

futuribles

JANVIER

- *Nord-Sud : pour une nouvelle politique de développement*
- *La lutte contre les déchets*
- *Afrique-Asie : des évolutions fort contrastées*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant, Bernard Ollivier

abonnements-diffusion

Corinne Roëls

Un an	France	600,00 FF
	Etranger/DOM-TOM	650,00 FF
	Par avion	750,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	France	65 FF (port inclus)
	Etranger/DOM-TOM	70 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*.
Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1993

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 29544 - Janvier 1993

André Postel-Vinay	3	<i>Nord-Sud : pour une nouvelle politique de développement</i>
Jacques Giri	33	<i>Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi ?</i>
Michel Godet	45	<i>Le tourisme, première industrie de France</i>
Robert Toulemon	61	<i>A l'envers du reaganisme</i>
Jacques Delcourt	66	<i>Mondialisation et patriotisme. Réflexions sur l'ouvrage de J.L. Levet et J.C. Touret</i>

Forum

Robert Toulemon	27	<i>L'Europe face au défi migratoire. A propos de l'article d'A. Postel-Vinay sur la maîtrise des flux migratoires</i>
Claude Guillemin	51	<i>L'école des déchets</i>

Actualités prospectives

| 73 |

Les travailleurs vont au travail — ou le travail vers les travailleurs ? L'évolution des valeurs en France. Réduction/aménagement du temps de travail. Tensions en Hongrie. CEI : le prochain « grand » de la drogue. Droque : prohibition ou libéralisation ? Les dividendes de la qualité. Les emballages sacrifiés à l'écologie.

Bibliographie

| 81 | *Analyses critiques*

D. Burstein, *Euroséisme. Comment l'Europe unie va changer le monde*. R. Reich, *The Work of Nations*. L. Thurow, *La maison Europe : superpuissance du XXI^e siècle*. P. Flichy, *Histoire de la communication moderne*. P. Bauchet, *Le transport international dans l'économie mondiale*. G. Tapinos, *La France dans deux générations*. J.L. Levet, J.C. Touret, *La révolution des pouvoirs. Les patriotismes économiques à l'épreuve de la mondialisation*. F. Chesnais, C. Serfati, *L'armement en France. Genèse, ampleur et coût d'une industrie*. GRIP, *Mémento défense-désarmement 1992. L'Europe et la sécurité internationale*. SIPRI, *SIPRI Yearbook 1992. World Armaments and Disarmament*. U.S. Arms Control and Disarmament Agency, *World Military Expenditures and Arms Transfers*. 1990. L. Brown, C. Flavin, S. Postel, *Saving the planet, how to shape an environmentally sustainable global economy*.

| 94 | *Comptes rendus*

Nord-Sud : pour une nouvelle politique de développement

André Postel-Vinay ¹

Dans ce nouvel article (le précédent a paru dans notre numéro de décembre) André Postel-Vinay montre à quel point la politique française à l'égard des pays « en développement » est mal orientée. Il critique spécialement les financements que nous distribuons, d'une manière massive, pour obtenir, dans ces pays, des marchés d'équipements ou de travaux civils ou militaires. Il estime que ces opérations (très largement faussées par l'affairisme et la corruption) sont, dans l'ensemble, aussi nocives pour la France que pour les pays où elles se réalisent. Les opérations de même type des autres pays riches appellent des critiques analogues.

L'aide publique française n'est pas aussi pervertie que ces financements d'exportation, mais elle souffre elle-même selon l'auteur « d'un fâcheux mélange d'affairisme, de routines et de complaisances malsaines. Il faudrait l'arracher à ces vices et l'orienter de telle sorte qu'elle ait quelque chance de réduire les grands périls qui menacent à la fois les PVD les plus proches de nous et nous-mêmes ».

Ayant ainsi dressé un réquisitoire sans complaisance à l'encontre des pratiques actuellement développées en complicité entre les dirigeants du Nord et ceux du Sud, l'auteur plaide pour une transforma-

1. Inspecteur général des Finances honoraire, ancien Directeur général de la Caisse centrale de coopération économique, ancien Secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés.

tion profonde de la politique occidentale à l'égard des PVD qui passerait par un certain nombre de mesures radicales telles que la réduction inconditionnelle des dettes de tous les pays en développement surendettés, l'abandon du dogme du libre-échange absolu et l'instauration de véritables politiques bilatérales et multilatérales de lutte contre la misère.

H.J.

Cet article forme la deuxième partie et la fin d'une étude sur les problèmes Nord-Sud. La première partie a été publiée par *Futuribles* dans son numéro de décembre. Elle a souligné la gravité des périls qui grandissent dans de très vastes secteurs du Tiers-Monde, le risque d'une forte progression des flux migratoires vers le Nord et la nécessité d'une révision de notre politique d'immigration. Cependant, cette révision nécessaire ne suffirait pas, à elle seule, à empêcher une croissance excessive des migrations vers la France. Il paraît exclu que nous réussissions à freiner suffisamment cette croissance sans un changement complet de notre politique à l'égard des pays du Sud. C'est cette réforme radicale que j'étudierai dans cet article. Elle se justifie à la fois par des motifs de solidarité humaine et par les intérêts généraux de la France.

Cette réforme devrait avoir trois principaux objectifs : assainir nos financements vers le Tiers-Monde en maîtrisant l'affairisme qui les pervertit ; transformer notre « aide publique » pour essayer de combattre la misère ; persuader nos partenaires européens et nos autres partenaires occidentaux de changer, eux aussi, leur politique à l'égard des pays « en développement », cette politique souffrant des mêmes vices que la nôtre.

*Assainir nos financements vers les PVD*²

Parmi nos financements vers le Tiers-Monde, ceux de nos exportations civiles et militaires sont, de loin, les plus massifs et les plus viciés par l'affairisme.

2. PVD : « pays en voie de développement ». Cette appellation, comme celle de « pays en développement » est douteuse, ou fallacieuse dans presque tous les cas. Je ne l'emploie que par commodité.

Les gaspillages imposés par l'affairisme

Quand il s'agit d'importants marchés d'équipements ou de travaux (marchés baptisés « grands contrats ») nos exportations vers les pays du Sud sont habituellement financées selon le schéma ci-après : le PVD acheteur obtient un prêt bancaire français à long terme qui lui permet de payer normalement l'exportateur français. Quant au risque de non-remboursement du prêt (risque souvent considérable) c'est le Trésor qui l'assume en donnant sa garantie par l'entremise de la Coface³.

Le fonctionnement de ce système est dominé par la puissance politique de nos principaux groupes exportateurs. On ne voit guère comment expliquer cette puissance, si ce n'est par l'importance du rôle de ces groupes dans le financement des partis politiques, des campagnes électorales et des médias.

Ces groupes exportateurs ont acquis une influence telle qu'ils parviennent à déclencher la distribution des prêts et garanties du système Coface, même quand le PVD qui propose la commande est virtuellement en faillite ou menacé de difficultés sociales insurmontables. Les abus, dans ce domaine, portent sur des sommes extrêmement élevées, car nos entreprises exportatrices ont un intérêt spécial à obtenir de gros marchés dans les pays du Tiers-Monde : l'inconscience et la corruption répandues dans beaucoup de ces pays leur permettent en effet d'y réaliser des profits particulièrement forts. Malheureusement, il arrive fréquemment que ces marchés — si lucratifs pour certains — soient à la fois très onéreux pour le Trésor (garant des prêts consentis) et contraires aux intérêts généraux de l'économie française. Ces « grands contrats », que nous nous payons largement à nous-mêmes, produisent, dans l'ensemble, des effets économiques analogues à ceux de la construction du « mur de l'Atlantique » pendant la deuxième Guerre mondiale ; ils enrichissent des entreprises françaises, mais appauvrissent la France.

Dans les PVD, la plupart de ces « grands contrats » civils ou militaires, bénéficiaires de garanties Coface, donnent également de très mauvais résultats. Les charges qu'ils créent aggravent la pauvreté des populations. Comment en serait-il autrement ? Les opérations permises par ce système de garanties naissent le plus souvent de tractations entre des groupes privés français avant tout soucieux de leurs profits et des personnalités étrangères plus ou moins corrompues. Comment la progéniture engendrée par ces couples malsains ne serait-elle pas habituellement difforme, inviable ou monstrueuse ?

3. Coface : « Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur ».

Ces garanties, données par la Coface pour le compte du Trésor, ne constituent d'ailleurs qu'une partie des charges supportées par l'économie française pour soutenir ces mauvaises exportations vers les pays du Sud. D'autres concours financiers très importants s'y ajoutent, sous forme d'aides de l'Etat (subventions, prêts, bonifications d'intérêts, emplois de crédits de la Coopération et de la Défense nationale) et sous forme de crédits bancaires à long terme accordés sans garantie publique. Ces crédits bancaires — fréquemment aléatoires ou plus qu'aléatoires — sont consentis, en général, sous la pression d'une grande entreprise, ou du Gouvernement français, ou des deux à la fois.

De 1976 à 1990, les financements français distribués pour soutenir ce mauvais commerce avec les PVD ont dépassé le triple des aides publiques accordées par la France au Tiers-Monde (630 milliards de francs au moins contre 193 milliards). Encore ces 630 milliards se trouveraient-ils probablement accrus de quelques dizaines, si l'on pouvait tenir compte des financements de « grands contrats » non garantis par la Coface, conclus avec des pays du Sud ; mais les renseignements que l'on peut obtenir sur cette catégorie de « grands contrats » sont encore plus sommaires que ceux qui portent sur les affaires Coface⁴.

Il faut également observer que, pendant cette même période 1976-1990, nos exportations de matériels de guerre vers les PVD ont atteint près d'une fois et demie le total des aides publiques françaises à ces mêmes pays (276 milliards contre 193 milliards).

Ce qui intéresse avant tout nos dirigeants, dans les relations avec les pays du Sud, ce n'est pas de les aider ou de les secourir, c'est de leur vendre : de leur vendre même aux dépens des finances publiques et de l'économie française ; de leur vendre même les armes les plus destructrices ou les moyens d'en produire ; de leur vendre sans s'inquiéter de l'incidence de ces ventes sur le sort des populations. C'est ce qu'impose un affairisme aussi puissant qu'aveugle.

Dans les relations avec les PVD, rien ne peut arrêter l'affairisme, quand il s'est acquis l'appui de l'Etat : ni le risque d'aggraver le sort des peuples pauvres, ni les dangers de cette aggravation pour la France, ni l'idée de soutenir un gouvernement hostile à notre pays, ni les atrocités

4. Il semble qu'en 1991, le total des « grands contrats » d'exportation vers l'ensemble des pays étrangers ait été de l'ordre de 125 milliards de francs, dont 70 milliards pour les contrats garantis par la Coface et 55 pour les contrats financés sans cette garantie. La part des contrats Coface de 1991 orientés vers les PVD s'est élevée à environ 68 %, soit 47 milliards. Quant à la part des 55 milliards hors Coface destinée à ces mêmes pays, elle est certainement beaucoup plus faible, étant donné les risques des exportations vers le Sud, mais il est impossible de l'évaluer, faute d'informations suffisantes.

commises par les dirigeants d'un PVD, ni même la crainte de concourir à la prolifération des armes nucléaires. Cette inconscience sévit non seulement en France, mais dans tous les grands pays riches.

L'évolution des dépenses militaires mondiales

Les dépenses militaires mondiales, qui n'avaient cessé de croître au cours des dernières décennies, ont commencé à décroître à partir du milieu de la décennie 80, passant dans les PVD d'un montant record de 155 milliards de dollars en 1984 à 123 milliards en 1990 et dans les pays industrialisés d'un montant record de 838 milliards de dollars en 1987 à 762 milliards de dollars en 1990 (les dépenses militaires mondiales se situant malgré tout encore en 1990 à près de 900 milliards de dollars !).

Si le taux de croissance annuel des dépenses militaires dans les PVD était de 6,2 % durant la décennie 1970-1980, il est tombé à - 1,1 % au cours de la période 1980-1990. Toutefois cette réduction des dépenses militaires est très inégale suivant les PVD, celles-ci demeurant à un niveau certainement excessif au regard des autres dépenses, notamment sociales, qu'il conviendrait de faire pour satisfaire les réels besoins des populations.

Les dépenses militaires des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, par exemple,

Evolution des dépenses militaires mondiales				
	Pays en développement	Pays industrialisés	Ensemble du monde	Part des pays en développement, exprimée en pourcentage des dépenses mondiales
<i>Dépenses militaires (en milliards de dollars)</i>				
1960	35	385	420	8,3
1970	75	545	620	12,1
1980	137	618	755	18,1
1984	155	750	905	17,1
1987	132	838	970	13,6
1990	123	762	885	13,9
<i>Taux de croissance annuel (en pourcentage)</i>				
1960-1970	7,9	3,5	4,0	
1970-1980	6,2	1,3	2,0	
1980-1990	- 1,1	2,1	1,6	
1980-1984	3,1	5,0	4,6	
1984-1987	- 5,2	3,8	2,3	
1987-1990	- 2,3	- 3,1	- 3,0	

n'étaient pas excessives (1,5 % du PNB) et ne représentaient qu'un tiers des dépenses sociales. Dans d'autres pays, par

contre, les budgets militaires étaient deux à trois fois plus élevés que les budgets de la santé et de l'éducation.

Taux des dépenses militaires/dépenses sociales dans les pays du Tiers-Monde (1987-1989)	
<i>Pays où ce taux est le plus élevé (exprimé en pourcentage) :</i>	
Iraq	511
Somalie	500
Nicaragua	318
Oman	268
Ethiopie	239
Pakistan	239
Syrie	204
Arabie saoudite	177
Emirats arabes unis	174
Bolivie	144
<i>Pays où ce taux est le plus faible (exprimé en pourcentage) :</i>	
Algérie	18
Botswana	16
Côte d'Ivoire	14
Ghana	13
Sierra Leone	11
Fidji	9
Jamaïque	9
Mexique	8
Maurice	5
Costa Rica	4

Rapport soldats/enseignants dans le Tiers-Monde (1987-1989)	
<i>Pays où ce taux est le plus élevé (exprimé en pourcentage) :</i>	
Iraq	625
Somalie	591
Ethiopie	416
Nicaragua	350
Syrie	302
Mauritanie	300
Viet Nam	291
Singapour	280
Emirats arabes unis	269
Chypre	260
<i>Pays où ce rapport est le moins élevé (exprimé en pourcentage) :</i>	
Zaïre	17
Mexique	17
Trinité-et-Tobago	15
Sri Lanka	15
Indonésie	15
Côte d'Ivoire	14
Jamaïque	10
Ghana	9
Kenya	8
Costa Rica	9

Source : PNUD. — « Rapport mondial sur le développement humain, 1992.

futuribles

La corruption Nord-Sud et ses reflux

Depuis de très nombreuses années, non seulement l'Etat français n'a pas lutté contre la corruption Nord-Sud, mais il l'a soutenue et encouragée. En effet, nos grandes entreprises exportatrices ont bénéficié, d'une manière habituelle, de déductions fiscales égales aux montants des « pots-

de-vin » versés par elles à leurs acheteurs étrangers. En plus, ces montants ont été couverts par des « garanties Coface ».

La « Commission de prévention de la corruption » instituée, l'an dernier, par le Premier ministre, a fermement critiqué ces irrégularités. Grâce à ces critiques et à d'autres interventions, le gouvernement vient d'annoncer qu'il va supprimer ces aides inexcusables. Ce sera un sérieux progrès, sous réserve que la mesure annoncée soit appliquée strictement. Mais le sera-t-elle ? Si le gouvernement veut vraiment combattre la corruption dans les exportations vers le Sud, pourquoi n'a-t-il rien prévu, sur ce point, dans son projet de loi contre la corruption ? Et surtout, pourquoi a-t-il fait rejeter tous les amendements à ce projet qui tendaient, soit à supprimer cette déduction fiscale des pots-de-vin, soit à pénaliser la corruption dans les relations internationales, soit à créer une véritable « transparence » dans le domaine des « grands contrats » d'exportation ?

Avec la puissance politique actuelle de l'affairisme, est-il vraiment permis d'espérer que la corruption Nord-Sud se réduise ? Ce fléau vicie depuis longtemps une très forte proportion — voir la quasi-totalité — des « grands contrats » que nous obtenons dans les pays du Tiers-Monde. Au cours des dernières années, le total de ces contrats a dû être de l'ordre de 70 milliards de francs par an, en moyenne. Cette corruption massive est dangereuse, non seulement parce que ces exportations perverses sont orientées suivant les intérêts des corrupteurs et des corrompus, sans souci du bien public, mais parce qu'on peut craindre qu'une partie de la masse des pots-de-vin expédiés vers le Sud ne remonte vers le Nord. Des reflux de ce genre créent des complicités et des liens redoutables.

A cette corruption, plus ou moins active depuis une trentaine d'années, viennent s'ajouter deux affaires d'un type encore plus troublant : l'accord franco-pakistanaï de janvier 1992, qui attribue une indemnité de 700 millions de francs au Pakistan pour une rupture de « grand contrat » intervenue il y a quatorze ans, et l'accord franco-iranien de décembre 1991 qui prévoit le versement de près de 10 milliards de francs d'indemnités (5,6 à l'Iran et quelque 4 milliards à des entreprises diverses) pour des affaires d'emprunt et de dénonciation de contrat qui datent d'environ treize ans⁵. Le gouvernement ne semble nullement envisager de soumettre ces accords au Parlement, contrairement à ce que prescrit l'article 53 de la Constitution⁶. L'accord franco-iranien de décembre 1991 a même

5. Voir mon article « Un étrange Secret d'Etat » dans *Le Monde diplomatique* d'avril 1992.

6. D'après l'article 53 de la Constitution : « Les traités ou accords... qui engagent les finances de l'Etat ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi... Ils ne prennent effet qu'après avoir été ratifiés ou approuvés ».

été déclaré « secret ». Une déclaration gouvernementale de ce genre semble désormais suffire à paralyser le pouvoir législatif quand il s'agit de « grands contrats ». Les affaires de « fausses factures » ne seraient-elles que jeux d'enfants ?

La « transparence » qu'il faudrait obtenir

L'actuel projet de loi sur la corruption ne concerne pas seulement la prévention de celle-ci, mais « la transparence de la vie économique et des procédures publiques ». Malheureusement, dans le vaste domaine des exportations vers le Sud, ce n'est pas la « transparence » qui règne, c'est le brouillard ou l'opacité.

Que faudrait-il obtenir ? Il faudrait d'abord qu'une annexe à la loi de finances présente, chaque année, une statistique claire et précise qui indiquerait, par PDV destinataire et par catégorie d'exportations civiles ou militaires, les montants des diverses sortes de concours financiers publics ou semi-publics (prêts, subventions ou garanties) qui ont été accordés par la France pour financer ces affaires, ainsi que le degré d'endettement de chacun des pays importateurs, ses défaillances financières de la période récente, les pertes qu'il a fait subir à la Coface et à d'autres organismes, les reports ou réductions d'échéances ou de dettes dont il a bénéficié et les refinancements, aides globales ou autres avantages qu'il a fallu consentir pour lui permettre de faire face au reste de ses engagements. Il faudrait aussi que le Service des Douanes publie, sans plus tarder, les statistiques (actuellement secrètes) qu'il établit pour les exportations d'armes. Grâce à ces mesures, le Parlement, les médias et l'opinion publique pourraient enfin se rendre compte des erreurs ou aberrations commises dans ce commerce et réclamer les réformes indispensables.

De nombreuses interventions ont été faites, au Parlement, pour essayer d'obtenir des informations de ce genre, mais sans succès. Des intérêts particuliers trop puissants s'opposent à toute « transparence ».

Quand il s'agit d'exportations d'armes vers les PVD, nos gouvernements invoquent le « secret-défense », alors que ce « secret » n'est pas justifiable dans ce domaine : il n'y sert pas à protéger des secrets de la défense nationale, il y sert à dissimuler des affaires déraisonnables ou scandaleuses. Quant aux documents que le Parlement reçoit sur nos exportations civiles à destination du Tiers-Monde, ils sont à la fois incomplets et tendancieux. Ils minimisent les risques et les pertes du Trésor ; ils reconnaissent certaines erreurs du passé, mais prétendent faussement que ces erreurs ont pris fin ; ils comportent trop de lacunes et d'optimisme gouvernemental pour donner une idée de la politique suivie.

De grandes entreprises et des banques françaises ont sollicité ou financé récemment, avec l'aide de l'Etat, de nouveaux « grands contrats » dans des pays d'Afrique ou d'Amérique latine (même à Cuba), ainsi qu'en Iran, au Pakistan, au Vietnam et en Chine, c'est-à-dire dans des pays qui souffrent presque tous de plusieurs des maux suivants, parmi d'autres : un surendettement abusif ; la pauvreté ou la misère de la masse de la population ; une croissance démographique trop rapide ou beaucoup trop rapide ; des oppositions tribales, religieuses ou raciales parfois fanatiques ; des gouvernements inconscients, corrompus ou capables des pires atrocités. Nous ne voulons pas voir que des pays surendettés ne pourront pas payer leurs dettes nouvelles (s'ils les payent) sans réduire davantage la part qu'ils versent au titre de leurs dettes anciennes ; nous voulons croire que des gouvernements inconscients, corrompus ou capables d'atrocités seront, « en affaires », des partenaires impeccables ; nous ne voulons rien voir de ce qui peut gêner nos appétits de « grands contrats », et cet optimisme inaltérable nous entraîne à financer ces contrats par des crédits à long terme. Un affairisme aussi aveugle qu'avidé s'active aux dépens du Trésor et de l'économie française avec le soutien de nos gouvernements⁷.

Limiter strictement ou supprimer les garanties du Trésor français

En plus des efforts pour obtenir une véritable « transparence », que faudrait-il faire ? Il faudrait soumettre à un contrôle beaucoup plus strict

7. L'encours total des risques garantis par la Coface pour le compte du Trésor, au titre des « grands contrats », doit être actuellement d'environ 550 milliards de francs. Sur ce total, les risques concernant les PVD atteignent une somme de l'ordre de 350 à 400 milliards et les risques concernant les pays de l'Est, environ 80 à 90 milliards. Une forte proportion de ces créances garanties pour des pays du Sud ou de l'Est ne nous sera jamais réellement remboursée. Les pertes avouées officiellement au titre de ces garanties ont été d'une dizaine de milliards par an au cours des dernières années ; mais ces chiffres ne représentent qu'une très faible fraction des pertes que ces garanties ont fait subir ou feront subir au Trésor. Pour évaluer ces pertes réelles, il faudrait tenir compte des aides multiples et considérables que la France accorde à ses débiteurs défaillants et, spécialement, aux Africains. Ces aides leur permettent notamment de payer, en partie ou en totalité, les échéances qu'ils doivent au titre des « crédits Coface ». Voici quelques exemples de ces aides : « refinancements » de la « Banque française du commerce extérieur » ; avances d'un « compte spécial du Trésor » ; annulations ou réductions de créances publiques autres que des crédits Coface ; rééchelonnements fallacieux de quelques échéances pour des créances Coface en grande partie ou totalement irrécouvrables ; « prêts d'ajustement structurel » ; autres concours variés de l'Etat ou d'organismes publics en faveur de PVD virtuellement en faillite... Nous nous remboursons ainsi à nous-mêmes une très grande partie des « crédits Coface ».

L'association « Agir ici » (14, passage Dubail, 75010 Paris) a publié une étude très intéressante sur la Coface en septembre 1991.

ou — mieux encore — supprimer le système des garanties distribuées par le Trésor pour le financement d'exportations civiles ou militaires vers les pays sous-développés. Il faudrait également supprimer les garanties que le Trésor est habilité à consentir pour des investissements dans les pays du Tiers-Monde. Ces garanties d'investissements sont restées jusqu'ici d'assez faible importance, mais il y a tout lieu de redouter qu'elles ne se développent rapidement. Or, elles sont encore plus dangereuses que les garanties d'exportations. Il n'est pas seulement à craindre qu'elles ne donnent naissance à des entreprises mal conçues dont l'Etat français et les pays d'accueil se partageront les pertes, il peut fort bien arriver que ces entreprises servent d'otages à des gouvernements tyranniques ou cyniques. Leur personnel courrait le même danger.

Ces garanties publiques pour des exportations ou des investissements sont particulièrement pernicieuses, parce qu'elles peuvent être distribuées sans que le Trésor supporte aucune charge immédiate. En plus, contrairement aux autres engagements financiers de l'Etat, elles ne sont pas subordonnées à une autorisation législative préalable, ni plafonnées par le Parlement. Les graves erreurs qu'elles permettent peuvent donc rester secrètes ou n'apparaître qu'après plusieurs années, à un moment où les responsabilités respectives de leurs multiples co-auteurs deviennent presque impossibles à distinguer. Ces garanties offrent donc des facilités idéales pour des complaisances réciproques ou des combinaisons politico-financières Nord-Sud.

Malgré tous les vœux que je forme pour leur disparition, je doute beaucoup que ces systèmes de garanties d'Etat soient supprimés. Je doute même que leur gestion s'améliore. Ils ont été provisoirement freinés par la « crise de la dette », mais, maintenant que ce choc s'éloigne dans le passé, l'hypothèse la plus probable est qu'ils vont redémarrer avec vigueur.

Certes, le dogme libéral voudrait que le Trésor cesse d'accorder sa garantie pour des exportations ou des investissements à l'étranger⁸. S'il le faisait (hypothèse aussi souhaitable qu'improbable), rien n'empêcherait des groupes privés d'organiser un système d'assurances qui couvrirait les risques de ce genre d'affaires. La Coface pourrait être incluse dans cette « privatisation »... Ces idées, conformes au dogme libéral, devraient paraître séduisantes. Hélas, je doute qu'elles produisent cet effet.

Deux principaux arguments — mauvais l'un et l'autre — sont invoqués en faveur de ces systèmes de garanties : le premier, c'est qu'il existe des systèmes de ce genre dans tous les grands Etats occidentaux. Cet

8. Il va de soi que le Trésor garderait la responsabilité des garanties qu'il a déjà données.

argument n'a aucune valeur ; il montre seulement que l'affairisme sévit dans ces Etats comme en France.

Le second argument, c'est que la suppression de ces systèmes augmenterait le chômage, parce qu'elle réduirait nos exportations. La réponse, c'est qu'il faudrait (et qu'il aurait fallu depuis une vingtaine d'années) remplacer nos financements d'exportations injustifiables vers les PVD par des financements d'opérations d'un intérêt économique ou social réel. Il ne s'agit pas d'obtenir une réduction d'activité ; il s'agit de remplacer des gaspillages par des opérations utiles. Les reconversions à opérer n'iraient pas sans problèmes, car notre mauvais dynamisme commercial a sévi pendant longtemps, mais l'assainissement réalisé renforcerait l'économie française. Loin d'aboutir à une augmentation du chômage, il concourrait à sa diminution.

Un gouvernement qui verrait la gravité et les dangers des erreurs commises dans ces affaires d'exportation devrait réussir à faire admettre par le patronat français les réformes indispensables. Encore faudrait-il qu'il renonce — et que certains partis politiques renoncent — aux ressources considérables qu'ils peuvent éventuellement tirer de ce commerce corrompu.

L'assainissement de nos financements vers les PVD supposerait aussi que nous allégions leurs dettes à l'égard de la France bien plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Cela réduirait les dommages causés à ces pays par les graves erreurs que nous y avons commises. Cet allègement devrait porter spécialement sur les dettes correspondant aux crédits à l'exportation garantis par le Trésor, domaine où nos erreurs ont été particulièrement fortes.

Transformer notre aide publique pour combattre la misère

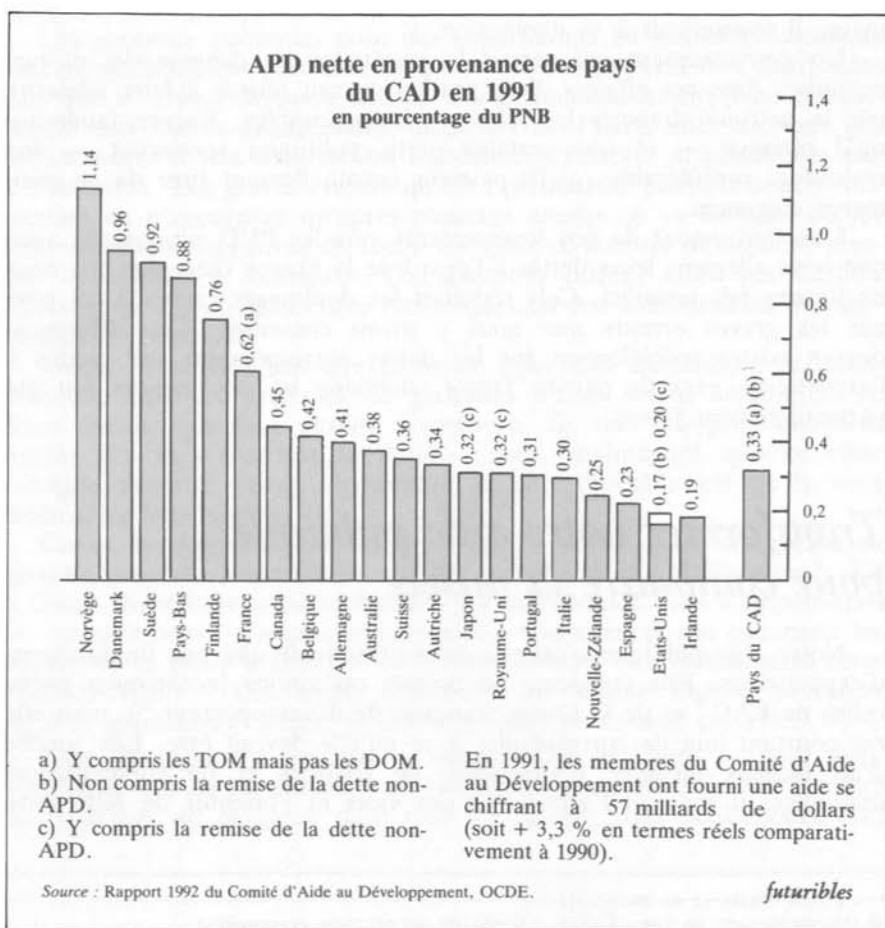
Notre aide publique n'est pas aussi critiquable que nos financements d'exportations. Elle comporte de bonnes opérations (notamment parmi celles du FAC⁹ et de la Caisse française de développement¹⁰), mais elle est pourtant loin de correspondre à ce qu'elle devrait être. Elle souffre d'un fâcheux mélange d'affairisme, de routines et de complaisances malsaines. Il faudrait l'arracher à ces vices et l'orienter de telle sorte

9. « Fonds d'aide et de coopération ».

10. Nouveau nom de l'ex-« Caisse centrale de coopération économique ».

qu'elle ait quelque chance de réduire les grands périls qui menacent à la fois les PVD les plus proches de nous et nous-mêmes. Il faudrait que ses dispensateurs voient réellement les drames de ces PVD, les très grands risques d'aggravation de ces drames et leurs dangers pour la France et l'Europe occidentale. Il faudrait que tous leurs efforts soient guidés par la crainte de cette évolution néfaste.

Nos dirigeants ne semblent pas voir réellement l'importance de ces périls, ni celle de la réforme qui serait nécessaire. Ils déclarent, par exemple, que nous devons porter progressivement le montant de notre « aide publique au développement » (APD) à 0,7 % de notre PNB. Mais



cette idée ne correspond à rien. Si nous continuons notre démarche actuelle — aveugle ou cynique —, nous pourrions bien doubler ou tripler notre aide sans la rendre plus efficace. Il serait même plus dangereux qu'utile de l'augmenter avant d'avoir compris la nécessité d'un changement radical de notre politique.

Nous devrions désormais concentrer notre aide sur les PVD les plus proches de la France et nous efforcer le plus possible d'y combattre la misère. Cela supposerait un changement complet d'état d'esprit.

Concentrer notre aide sur les pays les plus proches de la France

La France aurait intérêt à concentrer l'essentiel de son aide publique « bilatérale »¹¹ sur le Maghreb et sur la partie de l'Afrique de l'Ouest la plus proche de l'Europe¹². Ce sont des régions du Tiers-Monde particulièrement menacées ; ce sont celles dont les désastres auraient les répercussions les plus dures sur notre propre sort, celles d'où risquent de nous venir les migrations les plus fortes.

Cependant, les lourdes responsabilités que nous avons prises dans certains pays d'Afrique moins proches de nous, mais qui ont vécu jadis sous l'autorité ou la tutelle de la France, justifient que nous leur maintenions une partie de notre aide. Cela ne signifie pas que nous devrions continuer à les aider tous : nous pourrions être contraints de réduire ou de supprimer notre aide à ceux dont la politique ou les désordres annuleraient les raisons d'être de nos efforts. Une aide étrangère ne peut être qu'un complément. Elle n'a de chance d'être efficace que si elle s'ajoute à une action nationale bien orientée.

D'autres considérations pourraient également nous conduire à modifier sensiblement l'orientation géographique de notre aide « bilatérale ». D'une part, il est exclu que nous aidions seuls les pays d'Afrique que nous avons de vrais motifs d'aider. Nos efforts échoueraient sûrement s'ils n'étaient pas largement complétés par d'autres. Par ailleurs, nous

11. Aide « bilatérale » : aide accordée directement à un PVD, par opposition à l'aide « multilatérale » qui transite par une organisation internationale.

12. Je n'étudie pas, dans cet article, les relations de la France avec les DOM-TOM. Je dirai seulement qu'il paraît étrange que l'« aide au développement » que nous accordons à ces collectivités, d'une population d'environ 1,7 million, soit du même ordre de grandeur que celle que nous consentons à l'ensemble des Etats du Maghreb et des pays africains de la « zone franc », dont la population atteint environ 135 millions. Encore cette « aide au développement » destinée au DOM-TOM ne forme-t-elle qu'une partie de l'aide publique que nous leur distribuons. Le pire est que ces financements publics massifs n'empêchent nullement ces collectivités de se trouver dans une situation économique complètement déséquilibrée.

devons nous concerter avec nos partenaires européens sur la répartition géographique de nos aides. Or, il paraît clair que, pour l'Europe, la zone d'action prioritaire englobe l'ensemble des pays du sud de la Méditerranée, y compris la Turquie. Ces faits pourraient justifier que nous étendions nos efforts méditerranéens à l'est du Maghreb et, en contrepartie, amener nos voisins d'Europe à s'intéresser davantage au Maghreb et à certains pays de l'Afrique de l'Ouest.

De toute manière, la concentration de l'essentiel de nos efforts sur le secteur géographique que je viens de définir nous est commandée à la fois par l'importance de nos difficultés économiques, par la faiblesse relative de nos moyens d'action et par les très graves dangers que nous font courir les désastres qui se préparent dans les PVD les plus proches de nous. Nous devrions cesser de disperser vainement notre aide « bilatérale » au-delà de ce secteur géographique.

Quant à notre coopération « multilatérale » avec les principales institutions de l'aide internationale — européennes ou mondiales — il faut certainement la maintenir. Il deviendrait même très souhaitable de la développer, si nous nous décidions à changer de politique et à répandre des idées nouvelles, adaptées aux problèmes et aux drames de notre époque.

Combattre la misère

Dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest sur lesquels nous concentrerions presque toute notre aide, nous devrions nous efforcer essentiellement de combattre la misère. Ce serait à la fois l'intérêt des populations et notre propre intérêt : c'est l'aggravation de la pauvreté qui est la cause majeure des fanatismes et des risques d'anarchie qui grandissent dans les PVD les plus proches de nous, avec tous les dangers que cela présente pour la France et les nations européennes voisines. Nous devrions nous fixer comme objectif de lutter contre cette évolution, au lieu d'employer une forte proportion de notre aide à servir des intérêts particuliers français ou africains, à rémunérer une assistance technique trop nombreuse et d'une utilité inégale, à soutenir un enseignement inadapté, ou à financer des projets sans rapport avec les besoins prioritaires des peuples.

Pour combattre la misère dans ces pays d'Afrique, il faudrait nous intéresser bien plus activement à certains problèmes fondamentaux : les problèmes de l'eau ; le progrès de l'autonomie alimentaire ; le planning familial ; les recherches en matière d'agriculture, d'élevage et de pêche, en privilégiant les productions vivrières ; la vulgarisation des résultats de

ces recherches en milieu traditionnel¹³ ; l'entretien et l'amélioration des équipements nécessaires et, spécialement, des voies de communication qui servent à l'évacuation des productions rurales ; la recommandation d'une politique des prix favorable aux paysans ; la protection des sols ; la lutte contre le déboisement et la désertification ; les secours alimentaires ou budgétaires indispensables, en essayant de limiter leurs risques et d'assurer leur bon emploi ; l'assainissement des bidonvilles ; les actions sanitaires les plus utiles à la masse des habitants ; les recherches minières ou pétrolières...

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive, ni même invariable, compte tenu des différences entre les régions. Cependant, dans tout le secteur géographique considéré, cette liste correspond à des questions de première importance, qui mériteraient une aide bien plus forte.

Il va de soi que la création de nouveaux équipements publics ou de nouvelles entreprises industrielles peut être parfaitement justifiée, mais ce sont des domaines où le nombre et la lourdeur des erreurs commises au cours des années 70-80 montrent la nécessité d'une extrême prudence. C'est dans ce domaine-là que le couple « affairisme-corruption » s'ébat avec le plus d'ardeur et de vice. Nous devrions désormais, non seulement refuser d'aider, mais déconseiller fermement tout projet de nouvel équipement ou entreprise qui nous paraîtrait nocif pour le pays destinataire, insuffisamment soucieux du sort de la main-d'œuvre ou d'un intérêt trop faible au regard des sommes à investir.

Enfin, je tiens à souligner à nouveau les dangers de nos systèmes de garanties d'Etat pour des exportations ou des investissements dans les PVD. En matière industrielle, le vrai test des chances de succès d'un projet, c'est l'importance des risques que ses promoteurs sont disposés à prendre à leur charge. Sans exclure certains prêts publics pour une fraction des investissements dont la rentabilité, l'utilité sociale et le caractère prioritaire seraient bien démontrés, nous devrions appliquer fermement le principe que tous les risques d'un projet industriel doivent être supportés par les groupes qui le préconisent et par leurs banques. En affirmant ainsi résolument notre attachement aux principes de l'entreprise privée, nous défendrions à la fois les intérêts généraux des pays du Tiers-Monde et les nôtres.

13. Il ne s'agit pas d'augmenter le nombre de nos assistants techniques agricoles. Il s'agit de conseiller les autorités locales — si elles le souhaitent — pour essayer d'améliorer ou de développer cette vulgarisation, là où celle-ci a de sérieuses chances d'être efficace sans dépenses excessives. C'est l'un des domaines où les ONG peuvent être utiles, mais il va de soi qu'il faut qu'elles soient choisies en fonction de leur expérience et des progrès qu'elles ont réussi à obtenir dans des opérations du même genre. C'est un domaine très important, mais très difficile, où l'on ne manque malheureusement pas d'exemples d'échecs ou d'efforts trop coûteux pour leurs résultats.

Il est vrai que nous ne pouvons rien entreprendre, dans aucun pays, sans une demande ou un accord du gouvernement responsable. Nous devons respecter totalement l'indépendance des Etats que nous souhaitons aider. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'exprimer des avis, ni d'indiquer clairement les priorités dont nous désirons tenir compte dans l'attribution de notre aide ; cela justifie moins encore que nous fassions preuve de complaisance quand nous sommes saisis d'un projet déraisonnable. Les perspectives d'avenir sont trop sombres pour excuser ce genre de faiblesses.

Il y a un critère auquel nous devrions accorder une importance primordiale dans l'étude d'un projet, quelle que soit sa nature, c'est son incidence sur le sort de la population. Notre « coopération » devrait être dominée par l'idée qu'elle a pour but essentiel d'aider au sauvetage de peuples en péril dans les secteurs de l'Afrique les plus proches de la France.

Liquider nos complexes anachroniques

Il faudrait nous libérer des vieux complexes qui faussent, depuis une trentaine d'années, nos rapports avec les Etats successeurs de nos territoires d'Afrique noire. Nous continuons de souffrir de tendances héritées de l'ère coloniale, d'un fâcheux attachement à des idées ou systèmes anachroniques, voire d'étranges nostalgies de « grandeur ». Nous restons fidèles à des rêves d'un autre âge qui transparaissent jusque dans notre langue officiel, quand il évoque nos « relations privilégiées », nos « positions africaines » ou notre « pré carré ».

Nous tenons à la « zone franc » et à la francophonie, et semblons toujours prêts à faire des concessions pour leur défense. Cependant, les règles actuelles de la zone franc nous entraînent à garantir les paiements extérieurs des pays compris dans cette zone, ce qui nous expose à des risques croissants qu'aucun autre pays n'envisagerait d'accepter. Il faudrait remplacer ce système anormal par de simples facultés de découverts réciproques, dont les plafonds ne pourraient pas être relevés sans autorisation législative. Ce nouveau régime rendrait une indépendance monétaire complète à ses participants.

Quant à la francophonie, son avenir ne sera pas modifié par nos complaisances africaines. Ce n'est pas d'elles qu'il dépend, mais de la vitalité économique et du rayonnement culturel de la France.

Quels étranges commerçants nous sommes ! De même que nous nous complaisons à vendre sans être payés, nous témoignons d'un goût persistant et pervers pour l'achat de vaines satisfactions. Les marchandages où nous conduisent ces fâcheuses tendances ne sont pas compatibles avec la distribution d'une aide efficace.

Nous tenons aussi à nos accords de coopération civils ou militaires et cherchons même à en conclure avec de nouveaux Etats, alors que nous devrions essayer de nous délier de ceux que nous avons signés jusqu'à présent. Nous devrions également nous libérer, dès que possible, des multiples « commissions mixtes » où nous siégeons. Ce genre de « mixité » se prête mal à des études objectives. Le même souci d'efficacité devrait nous conduire à renoncer aux formules de cogestion. Il faudrait rompre avec ces liens anachroniques, au lieu d'essayer étrangement de les accroître. Il faudrait aussi renoncer à l'usage des « sommets », comme aux voyages du Président de la République ou du Premier ministre et réduire au strict minimum les tournées ministérielles. A de rares exceptions près, les voyages en Afrique devraient être réservés à des personnages moins éminents et n'ayant pas les pouvoirs nécessaires pour décider ou promettre.

Nous ne devons pas seulement respecter, d'une manière absolue, l'indépendance de nos partenaires africains, nous devrions nous-mêmes reprendre une indépendance complète à leur égard. Cette liberté d'action réciproque est l'une des conditions d'une coopération franche et bien orientée.

Cependant, les complexes dont nous souffrons dans nos relations avec l'Afrique noire ne s'expliquent pas seulement par des routines intellectuelles ou des travers psychologiques. La politique qui leur correspond sert de puissants intérêts particuliers. En plus, il paraît probable que les complaisances qu'elle entraîne en faveur de certains dirigeants africains sont plus ou moins payées de retour sous forme d'aides à des partis politiques français. L'existence de liens de ce genre permettrait de mieux comprendre l'étonnante survie de ces complexes et des comportements qui leur sont associés.

L'aide au développement est-elle efficace ? *

Alors que l'aide au développement entre dans sa quatrième décennie, les interrogations se multiplient, dans l'opinion publique comme dans les organismes concernés, sur son efficacité réelle. Après le « moratoire de l'aide » réclamé par la conférence des églises africaines en 1973, après les interrogations modérées de l'économiste R. Cassen [1], c'est au tour du

journaliste G. Hancock [2] de dresser un réquisitoire particulièrement violent : « En dépit des toquades et des fantaisies », des « techniques nouvelles », des « nouvelles orientations », des « politiques repensées » qui ont caractérisé le business du développement au cours de ce dernier demi-siècle, et en dépit de la dépense de centaines de milliards de dol-

* A ce sujet, voir l'article de Mahdi Elmandjra. — « Trois scénarios pour l'avenir de la coopération internationale ». — *Futuribles*, n° 121, mai 1988, et celui de Jean-Jacques Gabas. — « L'aide en question ». — *Futuribles*, n° 138, décembre 1989. NDLR.

lars, peu d'éléments sont là pour prouver que les indigènes du Tiers-Monde en ont effectivement été bénéficiaires ».

Cette critique a sans doute un caractère trop général. La grande diversité des programmes, leur impact très différencié selon les pays, rend en fait difficile une évaluation globale. Il faut cependant reconnaître que les formes de coopération mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui n'ont pas toujours permis de s'attaquer aux racines du sous-développement. Manque de coordination, gaspillage, inefficacité, voire impacts franchement négatifs sur l'environnement et la vie des populations concernées, sont les maux les plus répandus.

La coordination de l'aide pose un problème lancinant. Le Sénégal reçoit l'aide publique de 50 donateurs. Le Kenya a reçu, au titre des programmes de développement hydrauliques, 18 types de pompes différentes, dont certaines n'ont jamais fonctionné par manque de pièces de rechange ou de maintenance [3]. Au Burundi, 340 missions de l'ONU de tous ordres se sont succédées durant la seule année 1982. Selon M. Williams [4], « ce déluge de bureaucrates provoqua la confusion à tous niveaux ainsi qu'une perte de ressources et d'efficacité ».

L'assistance technique, pour laquelle sont dépensés chaque année 10 milliards de dollars, est particulièrement en cause. Plusieurs travaux très officiels, consacrés notamment au cas de l'Afrique de l'Est [5] en ont montré le peu de retombées durables : mauvaise affectation des ressources humaines, rotation trop rapide des coopérants, projets traînant en longueur et entraînant une dépendance permanente vis-à-vis du pays donateur, meilleurs étudiants boursiers ne retournant pas au pays après la fin de leurs études, etc.

Certains projets peuvent également aboutir à de véritables catastrophes humaines et environnementales. En Inde, par exemple, à la frontière de l'Uttar Pradesh et du Madhya Pradesh, la construction du complexe charbonnier et minier de Singrauli a causé le déplacement de 300 000 ruraux au fur et à mesure que de nouvelles mines et centrales couvraient la région. Des familles entières ont été déplacées jusqu'à 5 fois ; d'autres sont aujourd'hui dans le

dénueement le plus total. 70 000 paysans autrefois autosuffisants doivent désormais accepter un emploi intermittent à Singrauli pour 70 cents par jour, un salaire qui ne permet pas, même en Inde, d'assurer un minimum vital [6].

Quant au programme de transmigration des fermiers de l'île surpeuplée de Java vers les îles périphériques, moins densément peuplées, de l'archipel indonésien, il a déjà entraîné le déplacement de 5 millions de paysans. Patroné par la très officielle Banque Mondiale, il a joué un rôle direct dans la destruction de la forêt indonésienne, qui constitue, avec 10 000 espèces d'arbres, 500 espèces de mammifères, 1 500 espèces d'oiseaux, l'un des biotopes les plus diversifiés du monde. A la fin de 1987, 2 millions d'hectares avaient déjà été détruits dans les îles de Kalimantan, Sulawesi et Sumatra du fait des feux de défrichage allumés par les migrants, et 2,9 millions pour la seule exploitation forestière de Kalimantan [7].

Résultat : le développement du type « aide internationale » est de plus en plus souvent identifié par les intéressés eux-mêmes comme une menace. Comme le dit G. Esteva [8] : « La plupart des paysans sont conscients que le développement a sapé leur subsistance, fondée sur la diversification des cultures (...). Le développement signifie pour eux le saccage de l'environnement, des solidarités, des interprétations et coutumes traditionnelles au bénéfice de conseils d'experts en perpétuel changement ».

Ces préoccupations ne sont pas, loin de là, le monopole de quelques idéalistes aigris ou d'ONG tiers-mondistes, mais touchent également les grandes organisations internationales. Très claire est à cet égard la position de la Banque Mondiale, qui constate dans son rapport 1990 [9] que l'aide n'a pas contribué aussi efficacement qu'on aurait pu l'espérer à la réduction de la pauvreté. « L'une des raisons est qu'une grande partie de l'aide, et surtout des apports bilatéraux, ne s'est simplement pas préoccupée du développement économique ou de la réduction de la pauvreté, et que, si l'aide expressément ciblée sur ces objectifs a atteint de nombreux et incontestables succès, elle a aussi posé quelques problèmes. (...) Un grand nombre de

programmes d'aide des pays donateurs recouvre des activités très diversifiées, notamment commerciales et stratégiques, qui n'ont qu'un lointain rapport avec le développement ».

G. Hancock va plus loin : selon lui, ce ne serait pas les pauvres des pays pauvres qui profiteraient de l'aide, mais une sorte de « mafia du développement » composée d'industriels des pays riches, d'experts internationaux, de hauts fonctionnaires et autres intermédiaires des pays destinataires.

L'aide dite « liée », qui représente les deux-tiers de l'aide publique au développement, constitue par exemple une forme de subvention détournée aux entreprises du pays bailleurs de fonds. Elle contribue au suréquipement des projets, à leur orientation technique en fonction de l'offre industrielle existant dans le pays donateur, et finalement à un surcoût global des projets estimé, selon des sources dignes de foi, entre 20 % et 30 % [10].

Quant aux experts internationaux et coopérants, ils sont environ 150 000 à être envoyés en mission, à un moment ou à un autre de l'année, dans un pays en développement. Le très sérieux économiste R. Cassen a estimé que le coût de ces personnels absorbait 35 % au moins de l'aide publique au développement.

Que faire alors ? Faut-il tout simplement arrêter l'aide ? G. Hancock n'est pas loin de le penser. Le Club du Sahel [11], sans aller jusque là, réclame une complète restructuration de l'aide à l'Afrique qui, jusqu'ici, a visé à « construire une société basée sur des modèles occidentaux, concernant seulement une fraction de la population (...) ».

Peut-être certaines des critiques que nous venons de citer sont-elles excessives. Cependant la recherche d'une meilleure efficacité est désormais reconnue comme une priorité, chaque organisme développant d'ailleurs sa propre approche : pour le CAD, l'objectif est le « développement participatif » ; pour le PNUD, c'est le « développement humain » : selon la Banque Mondiale, il faut désormais « investir dans l'homme ». Il reste à espérer qu'à

l'aube de la quatrième décennie du développement, ces bonnes résolutions entreront dans les faits.

Le plus grave sans doute, c'est que les critiques sévères que nous avons citées concernent surtout l'« aide publique au développement », c'est-à-dire la part à la fois la moins mauvaise et la plus faible des financements Nord-Sud entre 1975 et 1990 (elle a varié d'environ le tiers à la moitié) et que l'autre part de ces financements (la plus importante pour la même période) a largement contribué à charger les pays du Tiers-Monde d'une dette injustifiable de l'ordre de 1 400 milliards de dollars.

[1] Cassen, R. — *Does aid work ?* — Report to an intergovernmental task force. — Oxford : Clarendon Press, 1986.

[2] Hancock, G. — *Lords of poverty*. — (traduction française « Les nababs de la pauvreté ». — Paris : éd. Robert Laffont, 1991).

[3] Duncan, A. ; Mosley, P. — « Aid effectiveness, Kenya Case Study ». — Etude demandée par le groupe d'études spéciales sur les flux d'aide à des conditions libérales (non publié), 1985.

[4] Cité dans *International Daily News*, 1^{er} janvier 1982.

[5] Banque Mondiale et PNUD. — « Rapport d'une mission conjointe d'évaluation de la coopération technique en Somalie ». — Octobre 1985.

[6] Témoignage de B. Rich, Secrétaire du fonds de défense de l'environnement devant la sous-commission du Sénat américain pour le développement international. — Washington DC, 8 avril 1987.

[7] Voir notamment à ce sujet. — *Survival International Urgent Action Bulletin*, rapport occasionnel n° 8, Londres.

[8] Esteva, G. — « Development : metaphor myth, threat ». — dans *Seed of change*, vol. III, Washington DC, 1985.

[9] Banque Mondiale. — Rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde en 1990 : la pauvreté. — Washington, 1990.

[10] Jepma, C. — « L'aide liée ». — Etude du centre de développement de l'OCDE. — Paris : OCDE, 1991.

[11] Club du Sahel. — *Le Sahel face aux futurs*. — Paris : OCDE, 1988.

futuribles

Nos relations avec le Maghreb présentent des caractéristiques assez différentes, mais n'échappent pas non plus à l'influence du passé. Surtout, comme pour l'Afrique noire, ces relations ne correspondent pas aux exigences de notre époque. Il faudrait les réorienter complètement pour essayer d'aider ces Etats à réduire les très grands périls auxquels ils doivent faire face.

Qu'il s'agisse des Etats d'Afrique noire ou du Maghreb, nous devrions porter la plus grande attention aux efforts que leur gouvernement accomplit — ou néglige d'accomplir — pour combattre la pauvreté. Quelle pourrait être l'utilité de notre aide, dans des pays menacés d'une forte aggravation de la misère, si les dirigeants de ces pays ne réalisaient pas eux-mêmes le maximum d'efforts pour empêcher cette aggravation ?

Nécessité d'une transformation de la politique occidentale à l'égard des PVD

Pour que nous ayons quelque chance de limiter les drames qui se préparent dans les parties de l'Afrique les plus proches de la France, il ne suffirait pas que nous changions de politique à l'égard du Tiers-Monde et que les pays africains que nous aiderions opèrent eux-mêmes les redressements indispensables, il faudrait que nos partenaires européens s'associent à nos efforts, en réformant, dans le même esprit que nous, l'ensemble des financements qu'ils orientent vers les pays sous-développés. Il faudrait qu'ils accordent l'essentiel de leur aide aux pays du sud de la Méditerranée — de la Turquie au Maroc — et à quelques pays d'Afrique noire, parmi les plus proches de l'Europe. Il faudrait qu'ils affectent cette aide à la lutte contre la pauvreté. Nous devrions essayer de les convaincre de la nécessité de ces réformes.

Nous devrions aller encore plus loin et tâcher d'obtenir une transformation de la politique occidentale à l'égard des PVD. Les principaux éléments de cette transformation seraient les suivants :

— Admettre les très lourdes responsabilités du monde occidental dans la crise de la dette du Tiers-Monde ; reconnaître que cette crise ne doit pas être considérée seulement comme une énorme faillite financière, mais comme la faillite de l'ensemble d'un système de relations entre le monde occidental et le monde sous-développé : un système où l'esprit de solidarité ne joue qu'un rôle mineur, un système profondément vicié par l'affairisme et les politiques qui le servent.

— Admettre que de très vastes secteurs du Tiers-Monde sont engagés dans une évolution désastreuse et reconnaître la gravité des dangers de

cette évolution pour le monde occidental. A défaut d'esprit de solidarité, il faudrait que la peur (une peur bien justifiée) persuade les dirigeants occidentaux de pratiquer une politique entièrement nouvelle à l'égard des pays sous-développés : une politique où la lutte contre la misère deviendrait l'objectif essentiel.

— Procéder le plus vite possible à une réduction inconditionnelle des dettes de tous les PVD surendettés. Cette réduction devrait être bien plus profonde que tout ce qui a été fait jusqu'ici. Réalisée par groupe de PVD, elle irait, pour beaucoup d'entre eux, jusqu'à l'annulation des dettes et, pour d'autres, jusqu'à un abaissement du total des échéances annuelles à un niveau supportable, de l'ordre de 10 à 15 % des exportations du pays débiteur. Les banques commerciales subiraient le même sort que les créanciers publics, sous réserve de compensations partielles par voie d'allègements fiscaux.

— La politique de traitement de la dette suivie jusqu'ici semble avoir eu pour principal but de dissimuler l'importance de la faillite et la gravité des erreurs commises afin de pouvoir remettre en route, dès que possible, le désastreux système de relations qui a conduit au surendettement de la plupart des PVD. Ce système, qui redémarre en effet, a pour résultat d'enrichir certains groupes privilégiés des pays riches et des pays pauvres aux dépens des populations des deux groupes de pays. Les peuples pauvres sont, bien entendu, ceux qui en souffrent le plus. Il faudrait en finir avec ce système au lieu de s'ingénier à le faire revivre. L'une des mesures à prendre consisterait à supprimer les garanties publiques que les Etats occidentaux distribuent pour des exportations ou des investissements dans les PVD.

— Avec un nouveau régime de relations Nord-Sud avant tout destiné à combattre la misère — et avec la suppression des garanties publiques — la participation des banques aux financements vers les PVD diminuerait beaucoup. Elle devrait normalement se limiter aux opérations rentables dans des pays solvables. Les gouvernements occidentaux faciliteraient grandement cette heureuse évolution en donnant aux banques des conseils exactement contraires à ceux qu'ils leur ont prodigués depuis une vingtaine d'années.

Quant aux aides « bilatérales » et « multilatérales », elles devraient subir une très profonde réorientation : celles qui peuvent alléger les malheurs des peuples devraient être accrues le plus possible ; les autres pourraient faire l'objet d'économies considérables.

Ce nouveau régime exigerait un changement complet d'état d'esprit. Supposons, avec une audace extrême, que cette mutation s'accomplisse. Il faudrait alors qu'elle s'accompagne d'un assouplissement et d'une très forte augmentation des moyens d'action du FMI pour lui permettre de mieux venir en aide aux PVD qui se trouvent aux prises avec des

problèmes de balance des paiements à la fois dangereux et impossibles à surmonter sans aide extérieure. Il n'est pas vraisemblable que ces moyens nouveaux pourraient être fournis en totalité, ni même en forte proportion, par les budgets des Etats membres. On devrait donc recourir à des émissions spéciales de DTS¹⁴ que le FMI gèrerait librement dans les limites et conditions générales qui lui seraient fixées. D'autres émissions serviraient à augmenter les ressources de l'Association internationale de développement (AID), du groupe de la Banque Mondiale, cette banque étant supposée convertie aux idées nouvelles, elle aussi.

Si l'on admet que ces émissions de DTS seraient bien employées (grâce au nouvel état d'esprit...), ce recours à une certaine inflation internationale présenterait des avantages incomparablement supérieurs à ses inconvénients. Il permettrait d'accorder, dans l'intérêt général, des aides de première importance. Il se heurte cependant à de très fortes oppositions. Cela paraît étrange, quand on songe que l'inflation massive de crédits qui s'est développée vers les PVD dans les années 70-80 (en grande partie pour servir l'affairisme) a constamment bénéficié de l'appui ou de la complicité des autorités politiques ou monétaires occidentales.

— Il faudrait renoncer au dogme du libre-échange absolu ; accepter un protectionnisme raisonnable qui permettrait notamment aux pays pauvres de développer leurs productions vivrières, de parvenir à l'indépendance alimentaire et d'encourager des entreprises adaptées à leurs marchés intérieurs. Il faudrait concevoir de nouveaux modes de développement, bien moins orientés vers les échanges extérieurs, bien plus soucieux d'un équilibre interne, conçus en fonction des besoins et des possibilités des peuples qu'il faudrait sauver : des modes de développement résolument hostiles aux excès d'inégalités sociales, essentiellement soucieux du sort des populations.

Le dogme du libre-échangisme absolu tire sa force des services qu'il rend à l'affairisme, mais il est très dangereux pour les peuples pauvres. Il l'est notamment parce que les pays riches ne peuvent pas l'appliquer vraiment dans leurs relations avec les PVD : ils ne peuvent pas admettre, au-delà de certaines limites, que leur industrie soit concurrencée par des entreprises dont les « avantages comparatifs » viennent surtout de l'exploitation maximum d'une main-d'œuvre sans défense. Les pays riches peuvent encore moins accepter l'immigration massive que justifieraient, en régime libéral, les différences de salaires et de conditions de vie.

Avec le dogme du libre-échange, tel que le monde occidental prétend l'imposer, quelle solution reste-t-il pour les peuples des PVD qui n'ont

14. « Droits de tirage spéciaux » : facilités monétaires que le FMI peut créer dans certaines limites et conditions.

pas assez de productions compétitives, vendables sur les marchés internationaux ? Il leur reste à mourir sur place, de misère, de faim et d'anarchie.

Hélas, je n'ignore pas à quel point les réformes que je propose peuvent paraître utopiques... Mais n'est-il pas encore plus utopique d'imaginer que la France et les nations européennes voisines échapperont aux redoutables contrecoups des désastres qui se préparent dans les PVD les plus proches, si elles ne changent pas radicalement leur politique à l'égard du Tiers-Monde ?

Est-il même encore possible d'éviter ces désastres et les très graves répercussions sociales qu'ils auraient en Europe ? Alfred Sauvy ne le croyait pas. Considérant l'importance capitale des phénomènes démographiques et des écarts de niveaux de vie, il déclarait, dès 1983, au sujet des migrations vers le Nord : « Le mouvement est "écrit". Dès lors que les richesses ne vont pas vers les hommes, l'inverse est, en quelque sorte, une nécessité biologique, une manifestation vitale, qui, se nourrissant d'elle-même, doit s'accélérer. Si imposante que soit la liste des imprévoyances dans l'histoire, les temps contemporains nous en donnent un nouvel exemple, à une échelle démesurée »¹⁵.

Il semble cependant que les Etats européens pourraient encore freiner ou limiter l'évolution dramatique qui menace leurs voisins du Sud, s'ils parvenaient à concevoir la gravité des périls que cette évolution présente pour eux-mêmes et les réformes radicales qu'ils devraient réaliser pour avoir quelque chance de réduire ces périls. Ces dangers sont tels qu'il faut désespérément s'efforcer d'obtenir cette extraordinaire mutation.

15. Voir le n° 5 de *Géopolitique* (hiver 1983-84) : « Les migrations vers les terres riches ».

Économie et Statistique

Revue mensuelle - Numéro 258-259 - Octobre-Novembre 1992

numéro
spécial

L'ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

Présentation générale

Claude Henry et Dominique Bureau

**Les services rendus par le patrimoine naturel :
une évaluation fondée sur des principes économiques**

Patrick Point

Les Français et l'environnement : de l'intention à l'action

Ariane Dufour

Les instruments des politiques d'environnement

Xavier Delache et Sylviane Gastaldo

Les "droits à polluer" aux États-Unis

Sylviane Gastaldo

L'effet de serre : pourquoi une approche par la tarification ?

Sylviane Gastaldo

Effet de serre et relations Nord-Sud : enjeux et difficultés d'un accord global

Jean-Marc Burniaux et Joaquim Oliveira-Martins

**Environnement et croissance :
un faux dilemme pour les pays en développement**

Laurent Kenigswald

La protection de l'environnement dans les pays développés

Christian Avérous

La voiture propre

Philippe Brunel et Thierry Perillo

La situation de l'eau en France

Dominique Paoli et Thierry Rieu

La prise en compte de l'environnement dans les politiques agricoles

Virginie Amand-Madelin

La préservation des espèces : que peuvent dire les économistes ?

Martin Angel, Matthieu Glachant et François Lévêque

**Transports et environnement :
comment valoriser et maîtriser les effets externes ?**

Alain Bonnafous

Les déchets : rebuts ou ressources ?

Gérard Bertolini

BON DE COMMANDE

A RETOURNER A INSEE CNGP - AMIENS BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX 01

☐ Veuillez m'adresser le n° 258-258 d'"ÉCONOMIE ET STATISTIQUE" au prix de 88 F + 10 F pour participation aux frais de mise à disposition

Nom et raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal Commune : _____

Pays : _____

Ci-joint mon règlement à l'ordre du régisseur des recettes de l'INSEE

Date : _____ Signature : _____



INSEE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
15, RUE DES ÉCOLES
92125 CLAMART CEDEX
Tél. 01 47 27 60 00

L'Europe face au défi migratoire

*A propos de l'article d'A. Postel-Vinay
sur la maîtrise des flux migratoires*¹

Robert Toulemon²

Dans son article « Nord-Sud : les flux migratoires, une fatalité ? », André Postel-Vinay — après avoir souligné combien la pression migratoire Sud-Nord serait forte et nos capacités d'intégration des immigrés limitées — plaideait pour une maîtrise rigoureuse des flux d'immigrés et de réfugiés et déplorait à cet égard que les accords de Schengen et de Maastricht aient entamé le pouvoir de l'Etat français d'agir en conséquence sans pour autant que soit adoptée, au niveau européen, une politique commune vis-à-vis des flux de population en provenance de l'extérieur.

Certes, répond Robert Toulemon, il convient de mieux maîtriser les flux migratoires, mais plutôt que de remettre en cause les accords et de plaider pour un « retour en arrière vers des compétences nationales désormais inadaptées et impuissantes » au risque d'un « nationalisme d'exclusion et de haine », il est plus important — prenant acte de ses insuffisances actuelles — de militer pour une véritable union européenne capable alors de définir une politique commune en matière d'immigration comme de sécurité.

1. Postel-Vinay, André. — « Nord-Sud : les flux migratoires, une fatalité ? La politique française en matière d'immigration ». — *Futuribles*, n° 170, décembre 1992, pp. 3-33.

2. Robert Toulemon a été directeur général des affaires industrielles, technologiques et scientifiques à la Commission européenne. Il préside l'Association Française d'Etudes pour l'Union Européenne (AFEUR) qu'il a fondée en 1974.

Il eut été étonnant que le fervent européen qu'est R. Toulemon ne réagisse pas ainsi aux critiques d'A. Postel-Vinay d'un abandon de pouvoir au profit des institutions européennes. Il n'en reste pas moins vrai que l'absence d'harmonisation des politiques européennes vis-à-vis de l'immigration constitue un véritable problème alors que l'on entend instaurer la liberté de circulation des personnes au sein de l'espace communautaire.

H.J.

Parmi mes grands anciens de l'Inspection des Finances, André Postel-Vinay est un de ceux pour qui j'ai le plus grand respect. Il est un des rares membres de la haute fonction publique qui ait mis à profit l'autorité que lui valait son passé d'authentique résistant et son dévouement à la cause du Tiers-Monde pour dénoncer les aspects les plus sombres de notre politique africaine : le dévoiement de notre aide par des régimes corrompus que nous avons trop souvent et trop longtemps soutenus contre leur peuple et contre les exigences d'un vrai développement.

Comment ne pas être d'accord avec André Postel-Vinay lorsqu'il dénonce une fois de plus avec un courage trop rare le mélange d'inconscience et de corruption qui caractérise trop souvent les relations de l'Occident avec le Tiers-Monde ? Sur ce point, je me bornerai à observer que parmi les « dogmes pervers » qui « servent l'affairisme », le culte du libre-échange n'a fait que succéder au culte non moins pervers de l'Etat tout puissant et du socialisme par l'industrie lourde qui, en particulier, a ruiné l'Algérie. De ce point de vue, le « fétichisme du Dieu-marché » est sans doute un moindre mal.

De même, qui pourrait raisonnablement contester aujourd'hui la nécessité d'une

meilleure maîtrise des flux migratoires venant du Sud ou de l'Est ?

L'admiration que j'éprouve depuis longtemps pour la lucidité d'André Postel-Vinay avive d'autant plus mon regret de le voir à la fin de son article apporter de l'eau au moulin des pires nationalistes en commettant ce qui m'apparaît comme un effrayant contre-sens à propos des perspectives européennes.

Les accords de Schengen et de Maastricht sont insuffisants

Que les accords de Schengen et de Maastricht soient insuffisants, je serai le dernier à le contester. N'ai-je pas intitulé ma « Lettre du Président » de l'AFEUR diffusée quelques jours avant le référendum du 20 septembre « Un oui enthousiaste à des accords insuffisants ». Le domaine de l'immigration est, en effet, un de ceux où le souci compréhensible de ne pas entamer les souverainetés a conduit à des prudences grosses de lourds périls. La nécessité de faire face à ces périls est évidente. Mais ce n'est pas en remettant en cause la libre circulation des personnes dans l'espace intracommunautaire que l'on y parviendra et cela

pour des raisons qui relèvent à la fois des principes et de la politique.

Au plan des principes, tout retour en arrière sur les engagements, non de Maastricht, mais de l'Acte unique de 1987, serait désastreux. A un moment où le vent mauvais du repli sur soi, de l'égoïsme collectif, du nationalisme d'exclusion et de haine s'est levé de nouveau sur notre continent, gardons-nous de l'aider à enfler ses voiles !

Au plan pratique, l'essor, déjà considérable et appelé à s'accroître sans cesse, des échanges de marchandises, de services et d'hommes entre les pays membres de notre Communauté européenne rend pratiquement impossible un contrôle effectif sur les frontières intérieures. Bien évidemment, les moyens en cours de démobilisation sur ces frontières en voie d'effacement sont disponibles pour le renforcement indispensable du contrôle aux frontières extérieures : frontières terrestres de l'est, frontières maritimes du sud et de l'ouest, frontières aériennes des grands aéroports. C'est précisément parce que la mise en place de contrôles plus efficaces aux frontières extérieures et dans les aéroports, s'appuyant sur de puissants moyens informatiques, n'était pas achevée que la suppression des contrôles des mouvements de personnes sur les frontières intra-communautaires a été retardée de quelques mois.

La réponse aux périls réels dénoncés par André Postel-Vinay n'est pas dans un retour en arrière au demeurant impraticable, elle est dans la mise en place d'une politique européenne commune en matière d'immigration et dans une harmonisation des politiques nationales en matière d'asile et d'accès à la nationalité. Il est vrai que le cadre offert par le traité de

Maastricht ne garantit pas un succès rapide. La construction européenne ne répond pas à une logique cartésienne. Ses architectes procèdent par tâtonnements. A vrai dire, une métaphore biologique lui conviendrait sans doute mieux que l'habituelle métaphore architecturale. Elle se développe non comme un organisme au plan pré-établi mais en corrigeant au fur et à mesure les déséquilibres qu'elle-même provoque.

André Postel-Vinay donne à l'avant-dernière page de son article une description quelque peu tendancieuse du système institutionnel communautaire. Il omet de signaler que la Commission n'est pas composée de fonctionnaires mais de mandataires politiques responsables devant le Parlement. Tout en citant le chiffre de 13 500 agents, il s'alarme de leur nombre alors qu'il devrait au contraire s'étonner que la Commission parvienne à remplir tant de tâches avec des effectifs aussi réduits. Je le renvoie sur ce point à l'excellent article paru dans *The Economist* du 26 décembre sous le titre « Eurononsense. Why Brussels sprouts ». Il oublie surtout de signaler que le traité de Maastricht marque une étape significative sur la voie de la démocratisation du système institutionnel communautaire. Désormais les membres de la Commission seront désignés après les élections européennes et la composition du collège sera soumise à l'approbation du Parlement. Ce dernier, dont la représentativité vient d'être améliorée, voit son pouvoir législatif s'étendre dans de nombreux domaines et parfois jusqu'à la co-décision avec le Conseil des Ministres qui, en matière législative, équivaut à une Chambre des Etats. Enfin, la coopération politique et les affaires de sécurité intérieure, y compris les visas, l'immigration, le droit d'asile seront

traités dans le cadre institutionnel unique établi par le traité de Maastricht, mais, il est vrai, sans que s'appliquent à ces nouveaux domaines les contraintes et garanties politico-juridiques qu'offre le système communautaire.

Pour une véritable Europe politique

En effet, lors de la négociation du traité de Maastricht, une orientation décisive a été prise dans l'ignorance des opinions publiques et, il faut bien le dire, dans l'indifférence de la plupart des forces qui militent pour une Europe unie. Cette orientation a consisté à imaginer une Union européenne distincte de l'actuelle Communauté. Elle a permis de soustraire les nouveaux domaines abordés : la politique étrangère et de sécurité, la lutte contre la criminalité internationale et dans une large mesure la politique d'immigration, au cadre juridique contraignant de la Communauté.

Ce qui eut été sage prudence si l'exclusion du cadre communautaire avait été limitée à la politique étrangère et de sécurité et présentée comme une transition vers l'intégration communautaire est devenu folle imprudence dès lors que l'on a étendu cette exclusion à des domaines touchant de très près les droits des citoyens et le fonctionnement du marché unique. N'est-il pas paradoxal que la coopération entre les polices et les tribunaux s'organise dans le secret des négociations intergouvernementales en fait le plus souvent inter-administratives, sans contrôle politique du Parlement européen et sans contrôle juridictionnel de la Cour de Justice européenne ?

Ce n'est pas seulement la lutte contre l'immigration clandestine qui nécessite une politique commune mais aussi la lutte contre les diverses formes de plus en plus menaçantes de criminalité internationale. Pour rendre cette lutte efficace, nos Etats ne pourront différer longtemps la création d'une organisation de police européenne et celle de tribunaux européens habilités à juger les crimes internationaux, ce qui aurait pour effet d'éliminer les lourdeurs des commissions rogatoires et des extraditions, tout en garantissant les droits des accusés. Le chancelier Kohl avait souhaité la création d'une « police fédérale » qui eut marqué un premier pas dans cette direction. En fait, on a abouti à un très modeste service de coopération inter-policrière baptisé EUROPOL, venant il est vrai s'ajouter aux mesures arrêtées dans le cadre géographiquement plus restreint de Schengen.

Les conséquences de cette fausse prudence se manifestent avant même que le traité de Maastricht ait été ratifié. Les défenseurs des droits de l'homme dénoncent l'Europe de Schengen assimilée à une Europe de la mise en fiche informatique et de la répression. D'autres, comme André Postel-Vinay, s'alarment de voir affaiblis des compétences et des moyens d'action nationaux sans que ceux-ci soient remplacés par des compétences et des capacités d'action efficaces au niveau de l'Union.

Pour les uns et les autres, la seule démarche pertinente est, non de paraître souhaiter un retour en arrière vers des compétences nationales désormais inadaptées et impuissantes, mais au contraire de militer en faveur d'une Union européenne capable de répondre aux défis de notre temps.

En vérité, le défi de l'immigration n'est qu'un aspect d'un problème plus vaste. Nous ne pourrions indéfiniment survivre avec notre niveau de consommation insolent et nos capacités de production inemployées au milieu des exclus de l'intérieur et de l'extérieur. Ce n'est pas en nous isolant que nous parviendrons à

résoudre un problème de cette ampleur. Pour naviguer au milieu de tels périls, nous aurons besoin d'une Europe autrement structurée que celle de Maastricht. Mais en refusant la seule Europe qui nous soit offerte aujourd'hui, nous compromettrions gravement les chances de celle que nous souhaitons.

Futuribles International

RÉUNIONS

Jeudi 4 février : table ronde sur « L'Europe : approfondissement et/ou élargissement » avec le Professeur Pierre Miallet, titulaire de la chaire Robert Schuman de l'Université de Lille, M. Robert Toulemon, Inspecteur général des finances et Président de l'AFEUR, et M. Pierre Vimont, Directeur de Cabinet de M^{me} Elizabeth Guigou, Ministre déléguée chargée des Affaires européennes.

Mardi 9 et mercredi 10 février : séminaire d'introduction à la démarche prospective « Tendances et défis à l'horizon 2010 en Europe de l'Ouest » avec Hugues de Jouvenel, délégué général de Futuribles International.

Lundi 8 mars : table ronde sur le rapport « Made in France » avec Benjamin Coriat, Professeur d'université et Directeur du Centre de Recherche en Economie Industrielle (CREI), et Dominique Taddéi, Professeur d'université, Président de la mission « les nouvelles armes du défi industriel » au ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur et Directeur du GREFI.

Renseignements, inscriptions : Laurence Faupin
Futuribles International, 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.
Tél. : (33.1) 42.22.63.10 • Fax : (33.1) 42.22.65.54.

CADRES CFDT

Numéro 355-356 (Janvier-Février 1993)

Nos cousins germains

1. Le modèle et ses fissures

Qu'est-ce qui fonde la compétitivité allemande?, D. Villon. L'écologie, enjeu décisif, Siegfried Bleicher. L'indépendance de la Bundesbank: quelle réalité?, J.M. Roux. La plus grande fusion-acquisition du siècle, M.N. Auberger-Barré.

2. Droit et négociation

Le droit social en Allemagne, O. Kaufmann et P. Köhler. La négociation collective: aspects juridiques, F. Kessler. Les Juridictions du travail en Allemagne. La protection sociale, P. Cadot.

3. Formation et hiérarchie

Formation: par l'école, par l'entreprise, M. Maurice. Les filières d'accès à l'encadrement, M. Möbus. Autorité légitime et performance des dirigeants, M. Bauer et B. Bertin-Mouroit. Le syndicalisme et les cadres en R.F.A., J. Richert et U. Imiela.

CADRES-CFDT est la revue de l'UCC-CFDT (Union Confédérale des Ingénieurs et Cadres de la Confédération Française Démocratique du Travail) - 47, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19. Téléphone (1) 42 02 44 43.
L'abonnement annuel (5 numéros): 280 Francs.

Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi ?

Jacques Giri ¹

Pourquoi l'Afrique et l'Asie, et plus précisément encore des pays dont la situation était comparable tels que la Côte d'Ivoire et la Thaïlande, ont connu des évolutions si divergentes, les uns sombrant dans le sous-développement tandis que les autres progressaient à un rythme accéléré ?

Dans le remarquable papier que nous publions ici, Jacques Giri décrit quelles sont les fausses raisons invoquées (la géographie, l'histoire, la culture, l'environnement international) et combien sont mal fondées les explications généralement avancées par les Occidentaux arguant de l'absence de politique libérale, de démocratie et d'Etat de droit.

Non, nous dit Jacques Giri, les raisons sont ailleurs : elles résident principalement dans le fait que les Africains se sont toujours contentés de vivre de leurs rentes qui — comme toute rente que l'on ne fait fructifier — ont fondu alors que les Asiatiques ont pris le soin d'investir dans un secteur productif dont ils n'ont cessé d'améliorer la compétitivité.

En Afrique, nous dit l'auteur, « les richesses étaient en quelque sorte extérieures à la société » et la question récurrente fut celle de la rente offerte par la nature, conquise à l'étranger ou octroyée, et celle

1. Directeur de la SEED (Stratégie Energie Environnement Développement). Auteur de *l'Afrique en panne*. — Paris : Karthala, 1986. *Le Sahel au XXI^e siècle*. — Paris : Karthala, 1989, 342 p. et *Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance ?* — Paris : Karthala, 1983, 329 p.

de son partage au profit du bien-être. En Asie, « les richesses sont intérieures à la société » et la question fut toujours de les faire prospérer.

Sans illusion aucune sur le succès des stratégies de développement adoptées par les pays asiatiques, l'auteur n'entend pas nécessairement faire d'elles un modèle exemplaire. Sans fatalisme aucun sur l'Afrique, l'auteur entend montrer quels sont les facteurs qui ont fait obstacle au développement escompté. L'heureuse analyse causale qui nous est ici livrée détruit bien des mythes, montre les limites des stratégies de développement imposées à l'Afrique et souligne l'ampleur du changement à réaliser.

H.J.

La situation au début des années 1960 : afro-optimisme et asia-pessimisme

Aux lendemains des indépendances, un vent d'euphorie souffle sur les pays d'Afrique au Sud du Sahara. Libérés du colonialisme, les Africains pensent tous qu'un avenir radieux est devant eux, qu'ils sont devant une page blanche sur laquelle ils vont enfin pouvoir écrire librement leur histoire. Et beaucoup d'Occidentaux partagent ce sentiment. De fait, la plupart des pays connaissent un début de développement : l'Afrique noire semble bien partie et il faut avoir l'intuition de René Dumont pour, en s'appuyant sur des arguments souvent contestables, prétendre le contraire. En dehors de lui (« si ta sœur va à l'école, tu mangeras ton porte-plume »), personne ne prévoit de famines.

A la même époque, l'Asie semble condamnée à la misère. Les problèmes sont nombreux et paraissent quasi insolubles : surpopulation dans les zones rurales, problèmes fonciers et exploitation des paysans pauvres, famines à répétition. Avec la croissance démographique prévisible, beaucoup craignent que les famines ne deviennent épouvantables. En 1967, Gunnar Myrdal, prix Nobel d'économie, publie « Asian Drama » dont le titre est significatif. Bon nombre d'observateurs de l'Asie pensent que les religions de ce continent : hindouisme, bouddhisme, etc. portent à la résignation (on va se réincarner !) et jouent contre le développement. Le pessimisme est général.

Trente ans après : crises africaines et succès asiatiques

On ne s'étendra pas sur l'évolution divergente des deux continents. En Afrique, même les pays qui semblaient les mieux partis, la Côte d'Ivoire par exemple, ont vu leur croissance interrompue par une crise aiguë et leur revenu par habitant diminuer au cours de ces dernières années. Certains, comme le Zaïre, ont une économie moderne moins développée qu'elle ne l'était il y a trente ans, au lendemain de l'indépendance, et on peut se demander si le développement des activités dites informelles a compensé ce recul. En tout cas, ils n'ont pas connu de développement au sens que les Occidentaux donnent à ce terme.

En Asie, certains pays sont dans des situations quasi africaines : la Birmanie, le Bangladesh, la péninsule indochinoise. Un autre, dont on disait dans les années 1960 qu'il allait être le prochain pays à entrer dans le club des nations industrialisées, a stagné : ce sont les Philippines. Mais l'Inde n'a pas connu les catastrophes annoncées, sa situation s'est même plutôt améliorée. Des pays sur lesquels bien peu de gens auraient parié dans les années 1960 ont connu une croissance spectaculaire : la Corée, plus récemment la Thaïlande, pour n'en citer que deux. D'autres, comme Taïwan, ont non seulement sextuplé leur PIB par tête en 30 ans mais sont devenus des sources de financement non négligeables dans le monde.

La comparaison Côte d'Ivoire-Thaïlande est à cet égard intéressante car ce sont deux pays tropicaux ayant à peu près les mêmes ressources naturelles. On a parlé de « miracle ivoirien » à une époque où personne ne parlait de miracle thaï et, de fait, dans les années 1960, les taux de croissance ivoiriens étaient plutôt supérieurs aux taux de croissance thaïs. Ils sont devenus inférieurs dans les années 1970. Et dans les années 1980, on peut parler de catastrophe ivoirienne alors que la Thaïlande connaît un boom extraordinaire (50 % d'accroissement de son PNB en 4 ans !) et ce, en dépit de gros problèmes politiques.

La plupart des pays d'Asie ont fait leur « révolution verte », c'est-à-dire ont accru de façon souvent spectaculaire les rendements de leurs cultures, notamment les rendements en riz, au prix de boule-

PNB par tête (en US Dollars)			
	Côte d'Ivoire (a)	Thaï- lande (b)	b/a
1980	1 150	670	0,58
1985	660	800	1,23
1990	750	1 420	1,89
Le mètre-étalon : le dollar, utilisé pour mesurer les PNB étant élastique, les valeurs absolues n'ont pas grand sens. Plus intéressante est l'évolution du rapport entre PNB thaï et ivoirien.			

versements importants dans le monde rural. Même un pays à l'économie aussi peu dynamique que les Philippines a accru ses rendements en riz de plus de 50 % en dix ans, ce qui lui a permis de faire face (au moins partiellement) à sa croissance démographique. La révolution verte reste à faire partout en Afrique où les rendements agricoles demeurent désespérément bas ; les importations de produits alimentaires, presque inexistantes en 1960, augmentent sans cesse ; l'Afrique a été incapable de faire face sans une aide alimentaire massive aux sécheresses et aux situations d'urgence créées par les guerres entre groupes ethniques ; enfin, elle a perdu beaucoup de places sur les marchés mondiaux des produits agricoles tropicaux. Et il faudrait ajouter que ces bien médiocres résultats n'ont été acquis qu'au prix d'une consommation, mal connue mais certainement importante, du capital naturel africain : des forêts, de la fertilité des pâturages et de celle des terres agricoles.

La plupart des pays d'Asie ont développé une industrie manufacturière dont on trouve maintenant les produits dans le monde entier, y compris en Afrique au Sud du Sahara. Trouver un produit manufacturé africain hors d'Afrique relève de l'exploit. Au contraire, l'Afrique est de plus en plus envahie par des articles « made in Asia », si bien que trouver un produit manufacturé africain en Afrique est en train de devenir aussi un exploit. Un exemple parmi tant d'autres : la boîte de jus de mangue vendue en Mauritanie ne vient pas du Mali voisin (grand producteur de mangues de qualité), ni de Côte d'Ivoire (qui a essayé de développer une industrie agro-alimentaire), mais de... Singapour.

Les fausses raisons

L'évolution divergente est-elle due :

- *A la géographie ?*

A des ressources naturelles plus abondantes en Asie ? Mais la Côte d'Ivoire n'est-elle pas aussi bien pourvue que la Malaisie ou la Thaïlande ? Et que dire des ressources de la Guinée ou du Zaïre !

Au caractère massif du continent africain qui rend coûteux les transports ? C'est vrai pour les pays de l'intérieur, aussi bien en Afrique qu'en Asie. Mais la Côte d'Ivoire n'est pas plus handicapée que la Thaïlande.

- *A l'histoire ?*

A la colonisation ? Mais la presque totalité de l'Asie a été aussi colonisée et les pays qui ne l'ont pas été ont été obligés d'ouvrir leurs

Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi ?

marchés aux produits manufacturés européens et n'ont pas eu plus de possibilités de se protéger pour créer leur propre industrie que les pays colonisés. Ce fut le cas de la Thaïlande qui a dû signer le traité commercial de 1855 avec Sir John Bowring. Il n'y a du reste pas de corrélation entre développement récent et colonisation ancienne : la Malaisie, qui a été colonisée, a connu ces dernières années une croissance plus forte que la Thaïlande, qui ne l'a pas été.

Aux séquelles de la traite des esclaves ? L'Asie n'a pas subi la traite des esclaves, mais toute l'Afrique ne l'a pas subie non plus. Et les sociétés asiatiques ont été aussi esclavagistes que les sociétés africaines. L'esclavage n'a été aboli en Thaïlande par le roi qu'en 1872 et, dans les faits, il n'a disparu que vers 1890.

● *A la culture ?*

Il est des clichés solidement ancrés : celui du paysan asiatique au travail dans sa rizière du matin au soir tous les jours que Dieu fait, celui de la jeune fille qui, dans les grandes métropoles d'Asie, travaille 12 heures par jour à monter des gadgets électroniques pour un salaire de misère ; celui du paysan africain qui « pose le corps » sous l'arbre à palabres une bonne partie de l'année et celui de son frère ouvrier en ville dont l'absentéisme atteint des records. Et il est vrai qu'ils correspondent à une certaine réalité.

Mais il a aussi des paysans et surtout des paysannes en Afrique qui travaillent durement et les Africains employés dans le secteur informel urbain ne le cèdent souvent en rien aux Asiatiques, ni pour la quantité de travail fournie ni pour la modicité de leur salaire.

● *A l'environnement international ?*

A l'époque du « village planétaire », il n'est pas fondamentalement différent. Les prix du marché sont partout les mêmes : les cours des produits agricoles tropicaux ne se sont pas effondrés en Afrique plus qu'en Asie !

L'Asie du Sud-Est a certes des relations privilégiées avec le Japon qui lui a apporté de l'aide publique et des capitaux privés et qui y a délocalisé les industries qui devenaient chez lui non compétitives. Mais l'Afrique n'a-t-elle pas des relations encore plus privilégiées avec l'Europe ? Celle-ci ne lui apporte-t-elle pas encore davantage d'aide ? Et si les capitaux privés européens fuient aujourd'hui l'Afrique, il n'en a pas toujours été de même ; cette fuite n'est-elle pas une conséquence de l'échec africain plutôt qu'une cause ?

Les nouvelles marottes des Occidentaux

Si elle n'est due à aucun de ces facteurs, à quoi peut-on attribuer l'évolution divergente ?

Aux bonnes politiques qui ont été mises en œuvre en Asie et aux mauvaises politiques qui ont été pratiquées en Afrique, répondent en chœur les experts de la Banque Mondiale et d'un certain nombre d'autres agences d'aide. C'est certainement vrai, mais cela pose deux questions. D'abord, qu'est-ce qui distingue une bonne politique d'une mauvaise ? Et ensuite pourquoi les Africains, à la différence des Asiatiques, ont-ils choisi de mauvaises politiques ? Et pourquoi, en dépit des pressions qui sont exercées sur eux, ne semblent-ils pas très pressés de changer ces politiques proclamées mauvaises ?

Comment distinguer une bonne politique d'une mauvaise ? A ce que les unes réussissent et les autres pas ? C'est une belle tautologie.

La réponse « correcte » est aujourd'hui : une bonne politique est une politique libérale, mise en œuvre dans une démocratie par un Etat de droit. Tout le discours occidental considère désormais qu'il y a là une condition nécessaire du développement et, à entendre certains thuriféraires de la démocratie et du libéralisme, une condition suffisante. L'Asie aurait-elle été en avance sur une Afrique vouée au socialisme inefficace, à la dictature, à l'arbitraire et à la corruption ? Peut-être, encore faut-il aller voir la réalité de plus près.

Des politiques libérales ?

A qui fera-t-on croire que les dragons asiatiques ont mené des politiques libérales au sens où la Banque Mondiale et le FMI l'entendent ? La Corée, écrit la *Far Eastern Economic Review*, un journal publié à Hong Kong à l'intention des hommes d'affaires et que l'on ne saurait taxer de marxisme inconditionnel, « a basé son développement sur la planification centrale, sur l'intervention bureaucratique et sur les directives et les encouragements du gouvernement ». Presque tous les autres pays asiatiques qui ont connu un développement brillant ont plus ou moins agi de même.

Presque tous ont également protégé leur marché intérieur par des droits prohibitifs voire par des interdictions d'importer : la Corée, par exemple, a interdit les importations de véhicules en 1962 et a maintenu cette interdiction jusqu'au milieu des années 1980 (elle est désormais le 7^e producteur mondial d'automobiles, avant l'Angleterre). Ils ont contrôlé de façon étroite les investissements étrangers. Ils se sont particuliè-

Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi ?

rement méfiés des institutions financières internationales et ont été loin de suivre toujours leurs avis : la Corée a créé sa sidérurgie en dépit de l'opposition de la Banque Mondiale qui ne voyait en Corée aucun « avantage comparatif » pour cette industrie (c'est aujourd'hui, de l'aveu même de la Banque, une des sidérurgies ayant le plus bas prix de revient dans le monde). Ils ont créé des industries d'Etat et les Etats sont intervenus plus ou moins directement dans le développement d'industries exportatrices. Tout cela ne relève pas précisément de la pure doctrine libérale.

Des Etats démocratiques ?

A qui fera-t-on croire que la Corée ou la Thaïlande ont été depuis 30 ans des Etats démocratiques ? Pour ne parler que de la seule Thaïlande, combien y a-t-il eu d'années de gouvernement militaire depuis 1932, année où la monarchie absolue a été abolie ? Plus de la moitié. Le dernier gouvernement civil a été renversé par le coup d'état militaire de février 1991. Et les événements de mai 1992, l'armée tirant dans les rues de Bangkok sur les manifestants qui protestaient contre la nomination d'un Premier ministre non élu, ne sont-ils pas la preuve que la démocratie n'est pas encore une réalité en Thaïlande ? On constate qu'il y a désormais une aspiration de la classe moyenne, celle qui a émergé de la croissance économique, à moins de ponction de l'économie par les militaires et à plus de démocratie. C'est cette classe moyenne, issue de la croissance, qui est descendue dans les rues de Bangkok en mai dernier pour réclamer le retrait de l'armée et qui s'est fait mitrailler. Jusqu'à présent, ce n'est certainement pas la démocratie qui a fait la croissance !

Des Etats de droit ?

A qui fera-t-on croire que les Etats asiatiques sont des Etats de droit, sans corruption et sans arbitraire ? La corruption est omniprésente : dans les contrats publics, dans les relations entre les entrepreneurs et les détenteurs de pouvoirs (à tous les niveaux), dans les élections où on connaît le prix d'achat d'une voix. En Thaïlande, le prétexte invoqué par les militaires pour justifier le renversement du gouvernement Chatichai en 1991, a été que ce gouvernement était trop corrompu. Il l'était et tout le monde savait bien qu'il en était ainsi. Mais que les généraux thaïs, tout aussi corrompus sinon plus, invoquent ce prétexte ne manque pas de sel ! La corruption atteint dans beaucoup de pays d'Asie les mêmes sommets qu'en certains pays d'Afrique et pourtant, ces pays connaissent

une croissance dont n'oserait actuellement rêver aucun pays africain. Et la corruption signifie comme partout ailleurs que les règles de l'Etat dit de droit sont tournées tous les jours.

Où est la différence ?

Qu'est-ce qui fait le développement dans les pays d'Asie, comme partout ailleurs dans le monde ? Une petite minorité d'entrepreneurs, publics ou privés, qui se trouvent placés dans des conditions favorables grâce à l'action d'un Etat qui assure la sécurité intérieure et extérieure, qui construit et entretient les infrastructures nécessaires, qui gère une monnaie permettant de commercer, qui arbitre les conflits entre acteurs économiques selon des règles pas trop arbitraires, etc. Reprenons la comparaison Thaïlande-Côte d'Ivoire.

Cultiver la rente ou accroître la productivité ?

Qu'est-ce qui a fait le développement de la Thaïlande ? En grande partie, une minorité sino-thaïe dynamique qui investit dans le secteur productif, cherche à accroître la compétitivité, dégage une épargne et la réinvestit au moins en partie dans ce secteur productif. Des détenteurs du pouvoir, corrompus certes, mais qui créent des conditions relativement favorables au *développement (défini en termes de productivité et de compétitivité)* et qui investissent largement sur place le produit de la corruption. Plus des investisseurs étrangers qui sont attirés par ces conditions suffisamment favorables pour que les enveloppes à verser aux détenteurs du pouvoir ne soient pas insupportables.

Qu'est-ce qui a fait ce que l'on peut appeler le pseudo-développement de la Côte d'Ivoire ? Une minorité ivoirienne dynamique qui a investi dans des plantations, des logements, dans tout ce qui dégage une rente, qui consomme une grande partie de cette rente et a peu ou pas investi dans l'augmentation de la productivité. Des détenteurs du pouvoir qui chassent eux aussi la rente et qui n'hésitent à en créer artificiellement (en provoquant la rareté) s'il n'y a pas assez de rentes naturelles et qui ne créent donc pas des conditions favorables au développement. Des détenteurs du pouvoir qui consomment une grande part de leur ponction sur le revenu national (ponction officielle et produit de la corruption) et qui investissent le reste soit à l'étranger, soit dans des équipements non productifs (Yamoussoukro...) ou contre-productifs (les complexes

sucriers...). Et des investisseurs étrangers qui ont été attirés par les rentes... tant qu'il y a eu des rentes.

La prospérité de la Côte d'Ivoire s'exprimait en termes de bien-être et non de productivité. Elle était *fondée sur de bonnes rentes que les Ivoiriens étendaient avec succès* (par de nouvelles plantations par exemple) ; le jour où les rentes se sont effondrées, et toutes les rentes finissent par s'effondrer un jour, l'économie ivoirienne s'est effondrée aussi. La prospérité thaïe a été elle aussi dans les années 60 et 70 largement fondée sur la rente, mais la rente a servi au moins en partie à amorcer la création d'une industrie compétitive qui exporte dans le monde entier. Les rentes ont pu s'effondrer, l'économie a acquis une dynamique différente et elle continue à progresser à grands pas.

Des sociétés qui fonctionnent différemment

En fait, sous-jacent à ces systèmes économiques différents, c'est une bonne partie du fonctionnement de la société qui est différente.

Dans l'Afrique ancienne, la grande masse des hommes travaillait juste ce qu'il fallait pour assurer la survie. Les pouvoirs prélevaient peu sur ceux qui dépendaient d'eux, ils allaient plutôt razzier dans la société voisine (des troupeaux, des récoltes, surtout des esclaves) et ils redistribuaient une partie du produit de la razzia aux membres de leur société pour affirmer leur position sociale. S'ils avaient la chance que leur société dispose de produits exportables bénéficiant d'une rente (de l'or, de l'ivoire, du sel, des esclaves), ils ponctionnaient la rente et la redistribuaient aussi et nul n'avait le droit de s'enrichir en dehors des puissants. *Les richesses étaient en quelque sorte « extérieures » à la société.*

La colonisation a mis fin aux razzias mais, entreprise pour mieux exploiter et capter les rentes africaines, elle a renforcé l'idée qu'il n'y a de richesses que grâce à la rente.

Les sociétés africaines post-indépendance se situent dans la continuité. La grande masse des ruraux continuent à travailler simplement pour assurer leur survie et avec des méthodes qui ont peu évolué ; cette survie devient difficile dans certaines provinces à cause de la réduction de l'espace disponible. Toute l'action du pouvoir vise à récupérer les rentes, à créer des raretés et des rentes artificielles s'il n'y a pas de rentes naturelles suffisantes et à redistribuer les unes et les autres pour assurer le contrôle de la société. Quant à la masse des urbains, elle s'organise pour tirer parti directement ou indirectement de la redistribution. Il est frappant de voir combien les hommes politiques africains attendent toujours le salut de l'extérieur : de la revalorisation des termes de

l'échange, d'une aide accrue, des réparations des ravages occasionnés par la traite des esclaves, etc. La richesse dépend toujours de l'extérieur.

Dans l'Asie ancienne, le fonctionnement des sociétés était sensiblement différent. Les guerres de rapine n'étaient pas absentes. Mais des pouvoirs plus forts s'organisaient pour prélever sur le surplus dégagé à l'intérieur de la société. Le cas extrême est celui de la Chine qui, après avoir développé un commerce extérieur florissant (allant jusqu'en Afrique de l'Est), y renonce volontairement et se ferme au commerce extérieur. Il faudra employer la force pour la réouvrir. En revanche, le pouvoir impérial y développe une agriculture intensive, auprès de laquelle l'agriculture européenne fait pâle figure, et il crée un réseau de canaux sans équivalent dans le monde pour transporter la production. Le roi de Siam lui, ne pousse pas à l'intensification de l'agriculture, les rendements en riz demeurent modestes ; mais il exige trois mois de corvée par an de tous ses paysans ! Aucun souverain africain n'est en mesure de demander une telle contribution à ses hommes libres ; si besoin est, il fait travailler les esclaves prélevés de force chez le voisin. Le pouvoir asiatique pousse ou contraint à la création de richesses pour mieux les ponctionner : *les richesses sont « intérieures » à la société.*

Les sociétés asiatiques modernes se situent aussi dans la continuité. La rente est secondaire. Les détenteurs du pouvoir ne se privent pas de la ponctionner. Mais ils ponctionnent de plus en plus non pas les rentes, limitées et précaires, mais les richesses « intérieures » créées par le travail et l'investissement et ils poussent à la création de ces richesses. En Asie, le discours des détenteurs du pouvoir aux entrepreneurs (jamais prononcé bien entendu) pourrait être : « soyez productif, enrichissez-vous... et partageons ! » En Afrique, le discours des détenteurs du pouvoir aux entrepreneurs pourrait être : « soyons complices pour créer des rentes, partageons les, mais surtout ne vous enrichissez pas sans ma permission ! ».

Est-ce un hasard si les Philippines, le pays d'Asie qui n'a jamais connu de pouvoir fort mais qui a connu très tôt (dès la fin du XVI^e siècle !) un pouvoir colonial surtout préoccupé d'extraire et d'étendre la rente, un pouvoir qui a légué au pays une bourgeoisie foncière vivant parfois somptueusement de la rente, se trouve aujourd'hui dans une situation quasi africaine, au moins par de nombreux aspects ? On y retrouve en effet bon nombre de traits africains : un Etat faible (le prélèvement qu'il opère sur le PNB est le plus bas de toute l'Asie), placé sous la tutelle des rentiers, incapable de créer les conditions du développement ni dans le domaine de l'agriculture (incapable de mener à bien la réforme agraire nécessaire), ni dans le domaine de l'industrialisation où les efforts sont minés par les comportements des détenteurs du pouvoir, etc.

*
**

Le handicap de l'Afrique est-il irrémédiable ? Certainement pas. Mais on peut faire l'hypothèse qu'un développement réel, basé sur la croissance de la productivité et non sur celle de la rente, ne se fera pas sans de profonds changements dans les sociétés africaines. Des changements dans les comportements et des changements dans les forces au pouvoir.

Les sociétés africaines changent vite, mais on y observe aussi des permanences qui paraissent solidement ancrées. A court et moyen terme, il est peu vraisemblable que, dans la plupart des pays, les conditions d'un développement réel soient réunies.

Peut-on en particulier attendre qu'une bourgeoisie, qui a assis son pouvoir sur l'exploitation et la redistribution des rentes : les rentes naturelles, les rentes créées artificiellement et les rentes croissantes que constitue l'aide occidentale, crée les conditions d'un développement soutenu ? Probablement pas. Les évolutions récentes, c'est-à-dire les remplacements d'une faction de la classe politique par une autre, hâtivement baptisées démocratisation par les Occidentaux, ne semblent pas annoncer beaucoup de changements autres que superficiels.

A long terme, tout est possible et il se peut que l'Afrique soit aujourd'hui dans la situation de l'Asie à la veille des années 1960. Peut-être les Occidentaux, au lieu de retarder les évolutions et de conforter l'Afrique dans ses illusions par une aide inadaptée et par des ajustements structurels qui ne changent aucune structure, pourraient-ils pousser un peu les Africains dans la voie du changement ?

TOUS LES MOIS LISEZ
ÉTUVDES

Dans les prochains numéros :

Post-scriptum aux « Colombiades »	Jean CROZIER
Sécurité collective en Europe	Catherine GUICHERD
Avenir de l'ingérence	Hélène HERNU
Pour une nouvelle solidarité en Afrique	NANGARAL-MADJIRO
Partager le chômage	Bernard DELPLANQUE
Les infirmières	Philippe MOSSÉ
Le temps	Etienne KLEIN
Sens et non-sens de la souffrance	Bertrand VERGELY
Ecriture, expérience	Gérard BAILHACHE
Yachar Kémal	Jean-Pierre DELÉAGE
Cultures indigènes et évangélisation	Batholomeu MELIA

*Et dans chaque numéro :
Choix de films, Chroniques de théâtre,
Revue des livres, Choix de disques.*

En vente dans les grandes librairies

Le n° (144 p.) : 50 F - étr. 57 F

Abonnement (11 n°s par an) : 430 F - étr. 520 F

Rédacteur en chef :

Jean-Yves CALVEZ

*Pour recevoir un numéro ou vous abonner, envoyez vos nom, adresse
et règlement à l'ordre d'Études, 14 rue d'Assas — 75006 PARIS*

☎ (1) 44 39 48 48. Ou sur Minitel, tapez 3615 SJ Études.*

Le tourisme, première industrie de France

Michel Godet ¹

La France occupe une position dominante dans l'industrie touristique mondiale, une industrie « aussi méconnue qu'importante », souligne Michel Godet, qui nous rappelle qu'elle constitue la première activité exportatrice nette de la France, alors pourtant que les opérateurs étrangers sont généralement reconnus comme plus puissants et compétitifs.

Le secret de ce leadership français tient, selon l'auteur, à l'attractivité particulière du patrimoine naturel et culturel de la France ainsi qu'à la qualité de ses équipements et services, en même temps qu'à une demande croissante intérieure et étrangère.

Attention, nous dit cependant Michel Godet, l'attractivité d'un pays est un bien précieux mais fragile et l'avenir du tourisme particulièrement dépendant des variations de prix et de change, de la qualité de l'environnement et de l'accueil. Aussi, pour rester compétitif, faut-il mener une politique volontariste qui — sans nuire à l'heureuse diversité des acteurs — implique un minimum de concertation et de cohérence.

H.J.

Comment expliquer l'incontestable position dominante de la France dans un secteur qui, si l'on réunit le tourisme international et intérieur de tous les pays, représente 10 à 12 % du Produit Intérieur Brut mondial ? Systématique-

ment au deuxième rang mondial pour la balance nette des recettes touristiques, juste derrière les Etats-Unis, mais loin devant l'Italie et l'Espagne, la France est en tête pour le nombre d'arrivées de touristes étrangers (plus de 50 millions

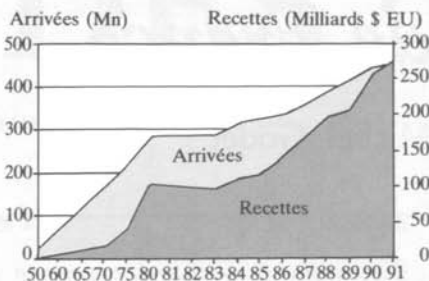
1. Professeur de prospective industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers. Réflexions suscitées par le séminaire sur la prospective du tourisme en France, organisé par le Ministère du Tourisme (Direction des Industries Touristiques) au Sénat les 26 et 27 février 1992.

Le marché touristique mondial

La Guerre du Golfe associée à la récession économique des grands pays émetteurs de tourisme a eu une forte influence sur le volume et la structure du tourisme international en 1991. Il ressort néanmoins des estimations préliminaires que le tourisme international a fait preuve d'une bonne résistance en dépit de facteurs politiques et économiques adverses puisque les arrivées mondiales se sont élevées à 450 millions (+ 1,5 %) et que les recettes mondiales ont atteint 278 milliards de \$ EU (+ 9,1 %).

Comme le révèle le graphique ci-contre le tourisme international a fortement progressé depuis 1950, sa croissance devant se poursuivre, selon les prévisions de l'OMT, à l'horizon 2000¹.

Evolution du tourisme international
arrivées et recettes (1) mondiales
1950-1991



(1) Transport international exclu.

futuribles

1. Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). — « Tourisme à l'horizon 2000, aspects qualitatifs influant sur la croissance mondiale », — in *Bulletin de conjoncture touristique* de l'OMT, décembre 1991.

en 1991 !). La France est donc leader dans une industrie aussi méconnue qu'importante.

Le tourisme se confirme comme la première activité exportatrice nette de la France avec un solde positif de 42 milliards de francs pour 1990 et de plus de 50 milliards de francs pour 1991 ! L'agriculture, le fameux « pétrole vert » de la France ne vient qu'en second avec un solde extérieur positif de 35 milliards de francs en 1990. Encore a-t-il fallu, pour obtenir ce résultat, que l'agriculture française reçoive quelques 80 milliards de francs de subventions dans le cadre de la Politique Agricole Commune. On ne peut s'empêcher d'imaginer et de rêver à ce qui se passerait si le tourisme bénéficiait du même soutien de la part des pouvoirs publics.

Si l'industrialisation de l'activité touristique ne fait pas de doute (produits standards, diffusés en masse par des chaînes de production opérant à l'échelle mondiale), elle ne constitue pas, pour autant, une industrie reconnue comme telle par les pouvoirs publics. Pourtant, le leadership français en matière de tourisme international est une vieille tradition puisque dans les années trente, la France se situait déjà au premier rang mondial.

Les raisons du leadership français²

Cette position dominante de la France en tant que pays d'accueil est d'autant plus surprenante que les tours opérateurs étrangers sont reconnus comme beau-

2. Les intertitres sont de la rédaction.

coup plus puissants que les nôtres et de loin plus compétitifs : en moyenne, les séjours, tout compris, à l'étranger sont presque deux fois plus chers au départ de Paris comparé aux autres capitales européennes. Est-ce pour cette raison que les Français, qui comptent pour les trois quarts des dépenses touristiques dans l'hexagone, partent moins souvent à l'étranger que les autres Européens ? En partie sans doute, mais en partie seulement, car à nos yeux, ce qui maintient les Français sur place est aussi ce qui attire les étrangers. Les flux touristiques s'expliquent d'abord par l'attractivité des patrimoines naturels (d'espace, de littoral, de campagne, de montagne...) et culturels, (paysages, traditions, monuments historiques...) et par la qualité des équipements, des services et de l'accueil. Ainsi, le seul département du Lot affiche 420 sites classés et monuments historiques ! Ce que cherchent les touristes, majoritairement européens, dans un monde souvent de plus en plus uniformisé, artificialisé, c'est surtout la différence, la variété préservée, mais aussi l'espace. La densité en France est deux fois plus faible qu'en Europe du Nord et ce n'est sans doute pas par hasard que, depuis 1975, le nombre de résidences secondaires appartenant à des Français ou à des étrangers a doublé dans l'hexagone passant de 1,5 million à plus de trois millions !

L'avenir paraît aussi assuré car le tourisme en Europe devrait se développer plus fortement qu'ailleurs. Les populations des pays riches, dans l'ensemble vieillissantes, seront plus sensibles à la dégradation des conditions de vie et de sécurité dans nombre de pays en développement. Pourquoi prendre des risques et perdre du temps en transports alors que l'on dispose, à proximité des

grands centres urbains, de bulles tropicales et d'ersatz technologiques susceptibles de provoquer toutes les sensations (« le cinéma dynamique » du Futuroscope, par exemple).

Les atouts français sur le marché mondial

Ces perspectives prometteuses pour le tourisme international en France ne sont pas acquises : soumises à des aléas, elles dépendent aussi de nos efforts et de notre volonté. L'attractivité touristique d'un pays est un bien précieux mais fragile. Souvenons-nous que la part de l'Italie dans les flux touristiques mondiaux est passée de 20 % à seulement 6 % entre les années 50 et 90.

En effet, la demande de tourisme international est sensible à plusieurs facteurs. Tout d'abord les prix internationaux, eux-mêmes fonction des taux de change : on estime qu'une augmentation de 5 % du coût du voyage se répercute par une baisse de 6 % à 10 % de la demande. Les flux touristiques entre l'Europe et les Etats-Unis obéissent à cette règle. Ensuite, les prix intérieurs : l'Espagne a perdu 20 % de sa clientèle entre 1960 et 1990 du fait notamment de la hausse des prix touristiques et de la forte réévaluation de la Peseta.

Ensuite, l'environnement physique et plus généralement les conditions d'accueil jouent un rôle essentiel. A quoi bon se rendre sur la Costa Brava, pour y retrouver le béton, la circulation et les chaînes de fast-food qui ne diffèrent en rien de la ville que l'on vient de quitter. Pour le dépaysement, il resterait bien la plage si elle n'était devenue polluée par les méfaits de l'urbanisation incontrôlée. Autre exemple, la Côte Adriatique est

Paysages de France

L'hebdomadaire *Le Point* (n° 1047, du 10 octobre 1992), saluant l'action « de reconquête » des paysages de France lancée par le ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, dresse un constat consternant de nos campagnes défigurées.

Jean Cabanel, directeur de la mission Paysages au ministère de l'Environnement, ne cache d'ailleurs pas son écœurement : « *L'état de la France est un scandale ! Jusque dans les années 60, notre pays conservait grosso modo l'aspect champêtre façonné par le XIX^e siècle. Depuis, les bouleversements ont été d'une rare violence. Le paysage a été massacré, défiguré par bêtise et incompétence économique. Cela nous est propre : on ne retrouve pas une telle dégradation chez nos voisins anglais et allemands, par exemple.* »

L'an dernier, un colloque organisé par l'Assemblée nationale tentait de comprendre cette folie destructrice. Henri Emmanuelli analysait la déchéance : « *Dans la mesure où l'aménagement de notre territoire avait priorité sur la sauvegarde des terroirs, nous n'avons pas hésité à consommer — c'est-à-dire presque jusqu'à consumer — l'espace français.* ». Ainsi, souligne Jean Gautier « notre horizon se retrouve ébréché par des dizaines de milliers de châteaux d'eau (en Allemagne, ils sont enterrés !), ligoté par 350 000 kilomètres de lignes téléphoniques et par 1 million de kilomètres de lignes électriques. En vingt ans, les lignes à haute tension ont vu leur longueur quadrupler.

Enfin, Electricité de France a consenti à faire un gros effort financier pour accélérer l'enterrement des lignes à basse et moyenne tension, de sorte que 110 000 km de lignes devraient disparaître d'ici à l'an 2000. Mais il n'y a « pas de quoi se gargariser, indique J. Gautier, il en restera sept fois plus sur pylônes » et quand aux lignes haute tension — dont EDF dit l'enfouissement impossible — 17 000 km supplémentaires seront construits d'ici à dix ans.

Autres accusés, les autoroutes et le rail, à l'encontre desquels se mobilisent de plus

en plus souvent les Français mais qui, si tous les projets devaient se réaliser, devraient provoquer le « réaménagement foncier » de 750 000 ha dans les quinze ans à venir.

Mais aussi « l'effarante banalisation de l'espace agricole, provoquée par la mécanisation » (J. Cabanel), la lutte sans merci contre tous les « empêchements de labourer en rond » : haies (2,3 millions de km de haies auraient disparus depuis 1930), arbres isolés, talus... et au contraire la construction de ces gigantesques hangars mangés par la rouille, les immenses silos à blé, les porcheries géantes, sans parler des vieilles baignoires déposées en guise d'abreuvoirs au milieu des prés...

Pendant que nos plaines les plus fertiles s'industrialisent à tout va, les terroirs pauvres (qu'entend-on par là ?) sont menacés d'abandon, la déprise agricole s'accélère, les paysans quittent la terre (on estime qu'ils seront 700 000 au début du siècle prochain contre huit millions au siècle dernier).

« *Seront-ils assez nombreux, interroge Pierre Brunet¹, pour maîtriser la totalité de l'espace rural, entretenir les bois, les haies, les cours d'eau, soigner les prairies, cultiver les champs, maintenir les chemins ?* » Bref, ne va-t-on pas se retrouver avec une France coupée en deux ? D'un côté les usines à blé, de l'autre la friche, avec son cortège de buissons, mauvaises herbes et taillis impénétrables ?

Tandis que la campagne s'étiole, la ville s'étale, se répand. Depuis la dernière guerre, cités et infrastructures de transports ont presque triplé de surface. Mieux encore : de 1982 à 1990, le béton a conquis 408 000 hectares (quarante fois la surface de Paris !), soit une expansion de 12 %. On parle aujourd'hui de rémunérer les paysans pour en faire des jardiniers de la terre. Mais quelle valeur leur accorde-t-on et serons-nous prêts à payer alors qu'il est tellement plus lucratif pour l'investisseur et pour les élus de faire du béton ?

H.J.

futuribles

1. Voir le magnifique ouvrage de P. Brunet *L'atlas des paysages ruraux de France* (éd. Jean-Pierre de Monza).

pour longtemps affectée par le souvenir des algues vertes qui ont fait fuir les touristes en 1989.

Enfin, l'instabilité politique est un repoussoir efficace pour le touriste étranger. La France a perdu plusieurs milliards de francs de recettes après les attentats de 1986 et les événements du Golfe, en 1990-1991, ont sinistré le tourisme non seulement au Moyen Orient, mais aussi au Maroc et en Tunisie.

Pour une stratégie de développement du tourisme français

Si le tourisme est la première en importance des activités mondiales, les positions dominantes dans ce secteur ne sont jamais acquises. Pour rester compétitif, il faut non seulement améliorer toujours le rapport qualité-prix, mais aussi entretenir les valeurs patrimoniales qui font la différence et attirent le touriste étranger là plus qu'ailleurs.

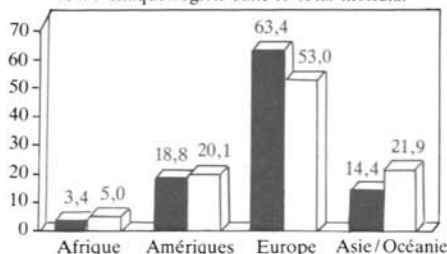
La diversité de l'offre touristique française est un atout lié à la multiplicité des opérateurs. Mais le foisonnement des initiatives ne doit pas signifier balkanisation et gaspillage, songeons au sur-équipement en stations de sports d'hiver et à l'urbanisation excessive du littoral ! Il faut donc développer des lieux de réflexion et de concertation, entre les professionnels et les administrations, pour assurer une meilleure cohérence des projets, une gestion plus efficace des moyens, mais aussi pour développer des actions à long terme, comme la modernisation de l'équipement hôtelier et la formation des personnels aux métiers de l'accueil.

En d'autres termes, si la France veut continuer à vendre son art de vivre, ses lieux d'histoire, ses villages et ses paysages — les visages de nos pays —, elle doit d'abord les préserver et les gérer dans une optique patrimoniale. Ce devrait être aussi l'objet de l'Aménagement du Territoire et de campagnes de sensibilisation, on en est encore loin. Regrettons que dans le cadre de la préparation du XI^e plan, un groupe spécifique ne soit pas chargé d'une réflexion prospective sur le tourisme. Car c'est l'un des derniers secteurs qui continue à créer des emplois...

Prévisions du tourisme international à l'horizon 2000

Arrivées

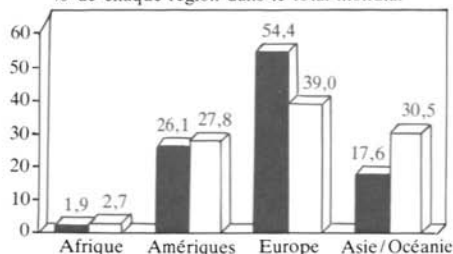
% de chaque région dans le total mondial



MONDE
1990 : 44,3 millions
2000 : 637 millions

Recettes

% de chaque région dans le total mondial



MONDE
1990 : 255 milliards \$ EU
2000 : 627 milliards \$ EU

Rencontres prospectives

8-10 février 1993, Paris (France)

Agricultures et société, pistes pour la recherche, colloque international de l'Association Descartes avec les Ministères français de la Recherche et de l'espace, de l'Agriculture et de l'Environnement. *Contact* : Association Descartes, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05, France. Tél. : (33 1) 46 34 34 88, Fax. : (33 1) 46 34 39 40.

26-28 mars 1993, New York (USA)

Incentive and Values as Foundations of Social Order, cinquième conférence annuelle de la Society for the Advancement of Socio-Economics (SASE). *Contact* : The Organizing Committee, 1993 Conference, the SASE, 714 H Gelman Library, 2103 H Street, NW, the George Washington University, Washington, DC 20052. Tél. : (202) 994 81 67, Fax. : (202) 994 16 39.

4-7 mai 1993, Montréal (Québec)

Quatrième colloque international en informatique cognitive des organisations : « Communication des connaissances dans les organisations », organisé conjointement par le Groupe Interuniversitaire de Recherche en Informatique cognitive des Organisations (GIRICO) et la Télé-université (Université du Québec). *Contact* : Claude Ricciardi Rigault, Programmation ICO'93, Télé-université, 1001 Sherbrooke Est, Case Postale 5250, Succursale C. Montréal (Québec) Canada H2X 3M4. Tél. : (514) 522 35 40, Fax. : (514) 522 36 08.

23-27 mai 1993, Stockholm (Suède)

What does productivity mean to you? Eight World Productivity Congress sous l'égide de la World Confederation of Productivity Science et de la Royal Swedish Academy of Engineering Sciences. *Contact* : IVA, Box 5073, S-102 42 Stockholm, Suède. Tél. : 46 8 791 29 00, Fax. : 46 8 611 56 23.

12-17 juin 1993, Toronto (Canada)

Congrès mondial UIV'93, « Union internationale des villes et pouvoirs locaux ». *Contact* : Secrétariat du Congrès UIV'93, Bureau du Directeur général, Station 1060, 6^e étage, Metro Hall, 55, rue John, Toronto

(Ontario), Canada M5V 3C6. Tél. : (1 416) 392 8673, Fax. : (1 416) 392 3751.

22-24 juin 1993, Paris (France)

Dixième Congrès IDT 93, « L'information, intelligence de l'entreprise », organisé par l'Association Française des Documentalistes et des Bibliothécaires Spécialisés (ADBS), l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) et le Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII). *Contact* : ANRT-IDT 93, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, France. Tél. : (33 1) 45 01 72 27, Fax. : (33 1) 45 01 85 29.

23-26 juin 1993, Prague (Tchécoslovaquie)

Deuxième conférence européenne en sciences sociales de l'UNESCO « Dynamiques de conflit et d'intégration en Europe », organisé par le Centre d'études européennes et la Commission Nationale Tchécoslovaque de l'UNESCO. *Contact* : Prof. Dr. Bernd Hamm, Zentrum für europäische Studies, ZES, Universität Trier, Postfach 3825, D-5500 Trier, RFA. Tél. : (49) 651 201 27 26, Fax. : (49) 651 201 39 30.

27 juin-1^{er} juillet 1993, Washington (USA)

7^e Assemblée Générale de la World Future Society « Creating the 21st Century : Rights, Responsibilities and Actions ». *Contact* : Robert Schley ou Frances Seagraves, World Future Society, 7910 Woodmont Avenue, Suite 450, Bethesda, Maryland 20814, USA. Tél. : (301) 656 82 74.

4-9 juillet 1993, San Diego (USA)

XV^e Congrès de l'Association Internationale de Gérontologie. *Contact* : Congress secretariat for the World Congress of Gerontology, Budapest Convention Centre POB 233, H-1444 Budapest.

5-9 juillet 1993, Budapest (Hongrie)

Réunion de l'Association Internationale de Gérontologie « Current issues in retirement : Cross-National perspectives ». *Contact* : Dr Neal Cutler, The Boettner Institute of Financial Gerontology, University of Pennsylvania, 3718 Locust Walk, 254 McNeil Building, Philadelphia, PA 19104-6298. Fax. : (215) 898 21 24.

L'école des déchets

Claude Guillemain¹

La protection de l'environnement, dont le Groupe Futuribles n'a depuis plus de trente ans cessé de souligner l'importance, a aujourd'hui acquis droit de cité et, parmi les nuisances qui depuis peu ont fait couler le plus d'encre, figure assurément celle liée aux déchets. Mais attention, nous dit Claude Guillemain, ne confondons pas les ordures « naturelles » et les déchets produits par une société industrielle marquée par un gaspillage croissant.

Partant de ce constat, deux philosophies s'opposent : l'une largement dominante s'inspirant du principe « plutôt guérir que prévenir » consistant à polluer sans cesse davantage pour développer en aval une industrie florissante de dépollution : « plus tu pollues, plus tu dépollues, plus tu gagnes », celle du profit maximum au détriment de l'environnement.

L'autre, pour laquelle Claude Guillemain plaide énergiquement, qui viserait au contraire à combattre la pollution à la source, par une politique d'anti-gaspillage issue d'une mobilisation des consommateurs en faveur d'une sensibilité environnementale digne de ce nom, de consommateurs privilégiant les produits les plus écologiques et acceptant d'assumer certaines tâches aussi élémentaires que le tri direct de leurs ordures ménagères.

H.J.

Si l'intrusion en force de l'environnement est presque contemporaine de la diabolisation de la chimie, le DDT sauveur se muant en défoliant propre à

rendre silencieuses les forêts du Vietnam après le printemps silencieux de Rachel Carson, dès 1960, les USA se penchent sur la croissance sauvage de la consom-

1. Inspecteur Général Honoraire du BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière).

mation. 1960, c'est la parution de « The Waste Makers », ce livre prémonitoire de Vance Pacquard au titre français prophétique : « Halte au gaspillage ». En 1960, on se lançait dans l'abondance, mais les « think tanks » promettaient encore plus de bonheur grâce à toujours plus d'achats et de produits de consommation. Cependant, les USA commençaient à s'intéresser aux rejets solides, aux déchets qui, sous l'impulsion de l'U.S. Bureau of Mines, auraient pu être utilisés comme « nouveaux minerais », devant le spectre de la pénurie agité par le Club de Rome. De plus, utiliser les déchets permettait de réduire les pollutions qu'ils induisaient. Mais rarissimes étaient ceux qui pensaient que la croissance exponentielle du gaspillage et donc des déchets, révélait une déviance de l'humanité (en réalité déviance dans les pays développés et espoirs de déviance dans ceux en voie de développement). En France, 1969 voit les premiers travaux sur les déchets considérés, comme aux USA, comme des minerais anthropiques. Depuis lors, à coups de Minamata, d'Amoco Cadix, de Seveso, de Montchanin, les déchets sont devenus le mal absolu d'un bien-être trop peu réfléchi et trop égoïste pour être honnête. Le « PCCM », pas de ça chez moi, du beur à la dioxine, devient un nouveau Credo (le NIMBY des Américains).

Avec notre ami Gouhier, je distinguerai soigneusement les ordures, excréments, charognes qui sont étroitement liés au grand cycle de la nature (de l'herbe au bifteck, de l'homme au cadavre, des coprophages et charognards aux bactéries, du sol à l'herbe, etc.)... des déchets, des rebuts, qui sont généralement des produits de l'industrie humaine qui, ayant plus ou moins servi ou duré, ont perdu tout ou partie de leur utilité et/ou

de leur valeur. Il est d'ailleurs remarquable que si l'ordure est liée de tout temps à l'animalité, le déchet, lui, est lié à l'homínisation ; les premiers déchets non recyclables en durée physiologique, ont été les débris et les rebuts innombrables qui accompagnaient les pierres taillées. On glisse sur l'ordure, on trébuche sur le déchet, le chien fait des ordures, l'homme en plus fait du déchet !

Au cours de l'histoire, les ordures ont pu varier de statut, plus ou moins disparaître au gré des famines, des épidémies et des guerres. Indices liés au vivant, elles sont subjectives, de la pelure de pomme à la crème de lait, de la bécasse faisandée à l'œuf pourri...

Les déchets on les trouvait et on les trouve encore dans les arrières cours, les débarras, caves et greniers ; eux aussi sont subjectifs mais dans un univers mécaniste ou monétaire : archéologie, vieilles poupées, sculptures de César... Poubelles et décharges sont des observatoires : du développement Nord-Sud, des castes sociales, de la morale, de la santé, de la politique et des romans d'espionnage... etc. derrière le miroir dirait Alice...

Jusqu'à la cassure des Trente Glorieuses, le refus, le rebut (ordures et déchets) participait à la vie de tous les jours, grâce au chiffonnier. Avant 40, quand il était passé, il ne restait plus que l'ordure absolue, il avait croché tout ce qui était réutilisable, récupérable, recyclable. Ces mots, dont on se gargarise, il les conjugait à toute heure, se gargarisant plutôt du gros rouge, étalon or de son négoce. Dans le fond, c'était une poubelle bleue de Dunkerque auto entretenue à l'alcool, le rêve de nombre d'élus municipaux plus ou moins écologistes. Je signale d'ailleurs que dans le Tiers ou Quart-Monde, le système est encore par-

faitement fonctionnel et qu'il reprend forme dans la sous-caste de nos propres oubliés de l'abondance, nos chômeurs, symboles eux aussi d'une croissance irrationnelle. Encore quelques efforts et avec 20 % de chômeurs nous serons un pays en voie de développement sans problème de déchets. Je n'insisterai pas, par pudeur, sur la présence, le rôle social et littéraire de l'excrément depuis que la chasse d'eau (20 litres de pureté d'eau pour quelques grammes d'urée ou de fèces) a expulsé de nos consciences les joyeuses chansons à boire et de nos estomacs les délicats radis nés des champs d'épandage.

Maintenant, on ne comprend plus les ordures ; un trognon de pomme, ça parle, pas un polymère condensé et stratifié. Le déchet, l'ordure ça ne sert pas et en plus, c'est sale, ça sent mauvais, donc c'est dangereux et on emplit sont subconscient de ces dangers. Autant les attribuer à l'autre, le pollueur ; passer de là au « pollueur-payeur » est facile. En réalité c'est moi, c'est nous qui polluons et qui devons faire les efforts physiques ou pécuniaires pour nous débarrasser de nos rebuts. Si je repousse la consignation, parce que c'est plus facile de jeter les bouteilles, c'est moi le fautif surtout si je me laisse prendre en plus aux arguments des « profiteurs-truqueurs » de la pollution qui vont m'expliquer que le PVC a un écobilan meilleur que le verre. Il nous faudrait un Nader anti-pollution et que « 50 Millions de Consommateurs » abandonne le simple rapport qualité/prix, pour le rendement qualité, pour nous, les nôtres et ceux qui nous entourent. La pollution induite doit être un élément essentiel du prix. Je reviendrai plus loin sur mon idée de TNA, taxe à la nuisance ajoutée.

Comme je suis de plus en plus persuadé

que le vrai problème du futur, ce n'est pas le déchet industriel mais l'ordure ménagère, je vais me plonger dans ces poubelles d'où j'espère voir sortir enfin cette civilisation post-industrielle raisonnable.

Le gaspillage, une aubaine ?

Les ordures ménagères (21 millions de tonnes en 1990), c'est un 1 kg/jour/français dont 30 % de vraie ordure, le reste étant formé de déchets.

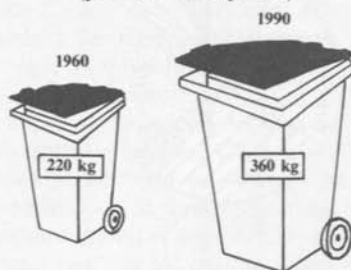
Les ordures ménagères

Rejet moyen des Français :
environ 1 kg d'ordures ménagères pour un Français en un jour

Composition moyenne pour 1 kg :

Papiers-cartons	300 g
Verres	100 g
Plastiques	70 g
Métaux	60 g
Matières putrescibles	250 g
Fines et divers	220 g

Evolution de la production de déchets collectés par les communes de 1960 à 1990
(par habitant et par an)



La production de déchets a augmenté de 63 % entre 1960 et 1990

36 kg d'emballages jetés par chaque Français en 1960
120 kg d'emballages jetés par chaque Français en 1990

Source : ADEME.

futuribles

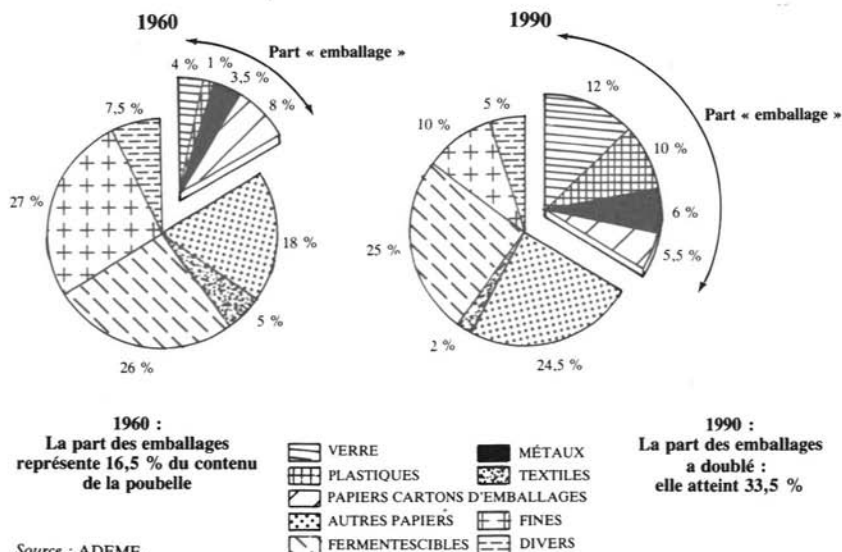
Les ordures ménagères

Juste derrière les Danois (380 kg par an par habitant), les ménages français « produisent » un volume record d'ordures ménagères, le volume de celles-ci atteignant 370 kg/an/habitant (500 kg/an/habitant pour les ménages parisiens), soit sensiblement plus que leurs voisins allemands (240 kg/an/habitant), belges (270 kg), espagnols (320 kg) et néerlandais (360 kg).

La poubelle des Français			
	1960	1990	Taux de croissance annuel 1960/1990
Ordures ménagères	220 kg/an/hab	360 kg/an/hab	2 %
Dont emballage	36 kg (16 %)	120 kg (33 %)	8 %

La poubelle des Français a grossi de 69 % en 30 ans (soit au rythme annuel de 2 %), cette augmentation étant largement imputable aux emballages dont le volume a augmenté de 330 % (soit 8 % par an) pour représenter en 1990 environ un tiers de l'ensemble des ordures ménagères. A ce rythme, d'ici à l'an 2000, les ordures ménagères pourraient atteindre 520 kg par habitant et par an, les emballages à eux seuls représentant alors 50 % du total.

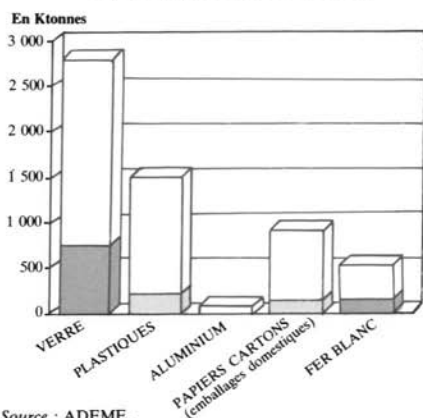
Composition des ordures ménagères en 1960 et 1990



98 % des ordures seraient collectées, la moitié étant traitée, l'autre mise en décharges contrôlées ou sauvages...

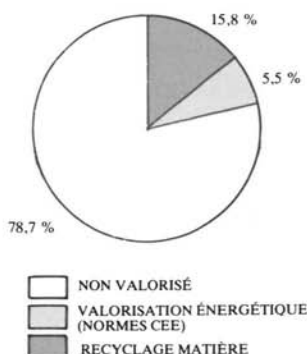
Etat de la valorisation des matériaux d'emballages

Recyclage et valorisation énergétique des emballages domestiques en 1989



Source : ADEME.

BILAN GLOBAL



futuribles

Ce qui est grave, c'est qu'entre 1960 et 1990, si les ordures ménagères sont passées en France de 220 à 360 kg/h/an, la partie non emballage n'a augmenté que de 30 % (180 à 240 kg) et les emballages de 330 % (36 à 120 kg !). L'emballage c'est le combat du contenu éphémère et du contenant de très longue durée. Je conseille à tous de lire le numéro de la Jaune et la Rouge (revue « essentielle » de l'X) de novembre 90 consacré à l'emballage ; la plupart des articles sont hallucinants de mercantilisme aveugle enrobés de clinquant vert.

D'ailleurs, il n'est que de parcourir les deux rapports demandés par le Ministère de l'Environnement à des industriels pour comprendre le système. Les industries de l'emballage donneront de 1 à 3 centimes par emballage, ce qui les

teintera en vert appétissant, et avec les milliards récoltés, on étudiera, non pas comment diminuer la croissance infernale de l'emballage inutile, mais comment en diminuer la nuisance immédiate. C'est pourtant évident ; si on demande à un vendeur des conseils pour protéger l'environnement de l'effet néfaste de son commerce, il fait un rapport sur comment gagner encore plus d'argent dans cette opération. C'est le : *PTP - PTD - PTG : Plus tu pollues - plus tu dépollues - plus tu gagnes*. Heureusement pour mon moral et une certaine foi dans l'avenir que j'ai lu, ensuite, l'excellent, je le souligne, rapport Bockel, qui pose bien les problèmes, sans pousser toutefois toutes les conclusions de ses prémices.

Les refus, ce sont les stigmates du gaspil-

lage ; est-il possible en diminuant, sinon en supprimant ces refus, de supprimer le gaspillage (en partie seulement, je ne me fais aucune illusion, et puis le champagne sans les bulles, c'est triste) et donc de tendre vers une société post-industrielle

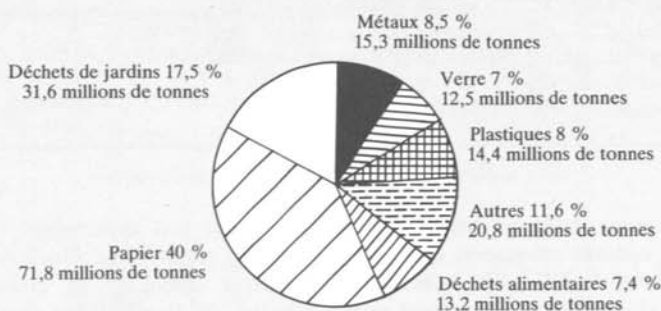
non coercitive. Société où l'on favoriserait le plein emploi, en évitant que les centiles deviennent des déciles, avec des tout riches et des tout pauvres (comme je tiens à paraître sérieux, je ne parle que de nos pays développés type OCDE...).

Les déchets aux Etats-Unis

Selon une récente étude de l'Environnement Protection Agency (EPA), en 1988, 180 millions de tonnes de déchets ont été

générées aux Etats-Unis, ce qui correspond à un rejet de 1,8 kilogramme par habitant et par jour¹.

Composition en poids (1988)



Poids total : 179,6 millions de tonnes

Pour l'an 2000, l'EPA prévoit une production annuelle de 216 millions de tonnes, soit 2 kg par habitant et par jour. A taux de croissance annuel inchangé (+ 1,5 %), la production de déchets en 2010 est estimée à 250 millions de tonnes, soit 2,2 kg par habitant et par jour.

Les papiers cartons arrivent en tête de la masse rejetée avec 40 % du total. Les journaux, de plus en plus volumineux, expliquent en partie cette situation.

Spécificité nord-américaine, les déchets de

jardin arrivent en seconde position avec 17,6 % du total. En effet, la pelouse autour des pavillons est coupée régulièrement et les tontes hebdomadaires de gazon sont déversées dans les poubelles.

Viennent ensuite, avec 7 à 8 % chacun, les métaux, le verre, le plastique et les résidus alimentaires.

Enfin, les 11,6 % restant sont formés d'une très grande variété de produits : textiles, bois, caoutchouc.

futuribles

1. EPA. — « Characterization of Municipal Solid Waste in the United States : Update 1990 ».

Le 14 octobre 1974, M. Gruson, Président du Groupe Interministériel d'Évaluation de l'Environnement, dont j'ai eu le privilège de faire partie, en présentant son rapport à M. Jarrot, Ministre de la Qualité de la Vie, disait : « ... Tout gaspillage est inacceptable il ne faut pas seulement combattre les comportements de producteurs ou de consommateurs qui entraînent des utilisations excessives de produits rares, — excessives en ce sens que des satisfactions identiques pourraient être obtenues avec des utilisations plus faibles de ces mêmes produits. Il faut procéder à un réexamen de la nature et de la hiérarchie des besoins que l'économie a pour objet de satisfaire, ainsi que des modalités de satisfaction de ces besoins, en tenant un compte plus réaliste des charges, des aléas inhérents au renouvellement des ressources fondamentales.

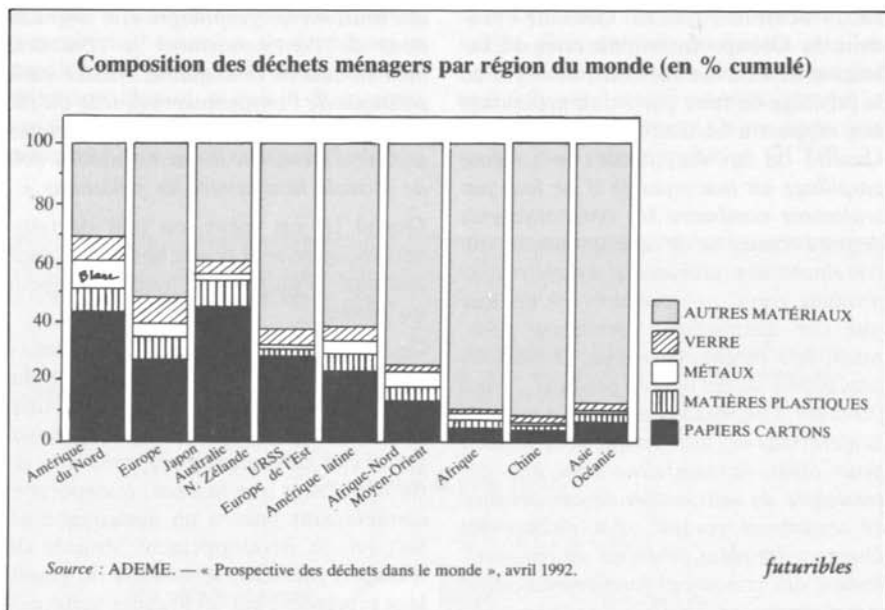
Ainsi conçue, une politique de lutte contre les gaspillages, si elle ne se ramène pas à une politique de l'environnement, en est, en tout cas, très proche. Dans de très nombreux cas, en effet, les dégradations de l'environnement sont liées à des gaspillages. De ce fait, on peut donner des exemples très nombreux : la pollution de l'air dans les grandes agglomérations urbaines est liée à la généralisation des moyens de transport individuel coûteux en énergie en même temps qu'à un chauffage mal réglé des logements ; l'utilisation de matières plastiques issues de la pétrochimie rend très difficile l'élimination des déchets urbains ; la généralisation de modèles d'automobiles conçus pour être fréquemment renouvelés entraîne le développement de ces cimetières de ferraille qui défigurent l'environnement des grandes villes. Les faits de cette nature sont très nombreux. Ceux qui viennent d'être cités à titre d'exemple se situent dans le domaine des pollutions. Mais les relations

qui unissent les gaspillages aux dégradations de l'environnement se constatent bien au-delà de ce domaine. Aussi bien la politique de l'environnement, telle qu'elle a été pratiquée en France depuis quelques années, s'étend-elle de même bien au-delà de la seule lutte contre les pollutions ».

Quand 18 ans après, on relit de telles vérités, on se sent fier et heureux d'avoir participé à un Comité aussi prestigieux qu'inutile.

Or, nous avons eu la possibilité, grâce au choc pétrolier de 1973, de mettre enfin en pratique, une politique d'économie, celle de l'énergie, qui a, en partie réussi, grâce aux consommateurs, puis aux industriels, sans que là aussi, transports et commerçants fassent un quelconque effort (cf. le développement absurde du transport routier et le symbole du gaspillage représenté par les grandes surfaces). Par rapport aux prédictions faites du temps des Glorieuses, la consommation en énergie est de moitié inférieure. Il est peut-être possible, si on le veut, nous les consommateurs, de faire de même avec les emballages. L'élasticité énergétique, c'est-à-dire le rendement dans ses usages industriels de l'énergie, a été presque doublée en 15 ans, il faut donc dès maintenant considérer l'élasticité de l'emballage, le repenser en termes de rendement (protection mécanique et sanitaire) et de sauvegarde de l'environnement. Emballages de haute performance, de volume réduit et produits autotriables avec toujours comme le dit Gouhier l'idée constante de « faire maigrir les poubelles ». Il y a actuellement — profitons-en — un choc des déchets comme on a eu le choc pétrolier.

Avec Bommensath (CEGOS 1974), on doit distinguer trois degrés pour les économies d'énergie, et donc pour les éco-



nomies de matières premières ou de produits finis, à l'origine des déchets : — le premier degré c'est économiser : supprimer les emballages inutiles, interdire strictement les objets jetables — les machines non réparables (au-dessus d'une limite économique, définie avec les associations de consommateurs), etc. Le second degré fait entrer en jeu les technologies : nouveaux produits : emballages consignables, réutilisables (les pulvérisateurs rechargeables, style Migros), autorecyclables, composites de grande consommation à base de déchets, retour au bois, à la cellulose, aux métaux communs, non toxiques, fer, aluminium, éléments de construction réutilisables... Nouvelles techniques ou processus : drainages des décharges, dépollution, inertage des déchets, etc. Enfin, le troisième degré correspond à une modifica-

tion des fonctions des comportements ; généralisation de la consignation, tri personnalisé, priorité pour les produits consignables ou recyclés dans les marchés d'Etat, création d'une morale civique de l'environnement.

C'est sur ce troisième degré, certes utopique (mais c'est en cherchant les Indes qu'on découvre l'Amérique) que je vais insister.

Le consommateur au secours de l'environnement

Nous devons changer la mentalité du consommateur, donc des producteurs et surtout des publicistes. Pour cela, j'espère que les écologistes comprendront enfin l'intérêt des associations de consommateurs, pour boycotter les pro-

duits, les emballages inutiles et les pollueurs. Rendre obligatoire la mention du prix de l'emballage, de la durée d'utilisation (le taux d'usure programmé est un des secrets les mieux gardés de notre époque) ne sont que quelques suggestions soulevées il y a 2 décennies avec l'insuccès que l'on sait !

Un aspect de l'antigasillage me paraît être un bon exemple, c'est le retour à la consignation. Je sais que les écobilans des « producteurs-pollueurs » d'emballages perdus, de bouteilles de PVC, destinées à décorer plages et forêts, sont résolument contre, mais si l'on considère le futur de la CE, il serait nécessaire, dès maintenant, d'entreprendre une large étude sur un système socio-économique d'emballage basé, pour une large part, sur la consignation : consommation des matières premières, transports, emplois, hygiène, etc.

Bien d'autres études sont nécessaires, je ne citerai que le danger des normes. Basées à l'origine sur la protection des consommateurs, elles ont subi la dérive mercantile classique, tendant vers le plus pur, le plus beau, mais non vers le plus durable, ou le plus économiquement et socialement acceptable. Actuellement, la normalisation est un des facteurs essentiels du gaspillage. Le papier ultra-blanc (mauvais pour la vue !) nous conduit d'ailleurs à repenser aussi, la publicité avec son toujours plus blanc, infantile.

On envisage actuellement une taxe mondiale sur les rejets de gaz carbonique, en raison de l'effet de serre, je pencherais pour une TNA, « taxe à la nuisance ajoutée » suivant le volume, la permanence, la nocivité, les facilités de réemploi des emballages, taxe modulée en fonction de la nécessité, de l'unicité, du luxe (la vignette des grosses voitures) et

décroissant avec l'espérance de vie des produits.

Mais si toutes les pages précédentes nous amènent à conforter la prise de conscience de l'environnement et donc des déchets, l'explosion verte actuelle révèle nombre de dangers présents ou potentiels. Le principal est évidemment la naissance d'un hyper capitalisme vert (ce n'est pas une mutation, mais plutôt un déguisement). Il n'est que de lire les publicités sur les SICAV environnement. Avec la dépollution (« plutôt guérir que prévenir »), les « grandes compagnies » espèrent des croissances annuelles de 10 à 15 %. Actuellement, la société française, face à l'environnement, se compose de :

- 10 % de verts véronèse, purs, style « small is beautiful » plus soucieux du devenir du lys Martagon que de celui du Bengladesh ;

- 10 % de « green golden boys » dont le Credo est « consommer pour produire, produire pour "gagner" ». Une logique de dealers, créant le besoin et l'assuétude ;

- 80 % d'engoulements de télévision.

Et bien, c'est tout simple (!!) il faut changer l'état d'esprit de la société actuelle. Pendant des années, nous aurons des palliatifs plus ou moins électoraux, profitons-en pour agir sur les esprits neufs, faisons entrer en force l'environnement dans l'enseignement primaire, sans béatification bêtifiante, fabriquons des hussards verts qui inculqueront aux gosses le respect raisonnable de la nature, de ce qu'elle nous donne, de ce que nous devons lui rendre. Des classes de déchets, d'économie domestique, comme les remarquables classes d'eau, créées par l'Agence de bassin Seine-Normandie. Le désir et la possibilité de participer à l'avenir, le sien et celui de

tous. En 1890, le petit-fils lisait dans l'âtre le journal pour son grand-père. En 2020, il faut que le petit-fils gronde le grand-père pollueur pour qu'après se

forme une génération qui agit en fonction de ses besoins et de ceux de l'environnement. Le tout c'est d'y croire... et d'avoir le temps.

Pour en savoir plus

Si cet article vous a intéressé, vous pouvez recevoir gracieusement un texte plus complet « Timor purgamentorum, principum sapientiae » (ou « TPPS »), reprenant l'ensemble des données et réflexions de l'auteur sur les déchets. Veuillez dans ce cas en faire la demande directement auprès de M. Claude Guillemin, BRGM, BP 6009, 45060 Orléans cedex 2, en indiquant vos nom, prénom, adresse, profession et éventuellement centres d'intérêts.

Nous examinerons au demeurant volontiers les critiques, observations, propositions que nos lecteurs voudraient bien nous soumettre sur le sujet en vue d'une éventuelle publication dans la revue *Futuribles*.

A l'envers du reaganisme

Robert Toulemon ¹

Trois livres ² récents viennent apporter un utile éclairage sur la situation économique mondiale et, particulièrement, sur les atouts et les faiblesses des Etats-Unis, de l'Europe, du Japon et des nouveaux pays industrialisés.

Leurs auteurs se livrent tous les trois à une sévère critique de l'économie et de la société américaine, mettant ainsi en lumière les défis auxquels l'administration Clinton devrait s'attaquer et les mesures qu'elle pourrait à cette fin adopter. Tous les trois, inversement, soulignent les atouts de l'Europe, L. Thurow la voyant même exercer au XXI^e siècle un véritable leadership mondial.

Au moment où les Européens semblent à nouveau saisis de doute et sombrer dans le pessimisme, ils liront sans nul doute avec plaisir ces ouvrages vantant leur avancée vers la création d'une « maison commune » promise, selon nos amis américains, à un bel avenir.

H.J.

Au moment où une nouvelle administration démocrate s'installe à Washington, il est passionnant de lire en parallèle trois ouvrages récents venus d'outre-Atlantique qui marquent une rupture complète avec l'ultra-libéralisme de l'ère Reagan-Bush.

1. Inspecteur général des Finances, Président de l'AFEUR (Association Française d'Etudes pour l'Union Européenne).

2. Burstein, Daniel. — *Euroséisme. Comment l'Europe unie va changer le monde.* — Paris : First, 1992, 335 p.

Reich, Robert. — *The work of Nations.* — New York : Knopf, 1991.

Thurow, Lester. — *La Maison Europe, superpuissance du XXI^e siècle.* — Paris : Calmann-Lévy, 1992, 300 p.

Cet exercice, auquel je remercie Hugues de Jouvenel de m'avoir convié, m'a procuré un plaisir intellectuel que j'aimerais faire partager aux membres de l'AFEUR et aux lecteurs de *Futuribles*.

Ces trois ouvrages traitent en définitive de l'avenir économique du monde. Tandis que les analyses de Reich portent principalement sur l'évolution des Etats-Unis, Burstein et Thurow nous donnent un point de vue américain sur ce qu'ils considèrent comme la montée de l'Europe à l'heure du marché unique.

Euroséisme de Daniel Burstein (titre américain *The World after 1992* écrit en 1990, mis à jour en 1992) est publié chez First en traduction française. Il porte un sous-titre quelque peu emphatique « Pourquoi le Grand Marché change à jamais la face du monde ».

La Maison Europe, superpuissance du XXI^e siècle de Lester Thurow (titre américain *Head to head*) est paru en français chez Calmann-Lévy avec une préface de Jacques Delors.

The work of Nations de Robert B. Reich (écrit en 1991), huit fois réédité par Knopf, n'est pas traduit en français.

Thurow et Reich sont universitaires. Thurow est doyen de l'école de management de l'Institut de technologie du Massachusetts (le fameux MIT), il a été conseiller de Johnson et de Carter et vient d'entrer dans l'équipe Clinton comme conseiller économique. Reich, économiste, appartient à l'école d'administration (school of government) John Kennedy de Harvard. Il a fait partie des équipes Ford et Carter et exerce ses talents de commentateur à la radio et à la télévision. Burstein est un journaliste spécialisé dans les affaires internationales. Il écrit régulièrement dans le *New York Times*.

Un point commun unit nos trois auteurs : le jugement sévère qu'ils portent sur certains traits de la société américaine accentués sous les deux dernières administrations :

- l'excès d'attention porté par le capitalisme américain au profit immédiat, au court terme et à la consommation au détriment de l'investissement ;
- l'écart croissant des rémunérations entre base et sommet aux Etats-Unis ;
- le déclin des géants industriels de la production ;
- la médiocrité de l'éducation de base, l'abandon des équipements.

Face à ce qu'ils considèrent comme un certain déclin américain et aux possibilités limitées de croissance au Japon, tous trois sont convaincus que l'Europe, si elle parvient à une réelle union, a toutes les chances d'être la superpuissance du XXI^e siècle.

La crise de la société américaine

L'analyse de Robert Reich est sans doute la plus originale. Elle rappelle à bien des égards la percée conceptuelle et vulgarisatrice, au meilleur sens du terme, accomplie par Jean Fourastié, dans les années d'après-guerre, avec « le grand espoir du XX^e siècle ». De même que Fourastié avait annoncé le déclin inéluctable de l'emploi d'abord dans les activités primaires (agriculture, mines), puis dans le secteur secondaire (industrie), et l'ascension irrésistible du tertiaire, Reich annonce le déclin du tertiaire d'exécution au profit du tertiaire de conception.

Il propose de classer l'ensemble des emplois en trois grandes catégories :

1. « routine production services », traduisons emplois de production courante, incluant cols bleus mais aussi employés et cadres moyens ;
2. « in person services », ou emplois de service de proximité : employés du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie, secrétaires, agents de sécurité, infirmiers, coiffeurs, taxis, garagistes, etc. ;
3. « symbolic-analytic services », ou tertiaire supérieur : recherche, création, organisation, médiation, fabrication de consensus.

Alors que les membres des deux premières catégories subissent de plein fouet la concurrence mondiale, les premiers directement car leurs tâches sont aisément délocalisables, les seconds indirectement car ils subissent la concurrence des membres de la catégorie précédente qui voient disparaître leurs emplois, les heureux membres de la troisième catégorie ont l'avenir pour eux.

Poussant à l'extrême son raisonnement, comme Saint-Simon sa parabole, Reich considère que les Etats-Unis pourraient se donner comme objectif de transformer tous les Américains en « symbolic analysts » fournissant au reste du monde les savoir-faire et les services d'organisation, d'intermédiation et de distraction universellement demandés et pour lesquels les Américains ont une maîtrise incontestée. Mais Reich reconnaît aussitôt qu'un tel objectif est hors d'atteinte, ne serait-ce que parce qu'il supposerait des investissements démesurés dans le secteur de l'enseignement.

Cette vision conduit Reich à contester les politiques de soutien aux entreprises en fonction de la nationalité de leurs actionnaires plutôt qu'en fonction du nombre et de la qualité des emplois offerts à des Américains. Ainsi le gouvernement aurait tort d'aider une entreprise américaine qui achète massivement ses composants en Asie par rapport à une entreprise européenne ou japonaise qui crée des emplois « d'analystes symboliques », par exemple des laboratoires de recherche, aux Etats-Unis.

Cette contestation radicale de la nationalité des entreprises au nom de la mondialisation, « the global web », le tissu planétaire, est au demeurant critiquée par Thurow pour qui l'appartenance d'une entreprise à telle ou telle nation ou, dans le cas de l'Europe, à tel groupe de nations demeure une catégorie pertinente.

Que fera le président Clinton ?

On notera avec intérêt, au lendemain des élections américaines et à la veille des nôtres, les recommandations formulées par Robert Reich à l'intention des dirigeants américains :

- rétablir un impôt fortement progressif sur les revenus ;
- améliorer le contenu des tâches d'exécution ;
- engager un effort massif de formation des adultes assorti d'un système de garderie pour les jeunes enfants ;
- établir dans le cadre du GATT une règle du jeu en matière d'investissements (sur le modèle du contrôle des aides établi dans la Communauté européenne).

Reich est moins sensible que Burstein et Thurow au problème du déficit budgétaire et de l'endettement. Il estime que l'Amérique peut encore emprunter si ce n'est pas pour consommer toujours plus mais plutôt pour exploiter ses atouts dans le tertiaire supérieur et améliorer son système d'enseignement et ses équipements de base. Telle pourrait bien être la politique de Clinton.

Thurow plus sensible à la fois au déficit, à l'environnement et au Tiers-Monde préconise une forte taxation des carburants, la location par les pays riches des forêts tropicales des pauvres (non pour les exploiter mais pour les protéger) et l'annulation des dettes.

Burstein prend le risque de formuler cent pronostics dans son dernier chapitre. Certains — la réélection de Bush, la transformation de Major en « Européen enthousiaste » avant les élections de 1992 (mais non le succès annoncé des conservateurs), l'accélération de la croissance dans la Communauté — sont déjà démentis.

Parmi les pronostics concernant l'Europe, j'ai relevé :

- « Le dialogue communautaire sur l'union politique, au départ, restera dans le flou, mais l'Europe évoluera petit à petit pour devenir une entité supranationale, fédérale, dont les institutions seront en place en l'an 2000 ».
- « La toute première élection du "Président de l'Europe" se tiendra en l'an 2000 ».

— « Le plus gros bénéficiaire du leadership allemand sera la France. L'investissement allemand en France sera considérable. Les régions frontalières industrialisées deviendront les plus prospères dans l'Europe sans frontières d'après 1992. Les liens financiers et monétaires entre les deux pays aideront la France à juguler l'inflation, à maintenir des taux d'intérêt bas, et un franc fort ».

Vers un leadership européen

Ce sont cependant les propositions de Lester Thurow qui méritent le plus d'attention, dès lors qu'il est appelé à conseiller le président Clinton.

A propos des relations Europe - Etats-Unis, Thurow paraît résigné à la disparition du GATT comme conséquence de l'intégration européenne. Surestimant gravement les effets du marché unique sur les pays tiers, Thurow anticipe un « système de quasi-blocs avec échanges administrés ». Dans un tel système, les dragons d'Asie, du moins la Corée, Taïwan et Singapour s'intégreraient avec les Etats-Unis plutôt qu'avec le Japon, tandis que ce dernier développerait ses échanges avec la Chine et la Sibérie.

C'est cependant l'option en faveur du retour à un système monétaire mondial stabilisé qui mérite la plus grande attention. Sur ce point capital, Lester Thurow se livre à une véritable auto-critique : « sur la question de la flexibilité des taux de change, tous les praticiens de la théorie économique, y compris moi-même, se sont trompés ». Il aurait pu faire une exception pour l'administration française qui a toujours milité contre la trop grande volatilité des changes à l'échelle mondiale. Reconnaisant que la valeur des monnaies a varié en complète contradiction avec les indications de la théorie économique, le conseiller de Clinton reconnaît les mérites du système de changes fixes établi en Europe et se demande « si la stabilité des monnaies est une condition de la prospérité pour l'Europe, on ne voit pas pourquoi elle ne le serait pas pour l'ensemble du monde industrialisé ».

Enfin, ne nous privons pas, en ces temps de morosité, de citer la phrase de conclusion du dernier chapitre où l'auteur établit un parallèle entre les atouts des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon : « Oui, c'est bien à la maison Europe, écriront les historiens de l'avenir, qu'aura appartenu le XXI^e siècle ! ». Il dépend des Européens de confirmer cette marque de confiance venue d'outre-Atlantique.

Mondialisation et patriotisme

*Réflexions sur l'ouvrage de J.L. Levet
et J.C. Touret*¹

Jacques Delcourt

La mondialisation de l'économie et du champ d'action des grandes entreprises est un phénomène majeur de cette fin de siècle. La capacité de communiquer en temps réel d'un bout à l'autre de la planète développe une économie sans frontière. Selon les auteurs, la globalisation se définit comme l'ensemble des processus de valorisation des ressources matérielles et immatérielles à l'échelle de la planète. Elle découle aussi de la saturation des marchés intérieurs.

Dans ce contexte, les grandes entreprises deviennent l'organisation de gouvernance de l'économie mondiale. En tissant des réseaux d'action par dessus les frontières, elles se déconnectent par rapport aux Etats : ce qui, à première vue, remet en cause la souveraineté des Etats-nations. Pourtant à l'analyse, cette déconnection n'est pas aussi évidente. Les auteurs le montreront. Mais leur hypothèse directrice générale dépasse ce problème.

Présentation des deux modèles de globalisation

Selon les auteurs, la globalisation de l'économie et des entreprises se développe sous des formes antagonistes dans le cadre d'une guerre économique mondiale. Deux modèles s'opposent donc. D'autant mieux que l'effondrement à l'Est a réveillé les antagonismes masqués par la division du monde en blocs communiste et capitaliste.

1. Levet, Jean-Louis ; Touret, Jean-Claude. — *La révolution des pouvoirs. Les patriotismes économiques à l'épreuve de la mondialisation*. — Paris : Economica, 1992, 217 p.

En schématisant, on trouve, d'un côté, un modèle occidental qualifié de « globalisme concurrentiel » et, de l'autre, un modèle dont le Japon constitue l'exemple prototypique, celui du « globalisme impérialiste ». Le premier modèle, libéral et concurrentiel, serait le plus conforme à la culture occidentale : américaine, comme européenne. Ce modèle vise à l'extension des flux d'innovation et de richesse à l'échelle internationale. Le second modèle se manifeste comme un processus offensif mis au service de visées expansionnistes productives et marchandes. Les trois premiers chapitres du livre contribuent à l'élaboration des caractéristiques de ces deux modèles. La suite du livre (Chapitre 4 et Perspectives) étudie les politiques d'une France mise à l'épreuve de la mondialisation et conclut à la nécessité d'un patriotisme économique européen.

Sans nul doute, l'abaissement des coûts de communication et le développement d'une économie-monde permettent aux entreprises de tirer profit des différences entre les coûts salariaux, ainsi que des décalages temporels et spatiaux entre les taux d'intérêt, les coûts de production, les cours des matières premières, des monnaies et des actions. Mais telles ne sont pas les explications les plus stratégiques de la mondialisation des entreprises. Les technologies de l'information et de la communication jouent avant tout dans la recherche de niveaux élevés de coordination et d'intégration et dans la systématisation des interdépendances fonctionnelles malgré la dispersion des centres de production et la diversité des contrats d'achats et de fournitures.

La croissance vertigineuse des investissements directs à l'étranger est favorisée, d'un côté, par la baisse des coûts de transport et de communication et donc d'information, mais aussi de conclusion et de contrôle de l'exécution des transactions et contrats ; d'un autre côté, par l'assouplissement des restrictions et contrôles des investissements étrangers. Il en est de même de l'internationalisation de la consommation ou de la diffusion internationale de nombreux biens et services, y compris des produits de mode et de luxe et des produits culturels : ce qui ne signifie pas nécessairement leur homogénéisation (il suffit de se rappeler, l'échec du projet de voiture mondiale et la préférence donnée aujourd'hui aux « véhicules niches »). Au contraire, de nos jours, la concurrence pousse au renouvellement rapide et continu des produits et à l'élargissement des gammes de produits. D'autant mieux que se développent des systèmes de production et de spécialisation flexibles qui facilitent l'adaptation rapide aux particularismes nationaux. Parmi les facteurs de mondialisation, il y a aussi la croissance exponentielle des coûts de recherche et d'innovation. Ils stimulent le développement d'une économie mondiale de l'offre.

Dans le modèle impérialiste, celui que le Japon cultive, sinon dans le discours, du moins dans les faits, on accroît très sensiblement les investissements directs à l'étranger (le Japon est devenue la première puissance

créditrice mondiale), tout en limitant les associations de capitaux ou les opérations conjointes. On préfère la création de nouvelles entreprises dont on peut « japoniser » la gestion et dans lesquelles la diffusion des savoirs aux autochtones est restreinte, même si l'on vise l'adaptation rapide des outils de production à des particularismes nationaux. De ce point de vue, les Japonais apparaissent moins aptes, sinon plus réticents, à transnationaliser culturellement leurs entreprises qui, souvent plus que d'autres, restent marquées par leur culture d'origine. Dans le même temps, on maintient et on développe des pratiques restrictives visant à limiter la pénétration étrangère sur le territoire.

La globalisation des entreprises n'implique pas que toutes les fonctions, notamment les plus nobles, vont être éparpillées à tout vent. Sur le plan de la recherche et de l'innovation, la dispersion paraît parfois difficile, sinon prudente. La délocalisation de ces activités ne peut se faire aisément si l'on n'atteint pas une masse critique suffisante. Les différences de rémunération des chercheurs ne sont qu'un élément mineur dans la dissémination des centres. Toutefois, dans des économies basées sur la différenciation, l'innovation suppose une proximité nouvelle par rapport aux clientèles et la poursuite de fertilisations croisées : d'où une dispersion et une réticulation accrues des centres de recherche des entreprises américaines mais aussi européennes. Cette évolution paraît moins nette du côté japonais parce que les entreprises y seraient moins désireuses d'opérer des transferts technologiques et viseraient plus à la captation des savoirs et savoir-faire qu'à la promotion conjointe de l'innovation.

La nouvelle alliance

Dans le troisième chapitre, intitulé « La nouvelle alliance », les auteurs passent d'une analyse du jeu des entreprises à celle du rôle assumé par les Etats dans la « globalisation » du champ d'action économique. Incontestablement, les espaces économiques se différencient de plus en plus des espaces nationaux. Dans le cours de cette transformation, la logique économique qui anime les grandes entreprises privées pourrait rapidement éclipser la logique politique et l'appareil étatique et sonner le glas de la souveraineté de l'Etat national. A l'examen, il apparaît pourtant que les fonctions de ce dernier, loin de s'atrophier, tendent à se diversifier au service de cette globalisation grâce aux liens stratégiques tissés avec les entreprises et au rapprochement qui s'opère entre les Etats. A leur tour et pour des raisons repérables, les Etats peuvent être animés par l'un ou l'autre des modèles de globalisation : impérialiste ou concurrentiel.

Selon les auteurs, dans la plupart des pays du monde occidental, l'opinion publique manifeste une méfiance croissante par rapport à l'Etat, y compris l'Etat-providence. Celui-ci paraît impuissant à se moderniser. Les services publics ne parviennent pas à se dégager de l'esprit bureaucratique et à régénérer une culture technocratique coupée des réalités. Ce qui contraste avec la confiance et le respect que les Japonais réservent généralement à leurs dirigeants politiques. Au Japon, grande est la protection juridique et administrative dont ils jouissent par rapport à leurs confrères occidentaux. En Occident, la méfiance s'accompagne d'un désarroi lié à divers problèmes de gouvernabilité, mais aussi à l'implosion des Etats dans l'Est de l'Europe.

Cette défiance n'empêche pourtant pas les Etats du monde occidental de jouer un rôle moteur dans le domaine économique par le biais des commandes publiques, des grands programmes technologiques, par l'appui qu'ils donnent au développement des centrales nucléaires, à la fabrication d'avions de guerre bourrés d'électronique ou encore à la conception de systèmes complexes de communication. Malgré la distanciation de l'opinion par rapport aux Etats, une coopération intergouvernementale s'instaure sur le plan européen dans tous les grands domaines industriels, comme encore face aux problèmes mondiaux de « mal-développement », tels que la pollution, l'effet de serre, le « trou dans la couche d'ozone »... Ils n'auront de solution que dans une alliance entre le plus grand nombre possible d'Etats.

Pourtant, sauf en ce qui concerne l'Allemagne, dans beaucoup de pays européens, la complicité entre les Etats et les entreprises reste faible par comparaison avec ce qui se passe au Japon entre le MITI, les entreprises, les universités, entre l'Etat et les grands secteurs industriels et les grands organismes de distribution attelés à la production et à la vente de produits complexes de consommation courante. Ces alliances contribuent à verrouiller la distribution des produits étrangers. D'autant mieux que le Japon, contrairement, à la plupart des pays européens, est armé d'un système bancaire qui crée l'impénétrabilité de son espace économique.

Au Japon, l'Etat est devenu un véritable acteur économique en conformité avec la logique impérialiste décrite. Il est stratège parce qu'il met en forme les orientations à 5, 10 et 20 ans. Il est créateur d'un environnement favorable, par exemple, en orientant l'épargne vers l'investissement industriel. Il protège le marché intérieur. Il joue un rôle catalyseur en finançant l'amorce des projets d'innovation. Il est négociateur redoutable sur tous les terrains où l'intérêt national est engagé. Il participe ainsi à la création de la formidable puissance industrielle, commerciale et financière de ses entreprises. Ce qui, en outre, lui assure une légitimité politique internationale perdue depuis la Deuxième Guerre

mondiale. Avec le danger que, sur ce plan, l'Etat japonais ne veuille établir des réseaux de coopération avec d'autres Etats qu'à condition d'être le cœur de la toile d'araignée. D'autant qu'en moins de trente ans, sa politique a fait basculer le centre économique du monde de l'Atlantique vers le Pacifique.

La France à l'épreuve de la globalisation

Le globalisme économique concurrentiel exige ouverture, décentralisation, créativité et adaptation permanente. Il implique la conception de stratégies globales de la part des acteurs. Il requiert la modernisation de l'économie par la science et la technique, par l'éducation et la communication, par la stimulation de l'innovation, de la mobilité, des transferts d'expériences et de compétences.

Selon les auteurs, la France n'a pas manqué de politiques dans le domaine industriel. De nombreux grands programmes ont favorisé les relations entre l'Etat et les grands opérateurs industriels que ce soit dans le domaine des télécommunications, des transports à grande vitesse, de l'aéronautique, de l'aérospatiale ou des industries de souveraineté (de l'armement, par exemple) : tout cela en correspondance avec les objectifs d'un Etat hautement centralisé. Ces programmes ne sont pas sans retombées sur les petites et moyennes entreprises, mais favorisent avant tout les grands groupes. Sans nier l'impact de ces grands programmes dans l'animation de chaînes de solidarité entre les petites, moyennes et grandes entreprises, il serait pourtant nécessaire de concevoir des politiques alternatives favorisant d'autres gammes de produits et de secteurs, ainsi que d'autres tailles d'entreprises. Dans le même temps, il s'agirait de s'orienter dans le sens de la déhiérarchisation et de la décentralisation et de créer des liaisons, des chaînages et des économies-territoires (à l'exemple de la Silicon Valley), en stimulant une panoplie de nouvelles solidarités et de partenariats. Dans cette perspective, il faut favoriser des coopérations dans le travail mais aussi la diffusion de savoirs et de savoir-faire, de technologies et d'expériences entre constructeurs, fournisseurs, donneurs d'ordres et sous-traitants, distributeurs et apporteurs de capitaux, entre producteurs et assureurs, entre universités, enseignements et entreprises... Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas de coordination entre les régions...

Dans un autre registre, les solutions aux problèmes du chômage, comme à ceux du développement et de la globalisation ne se trouveront pas dans la résurgence des patriotismes économiques nationaux ou dans un retour à des identités régionales ou locales fortes, ou encore, dans un repli frileux de l'Europe derrière de nouvelles formes de protectionnisme

et des procédures anti-dumping mais dans une approche globale des problèmes : d'où la nécessité d'un patriotisme économique européen.

Vers un patriotisme économique européen

Toujours selon les auteurs, l'Europe unie possède deux atouts majeurs : l'un lié à la mixité des matrices culturelles dont les valeurs clés — le droit, la justice, l'échange, la réussite, le sens critique — sont adaptées au monde de demain et ont un caractère universel ; l'autre à sa puissance industrielle et technologique réelle. Mais ce patriotisme économique doit être ouvert.

De ce point de vue, « les visées impérialistes économiques doivent être dénoncées au même titre que jadis la politique des blocs idéologiques, parce qu'elles sont facteurs de tension entre le Nord et le Sud et, plus près de nous, sources de disparités entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est. Si la construction économique s'inscrit dans une logique de blocs, elle renforcera la dynamique des affrontements économiques au niveau mondial » (p. 212).

La nouvelle alliance plutôt que de s'inscrire dans un projet impérialiste devrait, au contraire, se développer à l'appui d'objectifs d'ordre écologique, politique (en évitant la militarisation croissante de la planète et l'éclatement des Etats en Afrique et à l'Est) et social (la famine, la drogue...).

Quelques remarques et questions en guise de conclusion

Incontestablement, cet ouvrage de Jean-Louis Levet et de Jean-Claude Touret mérite le détour. Il est intelligemment construit et multiplie les analyses pertinentes et les exemples concrets. Il ne manque cependant pas de susciter quelques remarques et questions.

Ainsi, on peut se demander si une présentation bipolaire des modèles de globalisme ne conduit pas à une lecture simplifiée des réalités à l'encontre de synergies et de la symbiose qui pourraient être recherchées entre les valeurs de l'Orient et de l'Occident. Ne renforce-t-elle pas une lecture de la réalité en termes d'opposition entre les blocs économiques et ne risque-t-elle pas de conduire à la conception de politiques contraires au métissage fécond entre les différentes matrices culturelles de l'Orient et de l'Occident ? Serait-il, par exemple, exclu de penser la réalité sur la base d'une multiplicité de modèles développés en réponse à des impératifs divers d'un développement dont là, comme ici, l'objectif ne serait pas simplement le profit ?

L'impénétrabilité de l'économie insulaire japonaise s'explique sans doute par des mesures protectionnistes mais aussi par la distance que nous affichons par rapport à une langue et à une culture que peu s'efforcent de comprendre et d'assimiler. Ce qui contraste avec les efforts des Japonais en faveur de l'apprentissage des langues ou pour mieux connaître tout ou partie des cultures occidentales et pour s'introduire sur les marchés et auprès de consommateurs dont ils cherchent à repérer les préférences.

Bien que lancés dans l'investissement à l'étranger, les Japonais apparaissent, pour l'heure, moins aptes à développer des entreprises réellement transnationales et transculturelles, mais rares sont les managers non-japonais qui ne tombent pas sous le charme de leurs modèles de gestion des entreprises et d'organisation du travail et qui ne cherchent pas à introduire les principes de la production flexible, les cercles de qualité, le juste-à-temps, le décloisonnement vertical et horizontal des organisations. En ce domaine, c'est bien plus la capacité des Japonais à « penser l'inverse », comme l'exprime Benjamin Coriat dans un livre récent, que leurs capacités d'imitation qui expliquent leur succès. A tel point que certains en viennent à se demander si le bon management n'est pas japonais ?

Le succès des Japonais tient aussi, au respect des dirigeants pour l'avis des cadres et des travailleurs. Là se trouve une part de l'explication de la cohésion et du consensus qui caractérisent la vie de l'entreprise et le ralliement du plus grand nombre à la nécessité de se plier aux impératifs de la concurrence sur les marchés extérieurs en jouant sur la gamme et sur la qualité des produits sinon sur le prix.

Par ailleurs, s'il est vrai que le Japon s'est longtemps approprié des innovations, aujourd'hui, ses capacités de recherche et de développement s'accroissent rapidement. Ses aptitudes à la « routinisation » de l'innovation se traduisent dans une accélération de la conception de nouveaux produits et procédés et donc, dans un avantage compétitif considérable.

Enfin, s'il est important de montrer la collusion qui se développe au Japon entre le monde politique et économique, il faut admettre que là se trouve sans doute l'explication de la capacité prospective et de programmation du développement de l'économie japonaise.

On ne peut nier l'impérialisme économique japonais, au même titre que l'impérialisme politique et culturel américain, mais n'a-t-on pas tendance à qualifier d'impérialisme tout concurrent acharné ?

Ces questions et remarques n'enlèvent rien à la qualité de l'ouvrage dont on ne peut que recommander la lecture.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Les travailleurs vont au travail — ou le travail vers les travailleurs

Si l'on interdisait les migrations de main-d'œuvre et que l'on offrait en remplacement aux pays exportateurs de main-d'œuvre des investissements directs de capitaux privés étrangers pour compenser la perte des fonds envoyés par les travailleurs et celle de revenu qui en résulterait, à combien se chiffrerait l'investissement étranger nécessaire à cette double compensation ?

Une étude récente donne des éléments de réponse à cette question pour cinq pays d'Asie en évaluant l'incidence des fonds envoyés par les travailleurs expatriés sur le revenu de leur pays d'origine,

et en utilisant pour l'analyse le coefficient marginal de capital des pays considérés.

Le capital de compensation nécessaire par migrant va de 12 200 dollars au Bangladesh à 32 400 dollars aux Philippines. Le montant du gap global de financement, c'est-à-dire l'écart entre le financement compensatoire requis et les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) était respectivement de 3,1 milliards et 20,2 milliards de dollars pour les deux pays en 1989. Ainsi, le capital requis en compensation de la « non-migration » équivaut à 1 020 fois l'IDE au Bangladesh, à 25 fois l'IDE aux Philippines, et à moins de trois fois l'IDE en Thaïlande.

Capitaux requis pour compenser les restrictions à l'immigration (estimations)

	Fonds des travailleurs multipliés par un facteur de 2,3 (M \$ EU)	Coefficient marginal de capital	Capitaux de compensation estimés (MS \$ EU)	Migrants à l'étranger (milliers)	Capital de compensation par migrant (\$ EU)	Investissement direct de l'étranger 1989 (M \$ EU)	Ecart de financement : capital de compensation moins IDE (M \$ EU)
Bangladesh . . .	1 700	1,8	1 060	250	12 200	3	3 057
Pakistan	6 900	2,8	19 320	1 200	16 100	176	19 144
Philippines . . .	3 900	5,4	21 060	650	32 400	864	20 206
Sri Lanka	730	4,4	3 212	130	24 700	18	3 194
Thaïlande	2 200	3,7	8 140	350	23 260	3 116	5 024

Source : PNUD. — « Rapport Mondial sur le Développement Humain », 1992.

Il est donc clair que la migration de la main-d'œuvre constitue l'alternative la plus viable et la plus réalisable pour les pays qui n'attirent pas de gros investissements directs de l'étranger. Le Nord devrait trouver la volonté politique de réformer et restructurer sa propre économie, afin d'être mieux préparé à transférer un certain nombre d'emplois vers les pays à taux de chômage ou de sous-emploi élevés.

L'évolution des valeurs en France

Plus les sondages se multiplient, plus s'affirment la montée de l'individualisme, l'attachement à la liberté, à l'épanouissement individuel et le souci que nos contemporains portent à l'image d'eux-mêmes ; plus au contraire on assiste au déclin des valeurs de fraternité et de solidarité.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus de morale collective ? Sans doute pas, mais celle-ci a changé de forme, les Français accordant une importance croissante à l'honnêteté, la tolérance, le respect des autres, la protection de l'environnement et... la générosité, alors qu'au contraire les « vieilles » valeurs comme la patrie, la foi, l'autorité, la tradition et l'esprit de compétition apparaissent en chute libre, particulièrement chez les jeunes.

Un abîme semble même séparer les plus âgés des plus jeunes lorsqu'il s'agit par exemple du goût de l'effort et du travail, ou même du sens de la famille.

Mais sans doute convient-il de ne point se laisser leurrer par une lecture par trop superficielle de tels sondages au travers desquels, au demeurant, on ne recueille jamais que ce que les gens veulent bien nous dire — non nécessairement ce qu'ils pensent réellement — et qui confère de

la réalité une image chargée de contradictions : ainsi, les Français considèrent que le principal atout pour l'avenir de la France tient à son bon niveau de protection sociale mais considèrent en même temps que son principal handicap tient à la lourdeur des charges sociales...

Ils proclament leur attachement à la générosité et à la solidarité, alors que le civisme et le sens du devoir ne font que régresser, que le souci de l'égalité ne fait plus recette et que l'épanouissement personnel l'emporte de loin sur la notion d'altruisme (que d'ailleurs seul un Français sur cinq, dès le début des années 70, estimait important d'inculquer à ses enfants...).

En y regardant de plus près, il apparaît que nos sociétés sont de plus en plus schizophrènes, leur population voulant tout à la fois le beurre et l'argent du beurre, plus de liberté, mais également plus de sécurité. Et que simultanément, à l'exacerbation de l'individualisme, nous assistons au développement du désir d'appartenance à un groupe, à une tribu... semble-t-il davantage pour ce qu'il peut vous apporter qu'en raison d'un réel besoin d'échange et d'un développement de l'esprit de « don ». Tout se passe un peu comme si nos contemporains « zappaient » d'un groupe à l'autre, picorant çà et là ce qu'il y a de meilleur à prendre mais refusant de s'engager.

Telle est en substance l'image que donnent de nos sociétés les sondages d'opinions dont nos contemporains sont si friands, image fondée sur des statistiques qui cependant, se référant au « Français moyen », ont sans doute de moins en moins de sens à mesure précisément que se développe l'individualisme, que se diversifient les modes de vie, que s'atomise la société.

Reste posée l'immense question de savoir s'il est possible à long terme de concilier cette recherche effrénée de bien-être individuel avec le respect des autres, ce désir d'appartenance avec le refus de se soumettre à une quelconque discipline de groupe, cette dislocation sociale en l'absence de tout respect et d'adhésion à un minimum de référents collectifs ; lesquels ? incarnés par qui ? Les décennies passées ont été marquées par une fantastique conquête de liberté, notamment au travers de la désacralisation des grandes institutions et du déclin des grandes idéologies. Cette liberté, serons-nous capables de l'assumer et, grâce à elle, de reconstruire démocratiquement un minimum de savoir-vivre ensemble ? Ou bien, voulant tout et son contraire, confrontés à « l'ère du vide » et à une incertitude plus grande, verrons-nous nos contemporains saisis d'angoisse, se porter de plus en plus vers le prodigieux marché des réducteurs d'angoisse : anxiolitiques et anti-dépresseurs, ou vers des remèdes supposés plus softs, mais autrement plus dangereux : sectes, extrême-droite ?

H.J.

Réduction/aménagement du temps de travail

Deux cents salariés (essentiellement des hommes) sur les 1 100 personnes que compte Robert Bosch Electronique SA de Mondeville, près de Caen, travaillent désormais en quatre équipes pendant la période de haute activité ? Comment ? Autour d'une équipe fixe tournent trois équipes alternées. Résultat ? Les machines fonctionnent sans interruption 144 heures par semaine, soit 24 heures par jour pendant 6 jours. L'usine s'ar-

rête du samedi 21 h 10 au dimanche 21 h 10.

L'équipe fixe travaille tous les matins du mardi au samedi, soit 38 heures de travail effectif. Tandis que les équipes alternées travaillent, en moyenne sur 6 mois, 30 heures par semaine (payées 38), sur 4 jours. Le passage en période « basse » se fait par étapes, en supprimant d'abord le poste du samedi après-midi, puis celui du dimanche soir, puis d'autres postes de nuit, pour éviter au maximum de rompre la continuité de fonctionnement des équipements.

Cet accord d'entreprise, signé par la direction et la CFDT, est conclu pour une durée expérimentale de 6 mois. Après les éventuelles corrections nécessaires, l'accord devrait être définitif. Rappelons qu'il a demandé tout de même deux ans et demi d'âpres négociations. Et que la CGT continue de crier à l'exploitation du prolétariat !

Source : *L'entreprise*, n° 87, décembre 1992.

Tensions en Hongrie

Le conflit yougoslave ne doit pas occulter le regain de tension qui surgit entre la Slovaquie et la Hongrie. Effectuée jusqu'ici sans douleur, la partition de la Tchécoslovaquie débouche maintenant sur une détérioration très préoccupante des relations entre les gouvernements slovaque et hongrois. La minorité magyare de Slovaquie, qui compte 600 000 personnes, exige des garanties rigoureuses pour que soit sauvegardée son identité. Autre point litigieux, les Hongrois s'opposent au détournement du Danube projeté par les Slovaques pour alimenter la centrale de Gabeikovo qu'ils considèrent comme une violation de frontière. S'opposant déjà à la Serbie à

propos de la minorité de Voïvodine et en mauvais termes avec la Roumanie, la Hongrie se trouve au cœur d'un nouveau nid de conflits qui ajoute à la déstabilisation de la région.

Source : *Enjeux du Monde*, n° 6, octobre 1992.

CEI : le prochain « grand » de la drogue

L'ex-URSS va devenir la plaque tournante et l'un des principaux fournisseurs mondiaux de drogue dans les années qui viennent. Tous les spécialistes qui se penchent sur ce dossier arrivent à la même conclusion, toutes les conditions étant réunies pour arriver à cette situation.

a) Une paysannerie qui ne trouve pas de débouchés. Les circuits alimentaires sont complètement désorganisés. Seuls des produits à très haute valeur ajoutée et trouvant des débouchés en dollars sont susceptibles de créer rapidement des circuits commerciaux. La drogue entre très exactement dans cette définition. D'ores et déjà l'Afghanistan, qui pourtant émerge d'une longue période de guerre civile est devenu en quelques années le principal producteur mondial d'opium. Les républiques de l'ex-URSS vont progressivement concurrencer le « croissant d'or » qui était l'un des principaux producteurs (Afghanistan, Iran, Pakistan). Certains estiment même qu'elles pourraient, dans les années qui viennent, produire plus à elles seules que ne le faisaient jusqu'à présent le « triangle d'or » (Birmanie, Thaïlande, Laos) et le « croissant d'or » réunis.

Dans le Kazakhstan et le Kirghizstan, la production de cannabis est d'ores et déjà estimée à 200 000 hectares plantés. En Ouzbékistan, la production d'opium a

été, selon les sources, multipliée entre cinq et dix fois. Dans le Tadjikistan, la récolte d'opium a doublé en 1992. Dans cette république, une tentative d'intervention des forces de l'ordre a été accueillie par des paysans armés de fourches et de bâtons, bien décidés à préserver leur récolte et rappelant que, n'ayant pas touché d'argent du gouvernement depuis de longs mois, ils exigeaient d'abord que les paiements soient faits. Les policiers — eux-mêmes non payés depuis trois mois — ont renoncé à brûler les champs de pavots.

Ces régions étaient de longue date des producteurs d'opium, largement utilisés sur place pour la pharmacie traditionnelle et pour être fumé. Mais les augmentations considérables de production révèlent l'existence de débouchés nouveaux.

Les républiques d'Asie centrale (Ukraine, Caucase et Belarus) exportent d'ores et déjà leur production de cannabis vers les ex-républiques sœurs de Pologne et de Hongrie. L'ensemble de la Russie et des anciennes républiques soviétiques représentent des territoires immenses, impossibles à contrôler, même par hélicoptère, car les policiers chargés de la surveillance manquent le plus souvent de carburant pour survoler les récoltes. Par ailleurs, le cannabis pousse pratiquement à l'état sauvage et se révèle d'une excellente qualité. Il suffit de récolter.

b) Des nationalismes exacerbés. Lorsqu'on regarde la carte du monde de la drogue publiée récemment par l'observatoire géopolitique des drogues¹ et le quotidien *La Croix*, on est frappé par un

1. L'observatoire géopolitique des drogues (OGD), BP 190, 75463 Paris Cedex 10. Tél. 40.36.63.81.

élément constant : partout où des conflits existent, la production de drogues permet de fournir les combattants en armes : Afghanistan, Liban, Libéria, Etats d'Amérique du Sud. La guérilla finance ses achats d'armes en pratiquant le troc : drogue contre armes. Dans les anciennes républiques soviétiques, les affrontements nationalistes ou ethniques sont si nombreux et la volonté d'en découdre si vive qu'il est évident que la production va augmenter dans des proportions sensibles. Ainsi, en Azerbaïdjan, un laboratoire local d'héroïne d'excellente qualité a été démantelé récemment : ses profits alimentaient la guerre au Nagorny Karabakh.

c) Les mafias. Les pays de la Communauté des Etats Indépendants sont, on le sait maintenant, largement pourvus en organisations mafieuses dont les circuits d'information et d'échange ont été formés plus ou moins dans la clandestinité sous le régime communiste.

Or la drogue représente une marchandise facile à transporter et d'une rentabilité certaine. Qu'on en juge : un kilo d'héroïne acheté à la frontière birmane coûte 1 000 F à l'achat et se revend 1,5 million de F sur le marché de New York. La surproduction ne peut faire baisser les prix puisque l'interdiction qui règne partout empêche la loi du marché de jouer. La drogue coûte cher non parce qu'elle est rare mais parce que le risque que représente son commerce est grand. Plus la répression s'exerce en bout de chaîne, plus le prix monte, même s'il y a surproduction. En 1991, la production mondiale d'héroïne a été de 200 à 300 tonnes selon les estimations, à comparer avec la cocaïne (600 à 1 000 tonnes) provenant essentiellement d'Amérique du sud et avec le haschich (1 000 à 1 200 tonnes - Liban) ou la

marijuana, 25 à 30 000 tonnes (Mexique, Etats-Unis et Colombie) ².

Par ailleurs, la situation politique dans l'ancien empire soviétique représente un moyen fabuleux de blanchiment de l'argent pour les mafias occidentales. Ayant acheté de la drogue aux mafias de l'Est, elles doivent impérativement réinsérer leurs narcos dollars dans l'industrie ou le commerce. Partout, les Occidentaux traquent les « commerçants » en costume-cravate-attaché case qui cherchent à réinsérer l'argent de la drogue dans le circuit bancaire. Quel meilleur débouché que les anciennes républiques d'URSS où la privatisation forcée de pans entiers de l'économie rendra les vendeurs peu regardants sur l'origine des fonds ? Les Etats eux-mêmes, soucieux de tirer le meilleur profit des privatisations en cours, seraient peu sourcilieux quant à la provenance des dollars.

B.O.

Drogue : Prohibition ou libéralisation ?

Pour rester dans le domaine de la drogue, une polémique prend forme en Europe. Faut-il ou non légaliser les drogues douces ?

L'un des chantres de cette croisade en France est Guy Sorman, bien connu pour ses prises de position ultra libérales. Mais il n'est pas le seul. A l'exemple d'Amsterdam et de plusieurs villes néerlandaises, anglaises (Liverpool notamment) ou autrichiennes, des municipalités prennent des dispositions pour libéraliser, voire légaliser la vente de drogues douces sur leur territoire et distribuent un substitut à la drogue, la

2. Rapport 1991 du National Narcotic Intelligence Consumers Committee.

méthadone³ pour les malades dépendants de l'héroïne.

La dispute porte en effet sur l'attitude à adopter face à la montée de la consommation de drogues. Jusqu'à maintenant, les pays consommateurs ont aligné leur position sur celle des Etats-Unis qui ont choisi la prohibition. Pour certains, cette démarche n'est guère payante et elle induit plusieurs conséquences graves :

a) Les mafias s'enrichissent de plus en plus et étendent leur influence et leurs moyens non seulement dans le commerce illicite des narcotiques mais aussi dans l'économie en général en procédant à des investissements massifs provenant des bénéfices « blanchis ». Par ailleurs, leurs tentatives pour se chercher des complices conduit progressivement à accentuer le « pourrissement » de la police, de la banque ou de la magistrature, certains, sensibles à l'énormité des sommes qu'ils peuvent tirer d'une complicité éventuelle acceptant de fermer les yeux sur les agissements de la mafia. Libéraliser la drogue — l'Etat devenant, sous une forme ou l'autre, fournisseur des consommateurs — contribuerait selon certains auteurs à assainir la situation.

b) Le risque maximum d'en venir à la consommation de drogues se situe statistiquement vers 16-18 ans, période d'instabilité maximale pour les adolescents. Les études ont montré qu'en général, les jeunes gens « craquent » lorsqu'un(e) ami(e) leur propose d'essayer une drogue — d'autant mieux acceptée qu'elle est qualifiée de « douce » généra-

lement lors d'une soirée entre « ados ». Or les psychologues ne manquent pas de souligner que l'attrait de l'interdit est un moteur puissant des futurs consommateurs. La libéralisation là encore, rendrait à la consommation de drogues son vrai visage : le chemin ouvert à une dépendance et à une auto-destruction des individus qui s'y adonnent.

c) La prohibition a également un double effet sur l'attitude sociale face à la drogue et aux drogues :

— Le prix d'achat très élevé des stupéfiants induit une criminalité de plus en plus forte. On estime qu'en France, un délinquant arrêté sur deux est un toxicomane qui cherche les moyens d'acheter sa drogue.

— L'emprisonnement fait entrer les drogués dans le cercle de la marginalité et de la délinquance alors que des médecins de plus en plus nombreux les considèrent comme des malades. La marginalité qu'induit la consommation de stupéfiants rend difficile toute démarche visant à soigner et à désintoxiquer ces malades. Or on sait qu'actuellement, un drogué sur deux, une fois soigné réussit sa réinsertion.

— Légaliser la drogue casserait la puissance des mafieux et leur emprise de plus en plus grande sur l'économie qui en résulte. En effet, dans l'hypothèse où l'achat et la vente de drogue ne seraient plus prohibés, on retrouverait un terrain connu, celui de l'économie et du marché. La suproduction entraînerait la chute des cours, les paysans boliviens ou afghans en reviendraient à la pomme de terre ou au maïs, plus rentables et les chefs de guerre devraient trouver d'autres sources de revenu.

Des oppositions très fortes se manifestent encore à la libéralisation des drogues. Certains pensent que, vis-à-vis des

3. Selon certains médecins ou spécialistes, la méthadone si elle calme les drogués en état de manque induit d'autres problèmes. Il serait plus difficile d'en « décrocher » que des drogues dures.

adolescents notamment, une présence et une information par les éducateurs et les parents ainsi que le maintien de l'interdit demeurent nécessaires. En outre, la légalisation a ses limites. A Liverpool où la compréhension des autorités est allée très loin, le nombre de drogués augmente. Mais surtout, ne se sentant plus marginaux, ils ne veulent plus sortir de la drogue, adoptant une attitude d'assistés. C'est au vu de ces constatations que des libéraux comme Guy Sorman ou des responsables de la lutte anti-drogue proposent de maintenir l'interdit mais de remplacer la prison par des amendes. En tout état de cause, l'échec de la répression et de la prohibition amènent, à l'évidence, à la constatation que les partisans de la libéralisation ont de sérieux atouts et ne sont pas prêts de s'avouer vaincus.

B.O.

Les dividendes de la qualité

La rigueur est au cœur de l'évolution qualitative des produits français. Après une décennie de tâtonnements, des résultats tangibles apparaissent, même si la France revient de loin en matière de qualité. Le rattrapage est patent dans certains domaines, comme le corrobore le succès de Renault en Allemagne. Les contrats engrangés par les équipementiers automobiles, Valeo ou Allibert Industrie, auprès de firmes nippones témoignent du même effort. Des sociétés comme Essilor (verres ophtalmiques) ou Merlin Gérin (équipements électriques) se sont forgé dernièrement une solide image de marque.

Or, les industriels français retirent un bénéfice direct de cette amélioration de la qualité : la baisse des coûts de non-qualité. En dix ans, ils ont chuté de moitié chez Citroën. Chez Moulinex, ils

représentaient 8,5 % des ventes il y a cinq ans et 6 % seulement aujourd'hui. Scores encore plus spectaculaires chez Valeo : dans l'usine de thermique moteur de Laval, les rebuts et retouches ne représentaient plus qu'à peine un franc en 1991 au lieu de quatre francs par radiateur en 1987. Dans les équipements électriques, les gains sont également incontestables. L'électronique n'est pas en reste. Bien au contraire. Les microprocesseurs SGS-Thomson comptent actuellement dix fois moins de défauts qu'il y a dix ans.

A la clé de ces progrès spectaculaires, la découverte, à la fin des années 70, que la non-qualité était doublement pénalisante : elle faisait perdre des marchés et accroissait les prix de revient. Mais passer du mot d'ordre qualité à son obtention n'a pas été facile, car il a fallu réinventer toute la logique de production traditionnelle. Terminée la dichotomie entre la hiérarchie qui commande et l'opérateur qui exécute, entre celui qui fabrique et celui qui contrôle, entre les bureaux d'étude qui conçoivent les produits et les services des méthodes qui les industrialisent, voire entre l'usine et le réseau chargé de l'après-vente. Place à la polyvalence et au travail en équipe.

Au centre de la démarche qualité : l'opérateur ; c'est lui, désormais, qui contrôle sa propre fabrication. Condition sine qua non pour les entreprises : former les agents de production pour qu'ils valident la tâche qu'ils effectuent. Ainsi, dans l'usine Merlin Gérin de Grenoble, les ouvriers font eux-mêmes les relevés de mesures pour vérifier que leur opération est conforme aux standards prévus.

Faire de l'opérateur le pivot de la qualité de fabrication est une rude gageure. Elle a été largement obtenue par l'automatisation d'une partie des tâches les plus

répétitives et une redistribution des responsabilités de chacun. Un nouveau cadre de travail est ainsi apparu : pour détatayloriser les salariés et stimuler le travail en équipe, les ateliers sont organisés en zones autonomes de production plus ou moins autogérées.

Former, inciter, motiver... vont de pair avec les changements d'organisation. Des programmes de formation intensifs, représentant par exemple 4 % de la masse salariale chez Allibert Industrie (contre 1,5 % dix ans auparavant) ont été lancés. Des structures participatives ont été mises en place avec plus ou moins de succès : cercles de qualité dans l'automobile, comités chez Moulinex. Enfin, on demande aux salariés de faire des suggestions. Chez SGS-Thomson ou chez Schmidt, le fabricant alsacien de meubles de cuisine, les indices d'évolution de la non-qualité sont affichés dans les ateliers.

Avantage évident de l'auto-contrôle : c'est à la fois plus économique et plus efficace : en effet, seul celui qui réalise une tâche peut savoir si le travail a été ou non bien fait. Renault a ainsi pu diviser par deux le nombre de ses contrôleurs sur chaîne en quelques années. Bilan de cette mutation des mentalités : les taux de rebuts ont diminué de près de moitié en cinq ans chez Moulinex ou chez Valeo Thermique moteur.

Source : *L'Usine nouvelle*, *Manpower Argus*, mai 1992.

Les emballages sacrifiés à l'écologie

D'ici l'an 2000, dans moins de 8 ans, 75 % des emballages actuellement mis en décharge devront être recyclés. Partant du principe qu'il vaut mieux agir que subir, les grands distributeurs et les producteurs de produits grand public vont,

en France, tenter d'anticiper le puissant courant écologique qui va modifier la consommation en profondeur.

Ils sont en effet inquiets de se voir appliquer, en France, une réglementation du même type que l'ordonnance Topfer, qui oblige les fabricants, outre-Rhin, à ne mettre sur le marché que des produits dont l'ensemble (contenu et emballage) est recyclable. Disposition bien sûr valable pour les produits importés.

Avec bon sens, les grands industriels, traditionnellement montrés du doigt, se sont dit qu'à tout prendre, et puisque la législation allemande les oblige à modifier leurs emballages, il était bon d'en faire profiter tout le monde. C'est pourquoi Atochem, l'Oréal, BSN, Péchiney mais aussi Procter & Gamble, Eastman Chemical et bien d'autres se sont regroupés dans l'European Recycling and Recovery Association (Erra).

Ils amorcent des opérations conjuguées avec les grands distributeurs comme « le juste tri » mené fin septembre et début octobre dans la communauté urbaine de Dunkerque. Les hypermarchés Cora, Carrefour et Auchan ont organisé des jeux pour éduquer leurs consommateurs. Dans les années qui viennent, la nouvelle obligation de recyclage des emballages va profondément modifier le paysage des linéaires de supermarchés et la politique de conditionnement des produits. Pourquoi en effet un fabricant investirait-il des sommes importantes dans la présentation d'un emballage de dentifrice si le client doit en effet le jeter juste après la caisse du supermarché ? Et le client lui-même ne tirera-t-il pas la conclusion qu'entre deux produits, celui qui lui évite de faire cette opération mérite son intérêt ?

Analyses critiques

BURSTEIN, David. — *Euroséisme. Comment l'Europe unie va changer le monde.* — Paris : First, 1992, 335 p.

REICH, Robert. — *The Work of Nations.* — New York : Knopf, 1991.

THUROW, Lester. — *La maison Europe : superpuissance du XXI^e siècle.* — Paris : Calmann-Lévy, 1992, 300 p.

Voir l'analyse critique de cet ouvrage par Robert Toulemon en page 61 de ce numéro.

FLICHY, Patrice. — *Histoire de la communication moderne.* — Paris : La Découverte, 1991, 281 p.

Patrice Flichy conjugue avec bonheur l'histoire des techniques avec l'histoire de la sociologie des usages, dans son ouvrage intitulé *Histoire de la communication moderne*, sans toutefois définir ce qu'il entend par communication. Cette combinaison reste encore trop peu fréquente, surtout quand elle est l'œuvre d'un seul auteur qui doit ainsi maîtriser plusieurs disciplines.

Il rappelle que les techniques d'aujourd'hui, télécommunications mobiles ou télévision par satellite, par exemple, doivent se comprendre dans leur dimension historique qui remonte à la Révolution française, aux options tant politiques que techniques qui ont été alors choisies par les pouvoirs en place.

Que les techniques qui nous entourent : photographie, téléphone, radio, télévision, disques, etc. sont nées entre le XIX^e et le XX^e siècle par des inventeurs-entrepreneurs et ne sont guère nouvelles, pas plus

d'ailleurs que l'idée que l'innovation technologique contemporaine demande le concours de plusieurs laboratoires de recherche.

Par contre, souligner ou insister sur les bifurcations, les changements d'option technique (par exemple le guide d'onde et la fibre optique), place l'ouvrage dans un courant de recherche de l'histoire et de la sociologie des sciences parmi les plus en pointe aujourd'hui. Il montre les détournements d'usage déjà présents il y a cent ans, comme l'illustre le phonographe. En 1878, Edison écrit : « la principale utilité du phonographe est de permettre d'écrire des lettres, de dicter des textes, c'est dans ce but qu'il a été construit ». Or le dictaphone, dont il pressent l'usage n'utilise pas cette technique ; il poursuit vers 1880 en pensant tout naturellement à l'articulation entre le phonographe et le téléphone : « un abonné au téléphone peut disposer sur un appareil un phonographe qui à chaque appel annoncera qu'il est sorti et qu'il sera de retour à une certaine heure, de même un abonné en appelant un autre et ne le trouvant pas à la maison pourra dire ce qu'il veut et le faire inscrire sur le phonographe de l'interpelé » ; le répondeur téléphonique dont l'usage se répand quelque 90 ans plus tard est déjà imaginé ; vers 1891, plusieurs sociétés ont l'idée d'installer des phonographes dans des lieux publics pour faire entendre de la musique, le jukebox toujours florissant est inventé, mais Edison les fustige : « en le faisant apparaître comme rien d'autre qu'un simple jouet, personne ne comprendra l'intérêt de cette machine pour les hommes d'affaires qui veulent dicter leur courrier ». Si le téléphone tente de transmettre des concerts, le phonographe est d'abord commercialisé comme répondeur téléphonique !

L'histoire de la genèse de chaque technique est étudiée séparément dans le pays où elle parvient à la maturité, France, Etats-Unis, Angleterre, selon les cas, en relation avec les autres, et s'arrête à la maturité là où commence la suivante. Il obtient ainsi une histoire continue depuis la Révolution française jusqu'à nos jours sans avoir poursuivi l'histoire et les usages de chaque technique jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, pas de critique des mass-médias, pas d'usages contemporains de la radio ou de la photographie.

Ce livre n'est pas un ouvrage de prospective, mais il donne matière à réfléchir à ceux qui en font ; on y voit les impasses, les surprises, les visions volontaristes, les événements inattendus, les déplacements d'usage ; cela montre que l'avenir se construit mais pas comme on l'a prévu.

Index des noms et de quelques concepts, bibliographie générale, appareil de notes par chapitre en fin de volume où les titres des chapitres ne sont pas rappelés, très incommode.

Anne de Beer

BAUCHET P. — *Le transport international dans l'économie mondiale.* — Paris : Editions Economica, 1991.

C'est une deuxième édition ; pour un ouvrage portant sur les transports le fait est assez rare pour mériter d'être noté, et le livre mérite d'être lu. Il constitue en effet une synthèse remarquable à plusieurs points de vue.

Et d'abord synthèse du savoir de l'homme qui connaît le mieux en France les problèmes des transports maritime et aérien.

Synthèse aussi du savoir de toutes les époques. On pense trop souvent qu'il n'y a de vrai que ce qui est moderne, et on n'accepte de faire d'exception que pour quelques pères fondateurs comme Ricardo, Walras, Keynes. P. Bauchet montre qu'il y a à retenir de toutes les époques et que les débats actuels trouvent souvent des éclairages utiles dans le passé, on serait tenté de préciser « dans tous les passés ».

Synthèse enfin de tous les aspects par lesquels on peut aborder les problèmes du transport international. Il s'agit en effet non pas d'une discipline comme le sont les mathématiques ou la biologie, mais d'un champ de connaissances, dont on ne peut prendre une vue que par la combinaison de nombreuses disciplines. Et P. Bauchet nous guide à travers les méandres de l'histoire, de la géographie, du droit, de la technique même, et bien sûr de l'économie, pour tout ce que ces disciplines aident à mieux comprendre les transports internationaux.

C'est ainsi que le transport international se trouve situé dans son cadre et d'abord dans sa dépendance des évolutions économiques globales et, de ce point de vue, c'est autant un livre sur le commerce international et sa géographie qu'un livre sur le transport.

La théorie économique pure, celle qui formalise à coup de modèles mathématiques, est également présente, bien sûr, mais avec discrétion, ce qui pourra réjouir certains, mais qui peut intriguer.

S'agit-il d'un certain scepticisme de l'auteur, scepticisme qu'on comprendrait aisément, car bien souvent les modèles ressemblent plus à des récréations mathématiques qu'à des outils de connaissance de la réalité.

Mais cette prudence se comprend aussi à la lumière des bouleversements que connaît l'activité en cause. Tout y change, et de façon à la fois radicale et rapide. Les paradigmes anciens tombent, la division internationale du travail n'est plus ce qu'elle était, les avantages comparatifs, base de la théorie de l'échange, se diluent, se métamorphosent pour réapparaître transformés, les hinterlands portuaires deviennent aussi fuyants qu'une goutte de mercure sur une table lisse. Quant aux apports récents des théories nouvelles, on ne peut pas dire qu'ils aient conduit à des prévisions exactes de ce qu'allait donner la déréglementation du transport aérien aux USA, et cela justifie à soi seul la prudence de la

déréglementation européenne. Cela n'est pas un argument pour rejeter tout approfondissement théorique, mais au contraire pour développer la recherche afin de la faire rejoindre le plus vite possible les problèmes concrets.

Mais ceux-ci s'éloignent au fur et à mesure qu'on essaie de s'en approcher, et cela à commencer par l'objet même de l'analyse : le transport international. Peut-on encore parler de ce concept dans le monde moderne ? Comme le dit P. Bauchet, il est de plus en plus indissociable du transport intérieur qui en constitue le maillon terminal, et avec lequel il forme une chaîne unique. Et, de plus, où sont les limites des nations, à partir desquelles on peut affirmer que les transports deviennent internationaux, à une époque où certains pays suppriment leurs frontières en Europe occidentale ; où, à quelques centaines de km de là, en Europe orientale, d'autres pays se divisent, où se créent ici et là des zones de libre-échange ? Et à l'intérieur de ces contours mouvants, les rôles respectifs des pouvoirs publics et des opérateurs privés se transforment, les seconds échappent de plus en plus aux premiers, deviennent plus mobiles, s'internationalisent, le tout dans une atmosphère qui suinte la crainte de la grande crise à la 1929, du cataclysme économique, pour ne pas parler des menaces d'ordre politique.

Dans ce cadre, on retrouve bien les grands débats éternels sur la place du service public, sur l'importance respective à donner à l'initiative privée et à la réglementation publique, sur la tarification et le choix des investissements, mais combien transformés ! A l'optimisation réalisée par un arbitre omniscient tout-puissant et animé du souci du bien public, se substituent des stratégies antagonistes mues par des intérêts égoïstes. Et la plus étrange transformation n'est-elle pas qu'on ne sait pas où sont les acteurs et les arbitres potentiels ?

Nous sommes à la recherche d'un nouvel ordre international, et l'un des mérites du livre de P. Bauchet n'est-il pas de nous faire toucher du doigt sur un exemple précis, celui du transport international, à la fois l'urgence et la difficulté de cette quête ?

Emile Quinet

TAPINOS, Georges (sous la direction de). — *La France dans deux générations*. — Paris : Fayard, 1992 (avec le concours de la Fondation G. Agnelli).

Cet ouvrage constitue une synthèse des données que l'école démographique française croit pouvoir soumettre au public éclairé sur l'évolution de la population et ses conséquences sociales d'ici à trente années,

parfois cinquante. L'exposé des treize contributions est, de manière générale, surprenant de modestie, toujours austère sans être rébarbatif, trop prudent peut-être dans les hypothèses retenues et les scénarios présentés. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, même, ou surtout, en matière de prospective. Si la timidité et le pédantisme ça et là irritent, nées du rude isolement de la recherche, les pages alertes restent nombreuses ; l'humour est porté disparu comme si A. Sauvy l'avait emporté avec lui.

On dénombre en France 10 millions d'habitants de plus qu'il y a trente ans, alors que dans le même intervalle la fécondité conjoncturelle des femmes a chuté de 40 % et leur espérance de vie à la naissance gagné 10 ans. Qu'en sera-t-il en 2020, dont le même laps de temps nous sépare ? « Le discrédit qui affecte les perspectives » (L. Roussel) conduit les spécialistes à prolonger certaines tendances récentes, choix fortement argumenté qui n'est pas de naïveté ou d'impuissance. La fécondité semble, en effet, structurellement bloquée au taux de 1,8, même si une légère remontée n'est pas totalement exclue. La mortalité, plus incertaine, commandera bien davantage la structure par âge de la population et, par conséquent, les choix politiques concernant la fin d'activité¹ et l'équilibre des régimes de retraite. Le ralentissement des progrès de l'espérance de vie que retient l'INSEE est critiqué avec acuité par J. Vallin qui n'exclut pas 6 ans de gain (80 ans) pour les hommes en 2040 et 7 ans pour les femmes (88 ans). Cependant, il souligne que ce gain concernerait surtout une période avec incapacité. Il est, en tout état de cause, bien difficile, de savoir quelles tranches d'âge bénéficieront en priorité des progrès de la médecine. Peut-on récuser en bloc l'hypothèse du franchissement du mur biologique de 120 ans ? Ce serait une révolution, issue de la génétique qui pourrait bouleverser le *lifespan*, étendu à 150 ans, voire davantage ; la génération née à la fin de notre siècle comportera-t-elle des jeunes gens de 80 ans ? (hypothèse de Roy L. Walford). Nous sommes dans un brouillard très dense sur l'avenir du vieillissement, alors même que par ailleurs les populations des pays avancés ont acquis, à titre privé, la maîtrise des naissances.

On retrouve ce grand écart entre le pré-conditionné et le fort incertain dans le domaine familial : bien peu de chances, on l'a dit, d'une reprise prochaine de la natalité, efficacité très concentrée des politiques publiques (passage du 2^e au 3^e ou du 3^e au 4^e enfant, dans les familles à revenus modestes), vérifiée tant par la modélisation théorique qu'à partir d'enquêtes de terrain. En revanche, le retournement du *trend* (du type

1. Le taux d'activité des hommes âgés de 55 à 59 ans est tombé de 80 % dans les années 1970 à 68 % à la fin des années 1980. L'orientation internationale (zone OCDE) est désormais à la remontée de ces taux.

1942 ou 1965) qui opère un changement radical d'attitude envers l'enfance, est de nature spirituelle, donc soufflera où et quand il voudra.

La population active est elle aussi, programmée, dans une certaine mesure. On évalue, par exemple, ses transformations par âge et CSP à trente ans : elle commence à baisser vers 2005 et ne devrait guère excéder 24 millions en 2040. On ne peut pas dire, par contre, grand chose de sérieux sur les besoins effectifs (donc sur le taux de chômage) ni anticiper le volume et la nature de l'immigration.

Ce qui manque sans doute à l'ouvrage, qui s'attarde longuement, en fin d'exposé, sur la diversité des régions et des cultures, ce qui est aussi sympathique que secondaire, c'est probablement le choix d'une hypothèse centrale qui eût procuré une ossature à l'ensemble et permis au maître d'œuvre de mieux circonscrire, même au prix d'un certain arbitraire, le paysage social de l'an 2020. D. Kessler y parvient avec beaucoup de force de conviction, dans un exposé sans bavure sur le problème spécifique des systèmes de retraite obligatoires.

Dans la mesure où les progrès de la médecine ne seraient pas fondamentaux, où, de plus, aucun retournement majeur des mentalités ne viendrait bouleverser les configurations familiales, le fait central à partir de 2010-2020 sera constitué par l'arrivée à la soixantaine des gros bataillons du baby-boom, suivis de cohortes moins nombreuses. Les luttes de classes d'âge promettent d'être féroces autant qu'hypocrites. Les plus de 60 ans constitueront peut-être le tiers de la population et 40 % du corps électoral (le quart actuellement). Ces personnes âgées cumuleront des droits à pension sans précédent et des années de vie supplémentaires avec incapacité. Cette hypothèse, étant la plus probable, ne se réalisera donc pas. Cependant, son étude approfondie serait nécessaire pour augmenter nos chances d'échapper à l'effondrement de la sécurité sociale vers 2020/2030. Dans un pays si attaché à sa relative réussite qu'on n'ose l'envisager comme éphémère, écrire la chronique de l'inexorable mort annoncée du Welfare State, acte de lucidité propre à sa survie, semble encore une gageure.

Bernard Legendre

LEVET, Jean-Louis ; TOURET, Jean-Claude. — *La révolution des pouvoirs. Les patriotismes économiques à l'épreuve de la mondialisation.* — Paris : Economica, 1992, 217 p.

Voir l'analyse critique de cet ouvrage par Jacques Delcourt en page 66 de ce numéro.

CHESNAIS, François ; SERFATI, Claude. — *L'armement en France. Genèse, ampleur et coût d'une industrie*. — Paris : Nathan, 1992.

GRIP. — *Memento défense - désarmement 1992. L'Europe et la sécurité internationale*. — Bruxelles : GRIP, 1992.

SIPRI. — *SIPRI Yearbook 1992. World Armaments and Disarmament*. — Londres : Oxford University Press, 1992.

U.S. Arms Control and Disarmament Agency. — *World Military Expenditures and Arms Transfers. 1990*. — Washington : U.S. Government Printing Office, 1992.

Etant donné la situation géopolitique internationale et la baisse prévisible dans les pays industrialisés des dépenses d'armement, la politique de défense et l'industrie d'armement occupent dorénavant une large place dans les débats politiques et économiques. Entre 1985, année de l'accession de Mikhaïl Gorbatchev au pouvoir, et 1991, année de sa démission, la face du monde a complètement changé. Bien que leurs sujets et leurs approches soient différents, ces quatre ouvrages se révèlent d'utiles contributions pour comprendre les transformations actuelles. Sans prétendre les présenter dans leur intégralité, leurs analyses des relations internationales seront résumées et celles du marché de l'armement seront discutées.

Les bouleversements géopolitiques qui se sont accélérés dans les années récentes ont eu des conséquences paradoxales. D'un côté, le monde est devenu subitement plus sûr puisque l'opposition Est-Ouest, qui avait créé le « rideau de fer » en Europe et la coupure du monde en deux zones géographiques distinctes, a pris fin. Les deux blocs avaient accumulé un arsenal contenant 80 % des armements mondiaux dont près de 50 000 armes nucléaires. Tout ce dangereux et complexe arsenal militaire a donc subitement perdu sa fonction avec la fin de la division du monde. Mais d'un autre côté, les théories et les notions qui avaient inspiré les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ont perdu leur signification. En effet, depuis 1945, le principal souci était le risque de guerre nucléaire entre les deux super-puissances. Le monde, qui était caractérisé par une grande stabilité mais avec forte menace militaire, est dorénavant plus instable mais avec une menace militaire plus faible. La fin de cette longue et stable bipolarité, qui avait simplifié les schémas d'analyse, conduit à se poser de multiples questions et à réfléchir sur de nouvelles approches.

La fin de la Guerre froide ouvre certaines perspectives de coopération, essentiellement dans le cadre de l'ONU. Toutefois, la sujétion d'une des deux super-puissances à l'autre ne change rien de fondamental

pour les deux tiers de la population mondiale qui vivent toujours dans le sous-développement. A cet égard, la ligne de division principale n'existe plus vraiment entre les régimes totalitaires et les régimes démocratiques mais plutôt entre les pays riches et les pays pauvres. Par ailleurs, de nombreux Etats, particulièrement dans les pays de l'Est, sont menacés d'éclatement sous les poussées nationalistes tandis que la réussite des réformes économiques jouera un rôle primordial dans le succès de la transition démocratique.

A l'avenir, les relations internationales seront sans doute marquées par trois questions récurrentes. Premièrement, quels seront les équilibres régionaux alors que certaines puissances auront peut-être une volonté hégémonique ? Deuxièmement, quelle sera la place des pays de l'Est dans le concert international ? Troisièmement, quelles seront les nouvelles missions des organisations internationales ?

Après plus d'une décennie d'augmentation, il est maintenant indéniable que les dépenses militaires sont sur une tendance à la baisse. En outre, l'industrie d'armement est dans un processus de transformation avec, notamment, une internationalisation croissante de ses structures de production et une concurrence accrue. Considérant l'importance de l'industrie de l'armement dans l'économie de certains pays et les difficultés posées par la reconversion, les espoirs initiaux concernant les « dividendes de la paix » sont pour l'instant déçus. A cet égard, l'exemple de l'industrie française, étudiée par François Chesnais et Claude Serfati, témoigne des problèmes industriels posés par la baisse des dépenses militaires.

L'industrie d'armement occupe une place importante dans l'économie française. Ses effectifs représentent environ 6 % des effectifs de l'industrie tandis que près de 35 % des dépenses de recherche-développement financées par l'Etat sont orientées vers l'armement. En outre, le maintien du cahier des charges des entreprises françaises à un niveau satisfaisant exigerait d'exporter en moyenne 45 % de la production.

L'ouvrage de François Chesnais et de Claude Serfati débute par l'histoire de l'industrie de l'armement en la mettant en relation avec la politique étrangère de la France comme avec celle de l'armée. Dans cette optique, les dépenses militaires et l'organisation de la production d'armement sont décrites par grande période historique. L'impact de l'industrie d'armement sur l'économie française est étudié notamment en décrivant le rôle central joué par la DGA, ainsi que les procédures et des mécanismes qui ont endogénéisé le maintien d'un niveau élevé de dépenses d'armement en France. L'analyse porte ensuite sur la configuration actuelle de l'industrie et sur la mesure des ressources mobilisées par la production d'armes. Enfin, les mutations récentes du marché mondial de l'armement, particulièrement la supériorité de l'industrie américaine et

la baisse des exportations françaises, sont étudiées. Dans ce nouvel environnement, l'industrie française d'armement se trouve donc menacée et devra entreprendre des restructurations douloureuses.

Si l'on accepte l'idée que la baisse des dépenses militaires est inéluctable particulièrement dans les pays développés (excepté peut-être dans les pays asiatiques), la restructuration et la reconversion des industries militaires seront indispensables. A cet égard, les pouvoirs publics apparaissent devoir jouer un rôle important à cause de la spécificité et du poids économique de ce secteur. Qu'on le veuille ou non, le secteur de l'armement sera au centre de la politique industrielle dans les années futures.

Tant d'un point de vue politique que d'un point de vue économique, la présente situation étant originale, complexe et très incertaine, ces ouvrages permettent de disposer des éléments nécessaires pour tenter de comprendre les bouleversements actuels. Néanmoins, la stratégie des acteurs et les réflexions des analystes paraissent très démunies face à tant d'incertitude. A cet égard, les liens entre les relations internationales et le secteur de l'armement, d'une part, et la prospective, d'autre part, vont se resserrer dans les années à venir. D'un côté, toute réflexion concernant les équilibres géo-politiques internationaux et l'industrie de l'armement devra utiliser la démarche de la prospective. D'un autre côté, toute réflexion prospective se devra d'intégrer les problèmes de sécurité et de défense.

Charles du Granrut

BROWN, Lester R. ; FLAVIN, C. ; POSTEL, S. — *Saving the planet, how to shape an environmentally sustainable global economy.* — New York : W.W. Norton, 1991, 224 pages.

Au-delà d'une conscience diffuse des menaces pesant sur l'environnement, le public reste encore mal informé sur l'état de dégradation des différents systèmes naturels, sur la hiérarchie des dangers, sur la vraisemblance des solutions envisageables, enfin sur l'agenda des priorités. Or, malgré sa richesse, l'ouvrage du Worldwatch Institute, rédigé à l'occasion de la conférence de Rio, n'aide pas complètement le lecteur à affiner son raisonnement en la matière.

Un diagnostic qui manque parfois de nuances

D'emblée, le catastrophisme sans nuance du premier chapitre nous suggère que la prudence du chercheur risque d'être quelque peu sacrifiée

à l'efficacité du militant. « Sortez les gilets de sauvetage », nous conseille en effet le *Worldwatch*, qui compare la situation actuelle de l'Humanité à celle du *Titanic* quelques minutes après qu'il eut heurté l'iceberg fatal. Mais l'énumération « à la Prévert » des atteintes portées à l'environnement, proposée ensuite par L.R. Brown, doit être considérée davantage comme une figure de rhétorique que comme une démonstration rigoureuse de la gravité de l'enjeu.

Les six chapitres suivants, qui décrivent les caractéristiques d'une économie « soutenable »¹, ne permettent pas de dissiper ces imprécisions. En effet, le *Worldwatch* a délibérément choisi d'insister davantage sur les solutions que sur le diagnostic, supposé acquis après l'exorde du chapitre introductif. Il nous présente donc la « boîte à outils » des possibilités existantes en matière de recyclage des déchets, de maîtrise de l'énergie, de contrôle de la croissance démographique, de production céréalière, de protection des systèmes biologiques. Présentation d'ailleurs instructive, mais d'où le recul critique, la discussion des solutions alternatives, des transitions à ménager, des compromis nécessaires, sont parfois absents.

Le chapitre 4, consacré au recyclage des déchets et des matériaux, nous montre par exemple que les solutions techniques sont nombreuses et ont déjà reçu un très large début d'application. Les sidérurgistes et les aluminiers du monde entier ont déjà développé sur une large échelle la réutilisation des métaux usagés. La récupération des CFC sur les vieux réfrigérateurs est devenue une habitude pour les chimistes allemands. Et demain, les initiatives danoises en matière de récupération des emballages pourraient bien être étendues à l'ensemble de la CE. Au total, l'intérêt bien compris des entreprises et la pression accrue de l'opinion publique font — si l'on en croit la tonalité relativement optimiste du texte — que la bataille du recyclage est peut-être déjà en train d'être partiellement gagnée, au moins en Europe de l'Ouest. Mais l'ouvrage ne précise pas la liste des effluents pour lesquels les évolutions en cours sont encore trop lentes — justifiant ainsi la tonalité alarmiste du début de l'ouvrage — et qui pourraient faire l'objet, au cours des années à venir, d'un effort particulier. Consacré à « la révolution de l'efficacité », le chapitre 2, quoique de tonalité plus nuancée, n'échappe pas entièrement à une critique du même ordre.

Dans le chapitre 6, « du grain pour 8 milliards d'hommes », le *Worldwatch* ne parvient pas à nous convaincre de l'occurrence probable, du moins d'ici à l'an 2010, d'un déséquilibre alimentaire global lié à l'existence de limites physiques à la croissance de la production agricole.

1. C'est-à-dire durablement respectueuse de l'environnement.

Certes, c'est à juste titre qu'il souligne, et de manière fort pédagogique, les ravages dus à l'érosion, les difficultés croissantes d'approvisionnement en eau, les dangers environnementaux associés à un usage trop intensif des engrais.

Mais ses affirmations pessimistes sur l'insuffisante disponibilité en terres agricoles n'emportent pas la conviction. Elles sont contraires, notamment, aux conclusions de la FAO, selon lesquelles la quantité de terres arables sera, du moins dans les 20 ans qui viennent, largement suffisante pour nourrir la population du globe, Afrique subsaharienne comprise. Le problème, bien réel, de l'approvisionnement alimentaire mondial futur s'analyserait donc moins comme une crise globale des subsistances ou de l'environnement, que comme une question d'organisation des marchés et de modernisation agricole, ne relevant donc que très partiellement de la problématique écologiste du Worldwatch.

Dans l'ensemble, la lecture de la première partie de l'ouvrage ne confirme donc pas entièrement la tonalité alarmiste du chapitre introductif. Dans de nombreux cas, comme pour le recyclage des déchets, certaines solutions semblent déjà à portée de vue ; dans d'autres, comme l'alimentation, les blocages les plus importants ne sont peut-être pas de nature physique ou écologique ; enfin, une partie importante de l'Humanité est déjà engagée sur la voie de la transition démographique. Dès lors, le doute peut raisonnablement s'instaurer sur la gravité et le caractère plus ou moins global des crises environnementales à venir, et donc sur le niveau souhaitable de la réponse. Entre réforme et révolution, le choix n'est pas simple parce que le diagnostic sur la gravité de la situation n'est pas clair.

Propositions : du raisonnable au dogmatique

Mais pour le Worldwatch, ce débat décisif est déjà très tranché. Dans les chapitres 8 et 13², il nous appelle en effet, avec des accents dramatiques, à une véritable « mobilisation générale » pour un développement durable, impliquant une modification en profondeur de nos schémas sociaux et politiques. Démocratie de base, droits de l'homme, émancipation des femmes, accroissement de l'aide au développement, réforme de l'ONU, création d'institutions supranationales spécialisées figurent en effet au menu de cet ambitieux programme, à côté d'ingrédients plus attendu comme la création d'écotaxes, le développement des énergies dites « nouvelles » ou celui des transports en commun. Mais

2. Qui, dans la rhétorique classique, auraient tenu la place de la péroraison.

parmi ces propositions, seules quelques-unes — les plus modérées et pragmatiques — parviennent à emporter la conviction du lecteur.

Le chapitre 10 nous propose par exemple une intéressante analyse du rôle des incitations gouvernementales dans les atteintes portées à l'environnement. C'est le cas, par exemple, de la forêt amazonienne, dont la destruction est favorisée par certains aspects de la fiscalité brésilienne. Les propositions en vue de réorienter ces incitations (aide accrue au planning familial, aux économies d'énergies,...) sont intéressantes, même si l'évaluation par le Worldwatch des conséquences macroéconomiques de telles mesures reste à la fois très floue et quelque peu partisane. Mêmes remarques en ce qui concerne l'introduction de « taxes vertes », évoquée au chapitre 11, dont l'éventualité paraît d'ailleurs de plus en plus probable au niveau communautaire (CO₂...).

Mais, dans d'autres cas, la tonalité de l'ouvrage bascule dans le dogmatisme et l'utopie. C'est vrai, avant tout, du chapitre 3, consacré aux problèmes énergétiques. Face aux risques et aux pollutions associés aux énergies conventionnelles — charbon, hydrocarbures, nucléaire — le Worldwatch y préconise le passage à une économie « solaire », fondée exclusivement sur les énergies dites renouvelables : solaire, géothermie, biomasse, éoliennes. Il nous fait entrevoir des perspectives si prometteuses pour ces énergies que l'on en oublierait presque la marginalité dans laquelle elles sont encore aujourd'hui confinées du fait de leur manque de fiabilité technique et de leur coût élevé. S'il souligne à juste titre les progrès remarquables réalisés au cours des années 1980, il devient dangereusement dogmatique lorsqu'il nous propose de fonder toute notre politique énergétique future sur un pari : que les progrès dans la mise en œuvre de ces énergies renouvelables s'accéléreront, que leur coût diminuera de manière vertigineuse, que les problèmes techniques liés à leur développement à grande échelle seront résolus.

Il eut été plus honnête, nous semble-t-il, d'évoquer l'absence de solution claire à l'impasse énergétique à laquelle l'humanité va peut-être se trouver confrontée : réchauffement climatique global associé à la consommation d'énergies fossiles, risques technologiques associés au nucléaire, obstacles technico-économiques au développement des énergies nouvelles. Et cela alors que l'incertitude règne aussi bien sur l'évolution future du prix des énergies conventionnelles que sur le rythme du progrès technologique. Dans un contexte aussi mouvant, il y a évidemment place pour l'examen de scénarios contrastés, évaluant les avantages respectifs de différents « policy-mix » sous diverses hypothèses d'encadrement. Le Worldwatch a préféré nous vanter les mérites, réels ou imaginaires, de sa solution « tout solaire », en balayant systématiquement toutes les objections et sans prendre clairement la mesure des difficultés financières et techniques d'une telle transition.

Le même dogmatisme se retrouve, de manière atténuée, dans le chapitre 12, consacré au financement de la protection de l'environnement dans les pays en développement, où les habituelles thèses tiers-mondistes nous sont assénées sans recul.

La lecture de l'ouvrage laisse donc une impression mêlée. Certes, il présente de manière pédagogique et claire, la riche panoplie des moyens dont nous disposons pour parvenir à un mode de développement plus respectueux de l'environnement. Mais le texte n'échappe pas, cependant, à certains des mauvais aspects de la rhétorique militante : diagnostic alarmiste de la situation, discours dogmatique drapé dans l'argument d'autorité scientifique, propositions parfois irréalistes... Un « Programme Commun de Gouvernement » des écologistes, en quelque sorte...

Fabrice Hatem

The
Tocqueville
Review
La
Revue
Tocqueville

s'adresse aux spécialistes des diverses sciences sociales des deux côtés de l'Atlantique de manière à stimuler, entre Européens et Américains, la coopération intellectuelle d'observation réciproque.

En langues anglaise et française, chaque numéro comporte :

- des articles de fond sur des problèmes de société en Amérique du Nord et en Europe
- des articles sur Tocqueville et la pensée de son époque
- des états de travaux de recherche
- des chroniques d'actualité

Vol. XIV n° 1 - 1993 :

*"Les Droits de l'Homme : une expérience
franco-américaine"*

La Société Tocqueville : 69, quai d'Orsay 75007 Paris - Tél. 45 55 95 12

Comptes rendus

- AMIN, Samir et al. — *Les enjeux stratégiques en Méditerranée*. — Paris : Forum du Tiers Monde-L'Harmattan, Paris, 1992.

Cet ouvrage collectif est l'un des produits d'un programme d'études entrepris par le « Forum du Tiers Monde » (association internationale dont le siège est à Dakar) sur le thème global de « la Méditerranée dans le système mondial ». Il est consacré aux aspects politico-stratégiques de cette question, et constitue ainsi le complément d'un ouvrage précédemment paru dans la même collection sur les aspects économiques¹. La première moitié de l'ouvrage est constituée par une étude générale de Samir Amin sur « La géopolitique de la région Méditerranée-Golfe » ; la seconde partie comprend six études particulières sur la pensée stratégique d'Israël, le conflit arabo-israélien, le Liban, l'Égypte, la défense arabe, et enfin la proposition d'une vision européenne.

Deux écueils au moins menacent ce genre d'études (et surtout de publication) : le poids de l'idéologie, la rapidité des événements eux-mêmes. Quant au premier, il n'est guère évitable : on ne traite pas d'aspects politico-stratégiques en dehors de tout engagement quant aux enjeux des luttes analysées. Les auteurs ne cachent pas leur position, et critiquent particulièrement la faiblesse des responsables politiques du Sud, mais aussi de l'Europe, face aux ambitions croissantes de l'hégémonie américaine dans la région. Le second écueil est plus embarrassant : car même si les auteurs peuvent montrer que le déroulement de la guerre du Golfe vérifie pleinement leurs analyses, il n'en va pas exactement de même avec l'évolution du bloc de l'Est, et certaines réflexions pourtant récentes s'en trouvent déjà curieusement dépassées. Reste cependant une synthèse, sans doute discutable, mais intéressante, d'un ensemble de questions extraordinairement complexes, et un effort de réflexion prospective sur l'après-guerre du Golfe (en particulier dans la conclusion de la première partie, sur la nature, les conditions et les chances de l'hégémonie américaine dans la région).

Christian Comélieu

- BROCAS, Anne-Marie ; DURIEZ, Marc ; DURIN, François ; WAHL, Stéphanie. — *L'évolution des systèmes de protection sociale*. *Etat de la recherche en France et en RFA*. — Paris : CIRAC, 136 p., 1992 (coll. « Travaux et documents »).

En raison de l'évolution démographique et des problèmes de financement qui y sont étroitement liés, l'évolution des systèmes de protection sociale représente un enjeu économique et social majeur dans les sociétés industrielles développées, en particulier en RFA et en France. Vecteur essentiel de la réalisation de l'Etat social, dont se réclament les deux

1. Capron, Michel. — *L'Europe face au Sud*. — Paris, L'Harmattan, 1991.

Etats dans leur constitution respective, la protection sociale est l'un des piliers sur lesquels reposent la cohésion et la légitimité de leur système social, mais elle est aussi une variable essentielle dans la compétitivité de leur économie.

Les auteurs dressent un bilan comparatif de la recherche menée en RFA et en France sur l'évolution des systèmes de protection sociale, en analysant les grands axes thématiques et les principales méthodes employées. Par là même, ils mettent en relief les interactions entre la réflexion scientifique et la décision politique dans un domaine très sensible pour les deux pays. En outre, ce document est accompagné d'une bibliographie des principaux travaux publiés dans les deux pays.

• DUMONT, Gérard-François. — *Le festin de Kronos. Réalités et enjeux des évolutions démographiques*. — Paris : Editions Fleurus, 203 p., octobre 1991 (collection Fleurus-Essais).

Le festin de Kronos s'inscrit dans la lignée de *La France ridée* et de *La montée des déséquilibres démographiques*, pour ne citer que ces deux livres, à l'écriture desquels Gérard-François Dumont collabora avec Alfred Sauvy, « le maître et l'ami ».

Le message est identique, la mise en garde également.

Obnubilées par la croissance démographique mondiale sans précédent du XX^e siècle (multiplication par 4,75 des effectifs totaux), permise par l'assujettissement de la mortalité — que JFD qualifie de première révolution démographique — les populations des pays les plus développés, et, plus particulièrement, les populations européennes, de l'Ouest comme de l'Est, se sont engagées dans la voie du non-repeuplement des générations, dans la voie de « l'hiver démographique ».

Entamée, en Europe du Nord, vers le milieu des années soixante, avec la diffusion de techniques contraceptives, « totalement efficaces et non plus seulement partiellement opérantes », et avec la légalisation, voire le remboursement de l'avortement, la seconde révolution démographique a bouleversé l'ordonnement des naissances : « celles qui étaient le fruit d'un désir temporaire ou d'un aléa plus ou moins accepté ne se produisent plus ».

Aujourd'hui, les sociétés les plus industrialisées et les plus urbanisées ont perdu le sens de la durée. En se refusant des descendance suffisantes, elles pensent, comme Kronos bien avant elles, pouvoir se réserver l'éternité.

Sauf à se doter de politiques profondément réformées pour coller aux réalités socio-économiques de notre fin de siècle et redonner sa véritable place à l'Enfant, sauf à se doter, pour résumer, « d'un nouvel art politique au service de l'une des plus profondes solidarités humaines, la solidarité entre générations », elles ne se ménagent en fait que vieillissement, déclin et, fatalement, disparition.

Alain Parant

• IDATE. — « FININVEST ». — Collection dossier d'entreprise, 1992.

Quatrième groupe privé italien de par son chiffre d'affaires, la Fininvest est également l'un des groupes de communication les plus intégrés et les plus diversifiés en Europe :

- intégration verticale de la filière audiovisuelle (production, distribution, diffusion, exploitation cinématographique, édition vidéo) ;
- diversification vers d'autres secteurs tels l'édition, l'imprimerie, la grande distribution, les services financiers ;
- déploiement international.

Les activités du groupe sont fortement structurées autour de la branche régie publicitaire. L'acquisition de la Mondadori en 1991 a renforcé la position de la Fininvest sur le marché publicitaire italien même si, en contrepartie, elle a donné lieu également à de multiples controverses politiques et réglementaires.

Limité dans son développement par les réglementations anti-trusts et par la loi Mammi sur la radiodiffusion, le groupe s'est attaché dès 1985, à internationaliser fortement ses

activités. Mais cette internationalisation semble aujourd'hui marquer le pas : échec de la Cinq en France, abandon d'un projet de cinquième chaîne en Grande-Bretagne, retards dans les projets en Europe centrale et orientale...

L'étude analyse les succès paradoxaux de la Fininvest et après une décennie de forte croissance, les problèmes de développement qui proviennent de ses succès. Notamment, elle souligne que la politique d'expansion a engendré un endettement important qui pourrait conduire à terme à une ouverture de capital, vraisemblablement sous la forme d'alliances par projet, qui n'est guère conforme à la stratégie jusqu'ici suivie par Silvio Berlusconi.

● OCDE. — « Politiques industrielles dans les pays de l'OCDE. Tour d'horizon annuel 1992 ». — Paris : OCDE, 1992.

Ce rapport annuel analyse les initiatives récentes prises par les gouvernements afin de promouvoir le développement et l'adaptation des industries dans les pays de l'OCDE. Il passe aussi en revue les tendances de l'industrie en considérant les indicateurs quantitatifs de la production, des facteurs de production et des performances industrielles qui permettent de procéder à des comparaisons internationales.

Le rapport de cette année contient notamment deux parties qui mettent en évidence les problèmes structurels et les processus en cours qui revêtent un intérêt particulier. La première analyse les mutations structurelles de l'industrie dans sept grands pays de l'OCDE depuis le premier choc pétrolier. L'autre étudie l'apparition et les implications politiques du processus de globalisation. Des informations sont par ailleurs fournies sur la politique industrielle et les tendances de l'industrie en Corée, à Taiwan, à Hong Kong et à Singapour ainsi qu'en République fédérative tchèque et slovaque, en Hongrie et en Pologne.

● ROUSSEL, Louis. — « La famille en Europe occidentale : différences et convergence ». — in *Revue Population*, INED, janvier-février 1992, pp. 133-152.

L'Europe occidentale est-elle du point de vue démographique, homogène ? A considérer les indices du moment la réponse est négative. L'on peut, en effet, distinguer quatre combinaisons différentes d'indices qui correspondent d'ailleurs à quatre zones géographiques. Mais un fort courant « commun » traverse tous les pays, de sorte qu'il faut se demander si la différence entre eux n'est pas de calendrier : les changements d'abord observés au Nord se diffuseraient vers le Sud. Comme les populations les dernières touchées connaissent des évolutions plus rapides que celles qui l'ont d'abord été, on peut présumer que les prochaines années verront une atténuation des différences actuelles.

● TIXIER, Pierre Eric. — *Mutation ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT*. — Paris : PUF, 1992, 333 p.

L'originalité et l'intérêt de cet ouvrage tiennent, selon la préface de Jean Kaspar, Secrétaire général de la CFDT, à ce que Pierre Eric Tixier a procédé à une étude sociologique — coupe longitudinale, depuis la section syndicale d'entreprise jusqu'au secrétariat confédéral — du fonctionnement de la CFDT (Confédération Générale Démocratique du Travail) durant les années de crise. En effet, de 1981 à 1986, l'auteur a suivi la vie de la Confédération de l'intérieur et a procédé à plus de 400 entretiens individuels. Son analyse l'amène à conclure que le cas de la CFDT est significatif de la mutation nécessaire de l'ensemble du syndicalisme, dans le sens de la recherche d'une nouvelle articulation entre l'individu et le collectif.

Pourquoi Futuribles ?

Nous traversons une période de turbulence résultant de mutations profondes aux plans géopolitique, technologique, économique, social, culturel et politique : le plus difficile aujourd'hui étant sans doute de dégager d'une information pléthorique les éléments pertinents pour une meilleure compréhension d'un monde contemporain en plein bouleversement.

Bouleversement géopolitique avec la chute du mur de Berlin, la guerre du Golfe, la transition amorcée à l'Est, les épreuves qu'affronte le Sud, et l'émergence peut-être d'un monde multipolaire tout différent de celui d'hier.

Bouleversement par la technologie, le jaillissement de l'informatique dans les usines et les bureaux, l'apparition de nouveaux matériaux et d'une capacité révolutionnaire à manipuler les gènes. Pour le meilleur comme pour le pire.

Bouleversement dans le fondement même de nos économies de plus en plus tertiaires, de moins en moins dépendantes des richesses du sol et du sous-sol et donc de l'énergie, mais de plus en plus tributaires d'investissements immatériels (y compris humains), ignorant ô combien les frontières. D'où l'avènement d'une économie planétaire, l'explosion de la finance, la dissociation de la croissance et de son traditionnel corollaire, l'emploi.

Bouleversement de nos modes de vie du fait d'une durée de vie plus longue, d'une activité professionnelle plus courte et plus précaire, de l'explosion du marché des loisirs et de la communication, de la transformation radicale des valeurs et des comportements.

Sans parler ici des rapports de l'homme avec la biosphère, de l'effet de serre, de la crise de nos systèmes de protection sociale pris en étau entre les impératifs de la compétitivité internationale et l'accroissement des besoins sociaux liés au vieillissement démographique, à la santé, au chômage...

L'accélération du changement conduit à une multiplication des urgences mais exige, de notre part, un peu de recul et de réflexion, seuls garants aujourd'hui de notre liberté de penser et de notre volonté d'agir hors de la stricte contrainte des événements.

D'où la nécessité de la réflexion prospective, d'une fonction de veille et d'évaluation permanente des tendances et des enjeux vraiment importants pour notre avenir. Cette réflexion, conduite avec le concours des meilleurs spécialistes mondiaux, se trouve chaque mois dans la revue *Futuribles*. Une revue pour comprendre, une revue pour agir.

Hugues de Jouvenel

André Postel-Vinay	3	<i>Nord-Sud : pour une nouvelle politique de développement</i>
Jacques Giri	33	<i>Afrique-Asie : des évolutions divergentes. Pourquoi ?</i>
Michel Godet	45	<i>Le tourisme, première industrie de France</i>
Robert Toulemon	61	<i>A l'envers du reaganisme</i>
Jacques Delcourt	66	<i>Mondialisation et patriotisme. Réflexions sur l'ouvrage de J.L. Levet et J.C. Touret</i>

Forum

Robert Toulemon	27	<i>L'Europe face au défi migratoire. A propos de l'article d'A. Postel-Vinay sur la maîtrise des flux migratoires</i>
Claude Guillemin	51	<i>L'école des déchets</i>

Actualités prospectives

| 73 |

Les travailleurs vont au travail — ou le travail vers les travailleurs ? L'évolution des valeurs en France. Réduction/aménagement du temps de travail. Tensions en Hongrie. CEI : le prochain « grand » de la drogue. Drogue : prohibition ou libéralisation ? Les dividendes de la qualité. Les emballages sacrifiés à l'écologie.

Bibliographie

81	<i>Analyses critiques</i>
94	<i>Comptes rendus</i>